



LA TERRE de chez nous

Volume 59, numéro 23 — Longueuil, 21 juillet 1988

Port payé à Montréal

CONFÉRENCE DES MINISTRES DE L'AGRICULTURE À TORONTO

Plusieurs consensus atteints

La rencontre des 11 ministres canadiens de l'Agriculture a donné lieu à des discussions sur la stabilisation des grains, l'assurance-récolte et sur le commerce des produits agricoles. Le dossier de l'assurance tripartite pour les producteurs de vin rouge a avancé. Mais les ministres Wise et Pagé ont fait des déclarations contradictoires sur l'aide aux producteurs de grains de l'Est et de porcs.

p. 3

Avis de dommage

Les producteurs qui ont adhéré à l'assurance-récolte devraient se montrer vigilants cette année, car la Régie a l'intention d'être très ferme. Les avis de dommage doivent absolument être formulés à temps, de manière à ce que la Régie puisse constater les dégâts pendant que la récolte est encore sur pied.

p. 25

Dézonage

Le débat entourant le dézonage des terres agricoles a pris une nouvelle ampleur en s'imposant, cette fois, sur la place publique. Le ministre Pagé affirme vouloir continuer à protéger nos terres agricoles, mais les producteurs demeurent méfiants, car la CPTA persiste à donner aux municipalités plus de « blanc » qu'elles n'en demandent.

p. 2

Bleuet



La culture du bleuet nain en est encore à ses débuts au Québec et elle augure assez bien pour les quelques braves, comme Pierre Fortier de Plessisville, qui croient qu'il s'agit d'une alternative intéressante à la culture des fraises. Ceux qui voudront se lancer dans cette production devront cependant s'armer de patience, car ça prend jusqu'à sept ans avant qu'une plantation de bleuet nain couvre la totalité d'un champ.

p. 19

Entreposage des fumiers

Le programme d'aide financière pour l'entreposage des fumiers sera en vigueur à compter du 25 juillet prochain. Les producteurs devront en premier lieu s'adresser à leur bureau local du MAPAQ et faire approuver leurs dépenses pour qu'elles soient admissibles.

p. 2

Fraises de transformation

À cause de surplus sur le marché mondial et de baisse des prix, les producteurs de fraises de transformation risquent de perdre ce marché si rien n'est fait pour les aider.

p. 6



SOMMAIRE

Actualité.....	2-3-5
Classées.....	20 à 23
Marchés.....	26
MAPAQ.....	10-11

DÉZONAGE

Le débat prend enfin de l'ampleur

Isabelle Paradis

Les débats qui déchirent depuis quelque temps le monde agricole au sujet du zonage — ou plutôt du dézonage — ont pris un nouveau tournant la semaine dernière. Déclarations et dénonciations ont fait la une des grands médias à la suite d'un reportage, paru dans La Presse, sur les superficies dézonées dans le cadre de la révision des zones agricoles. La controverse a atteint la place publique forçant ainsi les divers intervenants à prendre position.

Les producteurs agricoles ont ainsi promis un « été chaud » au ministre de l'Agriculture si rien n'est fait pour renverser la tendance actuelle. L'UPA, tout comme l'ont fait récemment certaines Fédérations régionales, prévoit tenir une série de conférences de presse au cours des prochaines semaines pour dénoncer l'attitude du gouvernement et expliquer davantage au

grand public la signification des enjeux en cause.

Par ailleurs, l'UPA s'adressait cette semaine au président de la CPTA, Pierre-Luc Blain, pour que cette dernière cesse immédiatement d'offrir de son propre chef des secteurs qui ne sont pas demandés par les municipalités locales et régionales et d'évaluer strictement les demandes relatives aux schémas d'aménagement.

On reproche également à M. Blain de s'être fait l'ardent défenseur des MRC en affirmant, au cours d'une rencontre récente, qu'il lui incombait de faciliter la mise en oeuvre des schémas d'aménagement des MRC. Selon Pierre Gaudet, vice-président de l'UPA, cette affirmation démontre bien que le problème ne se situe pas tant au niveau de la CPTA que dans les mandats qu'elle reçoit du gouvernement. M. Gaudet rappelle ainsi que le fameux rapport Scowen-Gobeil proposait

suite à la page 18

AIDE À L'ENTREPOSAGE DES FUMIERS

Le programme en vigueur

Isabelle Paradis

Cette fois, ça y est. Le programme d'aide à l'amélioration de la gestion des fumiers devrait entrer en vigueur le 25 juillet. Les producteurs agricoles pourront donc, à compter de cette date, présenter leur projet au bureau local du MAPAQ, qui est responsable de l'aspect agronomique et technique du dossier. Ce dernier sera acheminé par la suite au ministère de l'Environnement qui émettra un certificat d'autorisation. Précisons que toutes les dépenses doivent être autorisées par les deux ministères pour être admissibles.

Globalement, ce programme prévoit des subventions de 60 % pour la construction, l'agrandissement ou la réparation de structures d'au moins 200 jours. L'aide atteindra 90 % des coûts pour la partie d'une structure dont la capacité se situera entre 200 et 300 jours. D'autres équipements sont également admissibles; le pourcentage couvert varie selon le matériel. Pour les structures construites depuis le 1er janvier 1972, le programme prévoit des crédits à

l'investissement. Le montant maximum de l'aide sera de 30 000 \$ par exploitation.

Rappelons que l'UPA avait fait plusieurs représentations sur certains aspects du programme qu'elle considérait inadéquats. Les producteurs demandaient notamment que les crédits soient calculés à partir de la valeur de remplacement et non à partir du coût d'acquisition. Le programme final n'a pas retenu cette revendication. Toutefois, certains changements auraient été apportés dans les méthodes utilisées pour calculer la valeur résiduelle.

Par ailleurs, malgré la demande de l'UPA, et particulièrement les producteurs de pores, les crédits à l'investissement devront servir en premier lieu à rendre les structures d'entreposage conformes à la norme réglementaire de 200 jours. Toutefois, la version originale du programme semble avoir été assouplie. Ainsi, les propriétaires de structures existantes pourront puiser 60 % de leurs coûts de réparation à même l'aide initiale du programme et utiliser le crédit à l'investissement pour porter ce pourcentage à 90 %. Ils pourront donc ainsi utiliser le reste du crédit à l'investissement pour d'autres travaux d'amélioration, notamment l'achat de terre et certains équipements d'épandage.

D'autre part, les petites entreprises porcines sur fumier liquide, qui possèdent moins de 10 unités animales, ne seront pas tenues d'avoir des plans d'ingénieur.

LES ÉVÉNEMENTS À VENIR

30 juil, 18 h 30, souper au veau lourd organisé par le Syndicat des producteurs de bovins dans le cadre de l'exposition agricole de St-Hyacinthe, sous la grande tente près du Pavillon agro-alimentaire, St-Hyacinthe (Inf.: (514) 774-9154, postes 39 et 41).

31 juil, journée agricole, Ranch La Rémi, Baie-St-Paul (Cté Charlevoix).

5-6 août, session d'information et d'échange sur la conservation des sols et de l'eau, organisée par l'Ass. pour l'amélioration des sols et cultures, la Fédération des agriculteurs et agricultrices francophones du N.-B., la N.B. Federation of Agriculture, l'Union nationale des fermiers, Grand-Sault, Nouveau-Brunswick.

6 août, 11 h 00, concours de chèvres organisé par la Société des éleveurs de chèvres laitières de race du Québec, ITA, St-Hyacinthe (Inf. et inscr.: Danielle Parent, (514) 588-5080).

7 août, 8 h 00, pique-nique annuel des producteurs de pommes du Québec, chez les Pères Oblats, Rougemont (Inf.: Pierre Jodoin (514) 379-9704).

PAGE 2 — LA TERRE DE CHEZ NOUS, 21 JUILLET 1988



Happé par une andaineuse

Raymond Lamarche de l'Épiphanie, âgé d'une soixantaine d'années, est décédé au début de juin dernier après avoir été happé par une andaineuse et frappé à mort par le dévidoir. On s'explique mal les causes de l'accident, mais on pense qu'un jeune enfant, qui se trouvait alors dans la cabine du tracteur, aurait pu actionner la prise de force.

Déchiqueté par une ensileuse

Un jeune travailleur agricole, Yves Béland, 25 ans, a connu une mort atroce lorsqu'il fut déchiqueté par une ensileuse sur la ferme de Henri Lacasse, près de Saint-Foy le mois dernier. Ses vêtements auraient accroché dans la vis sans fin et tout le corps fut entraîné par la suite.

Écrasé sous son tracteur

André Bossé, 60 ans, du canton Ship-ton, près de Richmond en Estrie, a été trouvé mort sous son tracteur le 21 mai dernier. La victime roulait en bordure d'une route non pavée quand elle a vraisemblablement perdu la maîtrise de son véhicule.

DROGUES..., PAS BESOIN!



Santé et Services sociaux

Dernière heure

Au moment d'aller sous presse, La Terre de chez nous apprenait que M. Roger Daoust a remis sa démission comme président de la Fédération des producteurs de lait du Québec. D'ici une prochaine réunion du conseil d'administration de la fédération, Claude Rivard, le premier vice-président assume l'intérim.

Lait nouvelles

Louise St-Pierre

Au niveau canadien, ira-t-on de l'avant dans le dossier du paiement du lait en fonction de ses composants? Une décision sur ce projet qui a donné lieu à nombre de conversations au cours des dernières années devait se prendre en début de semaine, à Edmonton, où s'est tenue la semi-annuelle de la Fédération canadienne des producteurs de lait.

Ce mode de paiement du lait était d'ailleurs le sujet du dernier colloque sur l'économie laitière, organisé en début d'année par le Groupe de recherche en économie et politique agricoles de l'Université Laval. La rencontre avait mis en présence des représentants de toutes les provinces canadiennes et du gouvernement fédéral.

Un des objectifs d'un tel système de paiement serait de rapprocher les produc-

teurs et les transformateurs de lait des signaux du marché.

Deux autres sujets d'importance devaient être abordés au cours de cette même rencontre: l'utilisation de l'hormone de croissance nommée somatotrophine et la demande du Québec d'exclure 30 % des producteurs qui ont les coûts de production les plus élevés dans le calcul du prix cible du lait de transformation au Canada.

Un départ!

La Fédération des producteurs de lait du Québec perd son directeur du Service de la recherche économique. À peine deux ans et demi après son arrivée, M. Claude Lafleur quitte cet emploi.

Agro-économiste, M. Lafleur vient d'accepter le poste de directeur du Service

d'études et recherches de l'Union des producteurs agricoles laissé vacant depuis le départ de M. François Côté. Il entrera en fonction le 8 août.

2¢ de plus

Depuis lundi, le prix du litre de lait de consommation est de 2¢ plus élevé au Québec. Le lait livré à un consommateur doit être vendu entre 94¢ et 1,05 \$ le litre un peu partout au Québec et entre 97¢ et 1,11 \$ en régions éloignées. Le lait offert en comptoir doit être vendu entre 90¢ et 1 \$ ou 93¢ et 1,06 \$ le litre selon la région.

Le litre de lait contenant 2 % de gras doit être vendu à un rabais de 5¢; celui d'un seul % de gras est de 8¢ moins cher que le litre de lait homogénéisé. ■

CONFÉRENCE DES MINISTRES DE L'AGRICULTURE

Plusieurs consensus sont atteints

André Belzile

La conférence des ministres de l'Agriculture tenue à Toronto les 12 et 13 juillet derniers a donné lieu à une série de consensus. Mais à part sur le dossier de la tripartite (voir le texte sur cette page), les ministres sont restés très vagues sur le contenu exact des accords qu'ils ont conclus sur le commerce, sur l'assurance-récolte et sur la stabilisation des grains.

Commerce

Les ministres provinciaux ont une nouvelle fois approuvé la stratégie canadienne dans les négociations bilatérales et multilatérales. En particulier dans le cadre du GATT, le Canada continuera de réclamer une réduction des subventions qui causent des distorsions au commerce « tout en demeurant attentif au besoin de support des agriculteurs canadiens » précise le communiqué émis à la fin de la conférence.

Mais les ministres sont aussi tombés d'accord pour améliorer le commerce entre les provinces canadiennes. Ils ont retenu les principes suivants :

- il faut un libre accès aux marchés;
- il faut reconnaître les possibilités de développement de chaque région;
- il faudra tenir une consultation fédérale-provinciale pour en arriver à des solutions s'appliquant à l'ensemble du pays.

M. John Wise, le ministre canadien de l'Agriculture, a précisé que le gouvernement fédéral mettrait en place des programmes d'ajustements pour les secteurs perturbés à la suite des négociations commerciales. Le premier secteur qui bénéficierait d'un tel programme serait celui des vins.

Les sous-ministres ont été mandatés de poursuivre leurs travaux sur la valeur des quotas, l'allocation interprovinciale des contingents et le concept des marchés segmentés dans le secteur de la volaille.

Les politiques d'aide

Les ministres provinciaux ont recommandé de mettre sur pied un seul programme de stabilisation des grains au Canada. Présentement, il existe un programme pour les grains de l'Ouest et un autre pour ceux de l'Est.

Il semble que ce nouveau programme serait tripartite. Selon Denis Pageau, le chef de cabinet du ministre Wise, on étudie la possibilité de couvrir toutes les

Dans le dossier de l'assurance-récolte, le fédéral tient à ce que les provinces augmentent leur part de ces programmes qui sont de plus en plus coûteux. Présentement en moyenne les provinces payent 11 % des coûts totaux. Deux provinces, Québec et Terre-Neuve, payent la moitié des frais d'administration et le quart des primes alors que les autres ne payent que les frais d'administration. Le ministre Wise a vainement essayé de les convaincre d'adopter la formule de Québec et Terre-Neuve. Devant leur refus, il a décidé de leur faire

Wise et Pagé en désaccord

Dans le dossier de la sécheresse dans l'Est et des difficultés des producteurs de porcs, les ministres Wise et Pagé ne sont pas du tout sur la même longueur d'onde.

En effet, le ministre Pagé déclare que M. Wise s'est engagé envers les producteurs de céréales de l'Est touchés par la sécheresse et les producteurs de porcs. Dans sa déclaration, le ministre Pagé parlait même de 40 millions de dollars pour les producteurs de porcs du Québec en 1988 et 1989.

Au cabinet de M. Wise, on ne voit pas du tout les choses de la même façon. Selon Denis Pageau, des fonctionnaires fédéraux surveillent la situation de la sécheresse dans l'Est. « Si les dommages ne peuvent être couverts par les programmes d'assurance-récolte, le gouvernement fédéral interviendra sur la même base et avec la même diligence que dans l'Ouest. »

Mais par rapport aux difficultés des producteurs de porcs, selon Denis Pageau, le ministre Wise n'a pris aucun engagement. « La situation évolue et il serait douteux qu'il y ait une intervention spéciale pour les producteurs de porcs. »

A.B.

céréales, même celles consommées sur la ferme. Et la volonté du ministre Wise est de déposer un projet de programme d'ici la fin de l'année.

S'il ne peut être mis en place pour la récolte 1989, les ministres provinciaux réclament un programme intérimaire pour l'Est en vue de régler, entre autres, le problème des céréales consommées sur la ferme.

parvenir l'avis de cinq ans requis par les ententes qui dit que le gouvernement fédéral abandonnera ce programme.

Les ministres se sont enfin entendus sur la formation d'un Comité sur l'équité des dépenses agricoles fédérales entre les provinces. Ce comité, composé de représentants des provinces seulement, devra faire une analyse détaillée de ce dossier et le ministre Wise s'est engagé à répondre aux préoccupations soulevées.

TRIPARTITE :

Un pas de plus vers de nouveaux accords

André Belzile

Depuis juillet l'an dernier, le dossier de la tripartite se promène entre les politiciens et les techniciens. Encore une fois, la rencontre des ministres de l'Agriculture, à Toronto la semaine dernière, a donné lieu à des consensus sur certains points et des mandats aux sous-ministres de préciser les détails.

Juste avant la rencontre des ministres, les sous-ministres de l'Agriculture du Canada et des provinces avaient élaboré une proposition assez détaillée qu'ont discuté les ministres. Ils l'ont d'ailleurs fait en présence des représentants des producteurs de bovins, de moutons et de porcs.

Selon le président de la Fédération des producteurs de porcs du Québec, Laurent Pellerin, le dossier a beaucoup évolué. La première phrase de tout le monde a été : « La proposition est intéressante mais on n'est pas nécessairement d'accord avec tous les détails. » Pour les représentants des producteurs de bovins de l'Ouest du pays, il s'agit d'un changement radical de position car dans les rencontres précédentes, ils ne montraient aucun intérêt pour une tripartite modifiée.

Le panel

Pour surveiller l'application des nouveaux accords tripartites, on créerait un panel d'experts. Dans chaque cause, trois d'entre eux seraient chargés de décider si le ou les programmes qu'on lui réfère causent des préjudices aux producteurs qui n'en bénéficient pas. Durant la durée des accords, toute création ou modification de programmes lui serait automatiquement référée.

Dans la proposition des sous-ministres, une décision du panel aurait force de loi sauf si les deux tiers des autres signataires la rejettent. Le caractère d'automatisme et d'obligation de se conformer à la décision n'a pas plu aux ministres : l'agriculture est un champ de juridiction partagée et les provinces ne veulent pas soumettre leur pouvoir aux volontés de non-élus.

Les ministres ont donc accepté le principe d'un panel mais ont demandé aux sous-ministres de mettre au point une nouvelle proposition de fonctionnement.

Le plafonnement des dépenses

La proposition des sous-ministres contenait un plafonnement des dépenses faites en faveur des producteurs de viande rouge par les deux niveaux de gouvernement. Ce plafond était de 7,5 % du rendement du marché mais le sous-ministre de l'Agriculture du Québec, Ghislain Leblond, s'y était opposé le jugeant trop faible. Les ministres eux se sont entendus pour qu'il y ait un plafond mais n'ont pas fixé le pourcentage.

À l'intérieur de ce plafond, une province pourrait choisir le type de programme qui lui convient le mieux. Au moment de la signature de l'accord, si les avantages donnés aux producteurs de viande rouge dépassent le plafond fixé, les provinces et le gouvernement fédéral ont trois ans pour diminuer les sommes versées et se conformer au plafond.

Une province aurait quand même le droit de défoncer le plafond sans subir les foudres des autres signataires. Elle pourrait le faire en cas de désastre comme une sécheresse ou des inondations. Elle pourrait aussi le faire quand sa production est jugée de petite taille par rapport à la production nationale.

suite à la page 18

Arbitrage

Entre couvoiriers et producteurs

France Groulx

MONTREAL — Les négociations pour le renouvellement des conventions de mise en marché entre les producteurs d'oeufs d'incubation d'une part et les Couvoiriers du Québec et la Coopérative Fédérée d'autre part ont été entreprises il y a plus de dix mois. Comme les parties n'arrivent pas à s'entendre, c'est la Régie des marchés agricoles — une fois de plus — qui tranchera grâce à son pouvoir d'arbitrage.

L'audition s'est déroulée lundi dernier à Montréal dans les locaux de la Régie des marchés agricoles. Notons que la Coopérative Fédérée et les couvoiriers ont une position commune. Maître Alain Garneau représentait la Fédérée et l'avocat Pierre Brosseau défendait le Syndicat des producteurs. Le mode de paiement des oeufs et la méthode de fixation de la demande constituent les points litigieux.

Un seul prix, celui de l'incubation

La Fédération des producteurs réclame que les couvoirs paient tous les oeufs sur la base du prix du marché de l'incubation. Dans les faits les oeufs de surplus sont écoulés sur le marché des oeufs de table à un prix inférieur à celui des oeufs d'incubation. Par conséquent, le producteur reçoit un prix inférieur si ses oeufs finissent sur le marché de table.

Au cours des audiences un régisseur a interrogé les couvoiriers à savoir s'il était possible que des importations d'oeufs des États-Unis puissent faire en sorte que les

oeufs québécois deviennent excédentaires et qu'ils soient expédiés sur le marché des oeufs de consommation. Les couvoiriers ont déclaré qu'une telle pratique n'était pas économiquement avantageuse.

L'avocat de la Fédérée, Alain Garneau, a expliqué au cours de son exposé que les producteurs ne devraient pas s'attendre à ce que les couvoiriers remplissent le rôle d'un régime de stabilisation des prix. Les couvoiriers disent qu'ils ne devraient pas avoir à assumer seuls tous les risques reliés au déséquilibre entre l'offre et la demande.

Des bordereaux mieux détaillés

La Fédération des producteurs réclame d'autre part que les bordereaux de paiement soit plus explicites. Les producteurs auraient de la difficulté à établir la concordance entre le produit livré et le chèque reçu. De plus, le délai moyen de paiement est de 38 jours, la Fédération voudrait le porter à 33 jours.

À ce sujet la Fédérée et les couvoiriers déclarent que le délai actuel de paiement est acceptable et que les informations additionnelles sur les bordereaux de paiements demandées par la Fédération ne feraient qu'accroître les charges administratives.

Ajustement sur le taux d'éclosion

Une augmentation prolongée de la période d'entreposage tend à réduire le taux d'éclosion des oeufs. À ce sujet, les producteurs réclament qu'à défaut de mettre les oeufs en incubation au plus tard le

7^e jour après la ponte, les couvoiriers appliquent un ajustement au taux d'éclosion de 1 % à compter du huitième jour après la journée de ponte.

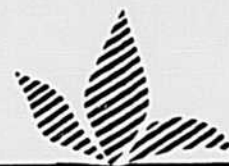
Les couvoiriers réclament que le délai soit de huit jours après le ramassage des oeufs et que l'ajustement du taux d'éclosion pour le retard dans la mise en incubation soit de 0,5 % par jour. L'avocat de la Fédérée maintient qu'un délai plus long permettrait aux couvoirs une meilleure marge de manoeuvre et ainsi d'accroître la possibilité d'incuber tout oeuf en inventaire.

Fixation de la demande

Il reviendra également à la Régie des marchés agricoles de trancher sur le mode d'établissement de la demande. Les couvoiriers réclament que la demande soit établie en prenant en considération les mêmes critères qui sont utilisés pour la fixation des prix des oeufs d'incubation. La Fédération s'y oppose proposant un processus plus souple.

V I V E Z B I E N
A V E C L A T E R R E





Zonage: La politique du pire

L'attitude actuelle de la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) est tellement contraire aux buts qui lui ont été assignés, tellement opposée à celle qu'elle avait jusque-là adoptée qu'elle semble chercher à provoquer le gouvernement pour qu'il la reconfirme dans son mandat initial. Une telle politique visant à appliquer à la lettre les directives reçues s'avère, en effet, tellement absurde qu'elle place le parti au pouvoir face à ses engagements de promouvoir l'économie québécoise.

Or, au cours des dernières décennies, l'agriculture s'est avérée une locomotive du développement économique du Québec, parce que notamment, parmi les retombées les plus évidentes de l'adoption de la loi concernant le zonage agricole, il y eut cet impact psychologique énorme qui amena à l'époque la population en général et les agriculteurs en particulier à désormais savoir que l'agriculture constituait une ressource extrêmement importante qui justifiait qu'on la protégeât au même titre, par exemple, que les monuments historiques. L'agriculture passa ainsi de la dernière place (on ne cultivait jusque-là que les espaces négligés par les « développeurs ») à la première. Dès lors, les agriculteurs se sentirent à ce point valorisés qu'ils investirent massivement au point de permettre au Parti québécois d'être reconduit au pouvoir pour un second mandat, en dépit d'une situation éco-

nomique qui aurait dû lui être autrement défavorable.

Parti surtout urbain, le Parti libéral a semblé depuis tirer une leçon de cette expérience. Il a paru apprendre que l'agriculture constituait l'avant du développement urbain. On se souviendra à cet égard que les premières demandes réclamant un zonage agricole émanaient de géographes urbains surtout préoccupés par l'expansion, en saut de mouton, des banlieues montréalaises. Le rapport Lechelle et les propos du professeur Racine eurent, à cet égard, au début des années 70, un impact réel sur l'opinion publique. Dans cette foulée, l'étonnement que manifestent présentement les municipalités au sujet de la générosité excessive de la CPTAQ s'inscrit dans une tradition bel et bien urbaine, étant donné que la situation agricole a sa contrepartie en ville.

Ces préoccupations rencontraient déjà celles que l'UPA exprimait alors pour des raisons qui touchaient davantage, du point de vue des agriculteurs, la sécurité des investissements et la cohérence des voisinages. L'UPA plaçait de plus en faveur du développement intégré des ressources et donc en faveur d'un concept qui dépassait largement ceux qui furent finalement retenus. Bref, dans ce contexte, on créa la Commission de protection du territoire agricole avec tous les effets bénéfiques qui en résultèrent, tant d'un point de vue

agricole qu'urbain, sans aller toutefois jusqu'à reconnaître la complémentarité de l'espace agricole et forestier. Une bonne partie des équivoques qui subsistent aujourd'hui viennent du fait qu'on n'a pas encore reconnu ces vocations primaires complémentaires.

Aujourd'hui, cette même commission tire dans les jambes des agriculteurs qu'elle a pour mission de protéger et dans celles des municipalités qui ont généralement pris l'habitude de considérer l'agro-foresterie parmi les valeurs sûres sur lesquelles elles pouvaient compter. Si la situation linguistique menace à la longue de nuire à la popularité du Parti libéral dans les villes, c'est la dévalorisation du travail primaire, par un retour à la libre spéculation sur les terres agro-forestières, qui risque, dans les campagnes, de réduire sa clientèle.

La réaction récente du ministre de l'Agriculture, M. Michel Pagé, et du Premier ministre, Robert Bourassa, à l'alerte donnée par la presse en général, paraît indiquer que le gouvernement n'attendra pas d'être vaincu électoralement pour reconnaître l'importance de l'agro-foresterie au Québec et pour maintenir la ceinture de sécurité qui assure son développement. Il demeure que seuls les futurs décrets concernant cette question nous permettront de juger des véritables intentions du gouvernement.

Point de vue

La formule des compagnies agricoles

Jean-Pierre Belisle

Il y a quelques mois, les producteurs de pommes de terre du Québec acquéraient la compagnie « Les patates québécoises ltée » par le biais de leur propre compagnie de commercialisation soit, « Pomexpan inc ». C'est ainsi que les producteurs-actionnaires de Pomexpan devenaient propriétaires d'un poste d'emballage employant quelque 70 personnes, d'une flotte importante de camions et d'autres biens appartenant à cette compagnie de St-Romuald. L'objectif fondamental de cette transaction n'est pas autant la compagnie que son contrôle sur près de 50 % du marché des grandes chaînes d'alimentation au Québec.

La Fédération des producteurs de pommes de terre du Québec, organisation affiliée à l'UPA et administrant un plan con-

joint de mise en marché, n'est pas étrangère à cette acquisition puisqu'elle est d'une part l'instigatrice de Pomexpan et que son président est également le président de cette compagnie. Pour plusieurs, ce geste économique s'avère être un véritable coup de maître qui risque de rapporter beaucoup aux producteurs de pommes de terre du Québec. Cependant, cet achat met également en relief un concept jusque-là presque inexistant dans la « Belle Province ». Il s'agit, on s'en doute, du rôle de l'association professionnelle des agriculteurs, dans un champ d'activités réservé aux compagnies privées et aux coopératives. Certes, ce n'est pas d'hier que de nombreux producteurs, et ce, dans l'ensemble des secteurs des productions agricoles, souhaitent que leurs fédérations trouvent une formule où les producteurs, collectivement, deviendraient propriétaires

d'industries de transformation. Ce sujet émerge surtout lorsque les intermédiaires tentent de combattre la création d'agence de vente par laquelle les producteurs anticipent de vendre collectivement leurs produits. Toutefois, entre une suggestion et la réalisation d'un tel projet, il y a une marge significative qui semble néanmoins vouloir s'estomper de plus en plus. D'abord, pour les fédérations qui ont suscité la création de compagnies, la porte est grande ouverte et pour les autres, il suffira tout simplement de suivre cette même voie. Reste quelques problèmes « logistiques », comme l'attitude d'une industrie appartenant collectivement à des producteurs et qui doit négocier des prix avec ces mêmes producteurs. Il faut remarquer que les coopératives possèdent également ce problème et elles réussissent généralement à bien se tirer d'affaire. Parlons alors de

la possibilité de compétition entre des coopératives et des compagnies appartenant toutes les deux à des producteurs agricoles. Certains affirment qu'il serait « indécent » d'agir ainsi alors que d'autres croient que si les producteurs s'impliquent dans le domaine de la commercialisation, ce sera précisément pour mousser la compétition dans des secteurs contrôlés par un nombre trop restreint d'acheteurs.

Quoi qu'il en soit, il est évident que des milliers de producteurs s'unissant pour acquérir une entreprise possèdent un pouvoir financier fort important. Si l'acquisition de cette entreprise peut influencer, à l'avantage des producteurs, la situation de ce secteur de production ou permet d'écouler plus facilement la production, il serait alors un peu trop « puritain » de ne pas en profiter.

LES PRIX DU LAIT

La régie rend sa décision

Louise St-Pierre

Par sa récente décision arbitrale, la Régie des marchés agricoles du Québec vient de modifier les prix du lait de classe II et III en les augmentant de 0,58 \$ l'hectolitre; quant aux prix du lait de classe IV et de classe V, ils ont été respectivement haussés de 0,41 \$ et de 0,61 \$ l'hectolitre.

Et si la Fédération des producteurs de lait du Québec et les deux associations accréditées pour représenter les transformateurs — la Coopérative Fédérée de Québec et le Conseil de l'industrie laitière du Québec Inc. — ont dû faire appel à un arbitre pour déterminer comment devait s'appliquer l'augmentation de 0,58 \$ l'hectolitre de lait résultant des modifications à la politique fédérale annoncées par le ministre John Wise, en février dernier, c'est définitivement parce que les trois parties n'avaient pu s'entendre. Les négociations ont été infructueuses; et la conciliation qui a suivi n'a débouché sur rien. Aussi, la Fédération a demandé un arbitrage; les parties ont donc été entendues en audience publique par la Régie avant qu'elle ne rende sa décision en fin de juin.

Une sévère remarque

Dans le texte de sa décision arbitrale, la Régie blâme sévèrement les trois parties qui font preuve d'une trop grande méfiance quand vient le temps de négocier, négligeant ainsi l'importance économique de l'industrie laitière du Québec. « Nous comprenons que chacun a des intérêts à défendre et il est normal que les parties fassent valoir le point de vue de leurs commettants. Mais une fonction de représentation ne devrait pas empêcher de rechercher ensemble le mieux-être de l'industrie par un consensus de bon aloi », peut-on lire.

À son avis, un plan conjoint ne doit pas uniquement permettre des affrontements au moment des négociations et leurs solutions automatiques par un tiers arbitre. Car, précise-t-on, il doit avant tout servir à la mise en place d'un plan d'action dans une perspective du développement d'un marché. « L'arbitrage devrait donc constituer un accident de parcours plutôt que la règle. »

Ceci dit, on voit une lueur d'espoir. La Régie se réjouit du fait que les trois parties auraient convenu que dorénavant une entente pour fin d'homologation lui sera présentée quand elles auront échangé sur les mêmes sujets, en même temps. Une condition essentielle, soutient la Régie, pour s'entendre sur les conditions de mise en marché du Québec.

Pour comprendre la décision de la Régie, il convient de rappeler la position de chacune des trois parties. La Fédération avait proposé une répartition de l'augmentation de 0,58 \$ de telle sorte que la

hausse en classe IV soit de 0,38 \$ l'hectolitre et celle de la classe V de 0,65 \$. Le Conseil était favorable à cette proposition en autant que les Coopératives l'acceptent. De son côté, la Fédérée n'acceptait pas que le prix du lait de classe V soit de plus de 0,58 \$. Pour ce qui est de la baisse de 0,20 \$ du prix de la classe V, suggérée par la Fédération, la coopérative ne s'y opposait pas en autant que la Fédération en assume la responsabilité.

À titre d'arbitre, la Régie se dit tout à la fois en accord et en désaccord avec les trois parties impliquées dans le litige portant sur l'ajustement du prix du lait de classe IV. Aussi, en tenant compte du fait que toutes les parties ont accepté — dans le futur — de revoir la grille des prix en fonction des marchés desservis par l'ensemble des entreprises québécoises, la Régie a décidé d'un ajustement de 0,17 \$ l'hectolitre pour le lait de classe IV d'où l'augmentation de seulement 0,41 \$.

« Pour le prix du lait de classe V, nous croyons devoir retenir les arguments soumis par la Fédération. Il nous apparaît qu'une correction de marge de 0,03 \$ l'hectolitre pour la période du 1er février au mois d'août ne pourra causer de difficultés sérieuses aux entreprises en cause. Ce prix devra être examiné au cours des prochains mois », a décidé la Régie bien consciente que cette différence de marge devra être assumée par les producteurs. En regardant les chiffres, on voit qu'il s'agit d'une somme de moins de 200 000 \$, soit 2 \$ par mois par producteur de lait.

En fin de décision, la Régie rappelle que les trois parties ont commencé à renégocier toute la convention de mise en marché du lait. Elle dit espérer qu'elles pourront convenir elles-mêmes d'une grille des prix du lait en tenant compte des coûts de production et des besoins des transformateurs afin de conserver et développer les marchés dans le meilleur intérêt de tous.

La décision

Pour comprendre la décision de la Régie, il convient de rappeler la position de chacune des trois parties. La Fédération avait proposé une répartition de l'augmentation de 0,58 \$ de telle sorte que la

Jeanne Sauvé conférencière à L'AFEAS

C'est dans le cadre du 23e congrès annuel de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS) que Son Excellence la très Honorable Jeanne Sauvé, gouverneur général du Canada, prononcera, lors d'un banquet, une conférence sur l'implication politique des femmes. L'activité se déroulera à l'Auberge des Seigneurs à St-Hyacinthe le 16 août à compter de 19 h 30 heures (banquet suivi de la conférence).

Mme Sauvé prendra la parole devant plus de 1 000 congressistes AFEAS venant de toutes les régions du Québec. L'AFEAS, qui regroupe actuellement 30 000 Québécoises réparties dans 550 localités, tente d'amener les femmes à s'impliquer en politique. D'ailleurs, la région du Bas-St-Laurent Gaspésie lançait, au printemps, un premier « club politique » réunissant des femmes désireuses de participer à la politique municipale, provinciale ou fédérale. La conférence de Mme Sauvé saura certes susciter un vif intérêt.

Journaliste de carrière, Mme Sauvé se fait élire, en 1972, députée libérale à la Chambre des communes. Successivement, elle a occupé les postes de ministre responsable des Sciences et de la Technologie, ministre des Communications et ministre responsable des pays francophones au ministère des Affaires extérieures. En 1980 elle fut élue à l'unanimité à la présidence de la Chambre des communes. Finalement, le 23 décembre 1983, elle devient le 23e gouverneur général du Canada et la première femme à occuper ce poste.

Les personnes intéressées à assister à ce banquet, peuvent rejoindre le Secrétariat de la région Richelieu-Yamaska en composant le (514) 773-7011 ou en écrivant au 650, Girouard, C.P. 370, St-Hyacinthe J2S 7B8. Les billets sont en vente au prix de 20 \$ pour les membres AFEAS et de 30 \$ pour les non-membres. Toutes les réservations doivent être faites avant le 5 août.



AVIS AUX POMICULTEURS

PLAN TRIPARTITE NATIONAL DE STABILISATION DU PRIX DES POMMES

- Garantisiez à votre entreprise un prix de soutien pour le marché frais, de transformation et du jus.
- Profitez de la participation des gouvernements aux primes: 1/3 Fédéral, 1/3 Provincial, 1/3 Producteur

Date limite d'adhésion: 1^{er} août 1988

COMMUNIQUEZ IMMÉDIATEMENT AVEC LE BUREAU DE LA RÉGIE DES ASSURANCES AGRICOLES DU QUÉBEC DE VOTRE RÉGION.

Rimouski: 722-3586	Trois-Rivières: 375-1609	Nicolet: 293-2026
Québec: 643-0880	Longueuil: 873-2343	Sherbrooke: 569-6393
Beauce: 397-6884	Buckingham: 986-1997	St-Hyacinthe: 773-6619
Iberville: 346-8780	Amos: 727-9335	Charlemagne: 581-7171
		Alma: 662-6682

Canada

Québec

**L'ALCOOL
AU VOLANT**

C'est criminel

QU'ON SE LE DISE

*Un appui
à la campagne de la*

Régie de
l'assurance automobile
du Québec

**LA TERRE
de chez nous**

Le seul hebdomadaire agricole
d'expression française
à rayonnement national en Amérique

Fondé en 1929
Propriété de l'UPA

ABC 555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 3Y9
Tél. (514) 679-0530

Directeur: Hugues BELZILE
Rédacteur en chef: André CHARBONNEAU
Secrétaire de rédaction: Rosaline D.-LEDOUX
Directeur de la publicité: Réjean POULIOT
Représentants publicitaires:
Christian GUINARD, Real LOISEAU
Représentant à Toronto: Joseph-D. GAGNON
Tél. Toronto (416) 363-0522

Directrice du tirage:
Micheline COURCHESNE
Composition et montage:
Rive-Sud Typo Service Inc.
Impression: Imprimerie Transmag

Publié le jeudi de chaque semaine
Abonnement: 1 an, 18 \$; 2 ans, 30 \$; 3 ans, 38 \$
Chèque ou mandat à l'ordre
de La Terre de chez nous et adressé au:
Service du tirage
La Terre de chez nous
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil, Québec J4H 3Y9
(Pas d'argent comptant S.V.P.)

Depôts légaux
Bibliothèque nationale du Québec 2e trimestre 1988
Bibliothèque nationale du Canada ISSN 0040-3830
Enregistrement No 1051
Courrier de deuxième classe

FRAISE DE TRANSFORMATION: Un marché fluctuant

Alors qu'en 86 et en 87, les producteurs de fraises du Québec pouvaient penser à un nouveau débouché du côté de la transformation, rien ne va plus cette année depuis qu'on a enregistré des surplus sur le marché mondial et que le prix est à la baisse. Les gros acheteurs que sont Culinar, Kraft, Catelli, la Conserverie des Laurentides et Cantin veulent acheter au prix international de l'offre et de la demande qui est de 50 à 60¢ la livre. Il est impossible pour les producteurs d'ici de rivaliser avec la compétition qui vient en particulier de Pologne, du Mexique, du Chili ou de Californie, parce qu'il en coûte environ 75¢ la livre pour rentrer dans les coûts de production au Québec.

L'an dernier, les acheteurs d'ici ont payé 87¢ la livre pour la fraise de transformation et les quatre ou cinq producteurs équipés pour l'équeutage ont écoulé sur ce marché près de 600 000 livres de fraises, ou 270 tonnes. C'est bien peu si on compare avec la production totale du Québec qui était l'an dernier de 8 840 000 tonnes métriques. C'est cependant important pour régulariser les prix sur le marché frais, puisque ce qui va à la transformation permet de maintenir un prix raisonnable pour tout le monde. C'est du moins l'opinion de Normand Gauvin, de l'Ange-Gardien.



Normand Gauvin se mêle à l'équipe pour équeuter les fraises qui restent avec leur queue après être passées dans la machine.

un des quelques producteurs qui croit qu'il y a place pour la fraise transformée au Québec.

Il est bien difficile de connaître les quantités exactes de fraises achetées par les transformateurs sur le marché mondial puisqu'il s'agit de transactions privées. Des statistiques mentionnent que les ports du Québec ont reçu 6,6 millions de livres l'an dernier et Raymond Vallière du développement commercial au MAPAQ parlait, lors du symposium sur la fraise à l'Université Laval en 85, de 6,5 millions de livres de fraises transformées au Québec par les entreprises dont il est fait mention au début de ce texte.

Transformer de la fraise: un investissement important

Normand Gauvin et les quelques autres producteurs qui préparent les fraises pour la transformation ont dû investir de 100 000 à 150 000 \$ en équipement. En plus d'une machine pour laver les fruits, il faut une équeuteuse, une calibreuse et une chambre froide. La fraise à transformer doit être récoltée bien mûre pour plus de saveur et on enregistre des pertes de l'ordre de 15 % à l'équeutage.

Le MAPAQ encourageait des producteurs à aller du côté de la transformation il y a quelques années et il a même subventionné deux unités pour préparer les fraises. Mais maintenant que le marché se détériore, Québec devrait faire quelque chose pour protéger ses investissements et en même temps tous les producteurs de fraises du Québec, estime Normand Gauvin. « Cette année, on transforme moins de fraises et ça a fait tomber les prix pour tout le monde. Nous sommes équipés pour fournir 10 % des besoins des transformateurs. Pour garder ce volume, il nous faut trouver un mécanisme pour compenser la différence de prix entre le marché international et ce que ça coûte pour produire ici. »

Une aide en vue

Le syndicat des producteurs et productrices de fraises du Québec a étudié la possibilité d'utiliser, pour la fraise de transformation, la loi fédérale sur la vente coopérative des produits agricoles. Ce système déjà utilisé dans le bleuets au Lac-Saint-Jean accorde une avance en fonction du coût de transformation et garantit un prix basé sur 80 % du prix du marché. Lorsque le prix est élevé, le programme ne s'applique pas. Malheureusement, il était trop tard pour appliquer cette formule en 88 et on compte bien au syndicat s'en prévaloir l'an prochain, si le besoin s'en fait sentir. En attendant, la déprime des prix aura eu ses effets: un des producteurs-transformateurs a écoulé sa production sur le marché frais et les autres ne réussissent à survivre que grâce à quelques petits acheteurs prêts à payer un peu plus que le prix du marché mondial.



La table de triage est munie d'une calibreuse qui permet de séparer les fraises de différentes grosseurs. Comme on le voit à l'arrière de la photo, l'emballage se fait dans des chaudières de plastique avant d'être réfrigéré et acheminé vers les transformateurs. On compte quatre entreprises qui font de la fraise de transformation au Québec sur une base industrielle. En plus de celle de l'Ange-Gardien, on en trouve deux à Saint-Anne-des-Plaines et une à l'Île-d'Orléans.

Des OUI et des NON de la Régie

Louise St-Pierre

La Régie des marchés agricoles du Québec vient d'approuver le **Règlement sur les contributions des fédérations et des syndicats spécialisés à l'Union des producteurs agricoles** qui était modifié par les délégués au congrès général de décembre dernier. Il s'agit en fait d'une augmentation de près de 10 % de la contribution de ces organismes au financement de l'Union. Ce nouveau règlement entrera en vigueur le 1er août.

Les contributions des fédérations et syndicats spécialisés représentent 40 % du financement de l'Union. La cotisation annuelle de tous les producteurs — maintenant établie à 155 \$ — lui procure l'autre partie de ses revenus.

La Fédération des producteurs de bleuets du Saguenay-Lac-Jean est morte. Vive le Syndicat des producteurs de bleuets du Québec qui administre maintenant le plan conjoint des producteurs de ce petit fruit!

Pour comprendre ce changement, il suffit de savoir que la fédération avait cessé toutes ses activités depuis 1984 alors que le syndicat s'engageait dans la mise en marché du bleuets. C'est d'ailleurs à la demande de la fédération que la Régie a adopté l'ordonnance modifiant le Plan conjoint des producteurs de bleuets du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Avant de prendre cette décision, la Régie avait tenu à Chicoutimi une audience publique.

Quatorze bleuetières coopératives, quatre entreprises (acheteurs) et 24 producteurs indépendants sont membres dudit syndicat.

À leur assemblée générale, les producteurs visés par le Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec ont adopté un règlement modifiant le Règlement sur la division en groupes des producteurs de bois de la région de Québec. Ils voulaient ainsi préciser les modalités d'élection des délégués. Pour ce faire, deux articles du règlement ont été modifiés.

Soumis à l'approbation de la Régie et paru dans la Gazette officielle, ce règlement est maintenant en vigueur.

CARTES D'AFFAIRES

Grondin, Poudrier, Isabel, Morin, Gagnon & associés

AVOCATS

Le Bâtonnier Henri Grondin, C.R.I.
Lorne Giroux, LL.M., LL.D.
Claude Lacroix
Jean-Pierre Cantin
Julie Dutil
Marc Hurtubise
Diane Blondeau
Jean Poudrier, B.Sc.S., C.R.I.
Gilles Gaumond

Pierre Ouellet
John White
Françoise Mercure
Bruno Néron
Harold Guay
Jean Morin
Jean F. Keable
Denis Bradet, C.R.I.
Denis Jacques, C.R.I.

Marie-Andrée Gauthier
Claire Lemieux
Marie-Josée Côté
Robert P. Gagnon, C.R.I.
Louis Vailancourt
France Thibault, C.R.I.
Yves Lacroix
Lise Arseneault
Jean-Luc Rivard
Suzanne Larouche
*Agent de marques de commerce

Honorable Rémi Bujold, C.P.

Conseil: Honorable Paul Lesage, C.R.

Québec: 1, Parc Samuel Holland, Bureau 2340, (Québec) G1S 4P2. Tél. (418) 687-3233

Montréal: Tél. (514) 848-7023

Télex 051-3786, local 287 — Télécopieur (418) 687-9561

108e EXPOSITION AGRICOLE DU COMTÉ DE VERCHÈRES

Du jeudi 4 août au dimanche 7 août 1988

PROGRAMME DES ACTIVITÉS

JEUDI 4 AOÛT

13 h 00 - Casino (vrai argent)
19 h 00 - Compétition scie mécanique
21 h 00 - Tir de chiens
23 h 00 - Danse avec animation sous le chapiteau

VENDREDI 5 AOÛT

13 h 00 - Casino (vrai argent)
15 h 00 - Jugement des arts domestiques
- Jugement produits du rucher et de l'érable
19 h 30 - Compétition de 3 roues
21 h 00 - Discothèque et jeux sous le chapiteau

SAMEDI 6 AOÛT

10 h 00 - Jugement des jeunes ruraux
- Moutons
- Volailles et lapins
- Grande culture

13 h 00 - Produits maraichers
- Chevaux: croisés lourds, croisés légers
13 h 00 - Clown Ronald McDonald
- Jugement des bovins et des chevaux
- Casino (vrai argent)
19 h 30 - Spectacle de chevaux
- Discothèque avec animation

DIMANCHE 7 AOÛT

10 h 00 - Messe sous le chapiteau
11 h 00 - Improvisation des jeunes ruraux
12 h 30 - Concours de conduite de tracteurs
13 h 00 - Spectacles de chevaux attelés
- Course aux trésors
- Casino (vrai argent)
18 h 00 - Souper méchoui
- Discothèque avec animation

Autoroute 30, sortie 149 - Calixa-Lavallée

Pour information: Tél. (514) 652-3502

DINDONS REPRODUCTEURS

Quotas spéciaux pour 1989

Isabelle Paradis

À compter de 1989, une partie de la mise en marché des dindons de réforme sera soumise à des quotas spéciaux. C'est ce qu'a décidé l'Office de commercialisation du dindon à sa dernière réunion. Mais la Fédération des producteurs de volailles du Québec (VOLBEC) n'a pas appuyé cette décision et s'est abstenue lors du vote, tout comme les

producteurs du Nouveau-Brunswick.

Le débat en cause n'est pas nouveau. La mise en marché des dindons servant à la reproduction (provenant des troupeaux dits multiplicateurs) fait l'objet de controverses, opposant particulièrement l'Ontario aux autres provinces, depuis environ huit ans. Et, selon Serge Deschamps — secrétaire de Volbec — c'est probablement de guerre lasse que la nouvelle politique a été acceptée.

À l'origine du problème, on retrouve la compagnie ontarienne « Hybrid ». Cette dernière a développé une race de dindon qui a acquis une renommée non seulement nationale mais mondiale. Elle a donc augmenté considérablement la taille de son troupeau multiplicateur.

Lorsque ces oiseaux ont terminé leur « mandat » de reproduction, ils sont vendus sur le marché de la surtransformation à même les quotas de production. Cette situation irritait bien sûr les producteurs commerciaux, surtout ontariens, qui se voyaient ainsi privés d'un volume potentiel de vente, et qui réclamaient depuis longtemps que cette « érosion » du marché soit absorbée par l'ensemble des producteurs canadiens.

La nouvelle politique prévoit donc allouer des quotas dits « conditionnels » pour les volumes qui excèdent les niveaux de mise en marché en 1984, considérés comme l'année de référence.

Les prévisions fournies par les divers organismes provinciaux concernant la mise en marché d'œufs de dindons multiplicateurs indiquent une augmentation de 31 % en 1988 et de 67 % en 1990, à l'échelle nationale.

Comment expliquer cet appétit ? En partie, explique Claude Lussier — économiste à Volbec — parce que le Canada est reconnu comme exportateur d'œufs de dindons multiplicateurs. Il y a quelques années, la demande interne était également importante, mais cette dernière s'est stabilisée puisque les provinces sont graduellement devenues autosuffisantes en troupeaux reproduc-

teurs. L'expansion actuelle est donc étroitement liée aux marchés d'exportation.

Les entreprises canadiennes sont en effet en mesure d'offrir des œufs de multiplicateurs à des prix intéressants pour les acheteurs, justement parce qu'elles peuvent se reprendre en obtenant de bons prix (autour des 40¢ la livre) au moment d'écouler les reproducteurs matures sur le marché de surtransformation. Par contre, la situation est en quelque sorte l'inverse aux États-Unis. Les gros dindons reproducteurs américains n'atteignent pas les marchés de surtransformation; ils sont plutôt destinés aux « restants » (moulée, saucisses, etc.) et se vendent autour de 8¢ la livre.

Volbec éprouve certaines réticences face à cette politique, car on estime que les prévisions de mise en marché sont exagérées dans certaines provinces. D'autre part, on craint que le mécanisme ne soit pas assez étanche. On se demande si les entreprises pourront vraiment écouler tous ces œufs de reproducteurs et de quelle façon on pourra contrôler si les quotas « conditionnels » sont vraiment utilisés pour la mise en marché de multiplicateurs et non des dindons commerciaux. ■

Petites NOUVELLES

L'homme qui lançait des poulets

(ASP) Ron Gould, technicien au Conseil national de recherches à Ottawa, passe ses journées à lancer des poulets morts sur des pare-brise, avec un fusil de 22 mètres de long. M. Gould simule ainsi l'impact des oiseaux qui viennent s'écraser sur les pare-brise des avions, afin de vérifier leur résistance aux chocs et leur herméticité*. Les fabricants, qui doivent satisfaire aux normes de sécurité aéronautique, viennent de plusieurs pays pour faire évaluer leurs pare-brise. Il leur en coûte 4 000 \$ par jour. M. Gould a sacrifié ainsi plusieurs milliers de poulets, en 18 ans de métier, tout cela pour l'amélioration de notre sécurité. Et jusqu'ici, sans doute parce que ses activités n'étaient pas connues, il a su éviter les foudres des défenseurs des animaux. M. Gould a déjà essayé de lancer plutôt des oiseaux synthétiques, mais ça ne donnait pas de bons résultats. Et à bien y penser, terminer sa vie de poulet sur le pare-brise d'un avion, est-ce bien pire que la finir chez Saint-Hubert BBQ?

*La résistance des pare-brise, pas celle des poulets!

L'ouest ne s'asséchera pas demain

(ASP) L'Ouest canadien renfermerait plus de pétrole qu'on ne l'avait prévu. C'est du moins la conclusion d'un rapport qui a été rendu public par le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Marcel Masse. On estime ces réserves insoupçonnées à 3,6 milliards de barils de pétrole léger et moyen, dont une grande proportion serait économiquement récupérable. Dans ce bassin, on a identifié ou extrait 15 milliards de barils de pétrole depuis la découverte d'un premier gisement à Leduc en 1947. Il a coulé de l'huile sous les ponts depuis.

Une bonne récolte ça commence par une bonne batteuse! «Voici LAVERDA 3790»

- Moteur FIAT 175 hp garanti 4 ans.
- Batteur de 1 346 mm de largeur et 600 mm de diamètre avec 8 battes.
- Surface de séparation totale 6,68 m².
- Surface de nettoyage totale 4,56 m².
- Transmission hydrostatique.
- Poste de conduite centralisé avec moniteur de fonctionnement électronique.
- Barre de coupe de 4,80 mètres.
- Inverseur de rotation de la barre de coupe et du convoyeur d'alimentation.



Venez rencontrer votre concessionnaire FIAT à l'expo

- St-Hyacinthe du 21 au 31 juillet
- Rimouski du 2 au 7 août
- St-Isidore du 4 au 7 août
- Thetford Mines du 26 au 31 juillet
- St-Pascal du 9 au 14 août
- St-Agapit du 10 au 14 août
- Victoriaville du 8 au 14 août

Puissance, confort, haute performance et économie c'est possible avec un tracteur

«80-90 DT»

- Moteur de 3 908 cm³ ou 239 po³.
- Choix de 4 transmissions avec possibilité de HI-LO hydraulique.
- Essieu avant avec rayon de braquage très court et à double joint de cardan.
- Moteur garanti 4 ans sans limite d'heures.
- Capacité du relevage 3 points de 3 500 kg.
- Cabine super confort avec porte de chaque côté et grande surface vitrée.



Feedstor

...le silo à atmosphère contrôlée

DIFFÉRENT DES AUTRES PAR:

1. Sa fabrication: acier vitrifié deux fois.
2. Sa couleur: blanc lustré.
3. Son système de respiration équilibrée: l'air ne peut venir en contact avec l'ensilage.
4. Son système de déchargement par la base: accessible en tout temps.

Et, toujours disponible le SILO CONVENTIONNEL CO-OP en douves de béton pressées par:

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
Téléphonez sans frais en composant
1-800-567-7875

L'avenir est dans le coco

Jacques Légaré

Un éleveur de caille c'est rare. Mais ce qui est encore plus rare, c'est un éleveur de cailles qui concentre l'essentiel de ses efforts sur la vente des oeufs de caille marins. C'est le cas du producteur beauceron, Jean-Marc Rancourt, de St-Prosper.

Natif de l'Ontario et résident de la Beauce depuis 11 ans, Jean-Marc n'avait rien qui le prédestinait à une production agricole, sinon un grand amour de la nature.

Après avoir travaillé quelque temps dans le domaine de la construction, il s'est mis, (avec sa compagne Louise Boily), dans la tête d'acheter une petite production agricole. Un producteur de St-Simon-les-Mines (M. Doris Boucher) ayant eu vent de l'affaire, il lui propose d'acheter son élevage de cailles, et le réseau de vente qu'il avait monté pour sa production d'oeufs marins. C'est ainsi que Jean-Marc Rancourt a fait l'acquisition en octobre '87 de «Les Petits Cocos enr.».

Le défi était de taille pour M. Rancourt,

qui n'avait pratiquement aucune connaissance en agriculture. Les conseils de celui qui avait fondé l'entreprise (M. Boucher) lui ont été précieux, ainsi que toutes les informations qu'il a pu glaner ici et là. Mais pour l'essentiel, il a dû «foncer dans le tas à l'aveuglette», avoue-t-il.

Mais dans un domaine aussi nouveau que l'élevage de la caille, il était condamné de toute façon à nager dans l'inconnu. Même les conseillers du MAPAQ ont peu d'information sur les méthodes d'élevage de cette petite volaille. Il a dû faire lui-même (et ce n'est pas fini) ses propres expériences.

Au moment où il a acheté, il avait trois cents cailles pondeuses, et trois cents autres sur le point de commencer à pondre. Neuf mois plus tard, il compte 1 200 pondeuses, et bientôt 1 300. Il vise un rythme de croisière de 1 000 oeufs par jour.

Mais ce n'est pas tout de les avoir ces oeufs. Il faut les faire cuire et les écailler! Et pour cela, on doit s'armer de patience puisque jusqu'à ce jour, on n'a trouvé aucune machine qui puisse faire adéquatement ce travail (il s'est avéré impossible d'adapter celle qui sert pour les oeufs de poules). En neuf mois, M. Rancourt a délivré plus de 100 000 oeufs de leurs coquilles. Il peut toutefois se consoler en se disant qu'avec une production de 300 oeufs à l'heure, il est deux fois plus efficace qu'à ses débuts.

Mise en marché

Mais des petits cocos plus chers que les gros, ça ne se vend pas comme des petits pains chauds. On s'adresse à une clientèle bien spéciale comme celle des bars (60 % du marché), ou encore pour réaliser des plats un peu «fancy» (salades, canapés, etc.).

Il faut donc «vendre» son produit aux distributeurs et sur ce terrain, Jean-Marc Rancourt ne se sent réellement pas chez lui. Mais après quelques mois de cet exercice «terriblement difficile», ses efforts semblent porter fruit. Il a déjà deux distributeurs, et est à l'essai avec un impor-



C'est «en fonçant dans le tas» que Jean-Marc Rancourt a appris à mieux connaître les cailles.

tant distributeur, à Québec. L'horizon semble donc plus rose, même si la partie est loin d'être gagnée.

L'avenir

L'un des projets de M. Rancourt est d'assurer le remplacement de ses volailles à même son propre élevage. (Durant les premiers mois, il s'est contenté d'en acheter de nouvelles).

Il entend aussi commencer la production de chair de caille, une production complémentaire à la sienne, et pour laquelle il existe déjà un marché. L'éloignement des abattoirs pose cependant un problème.

En produisant de la chair de caille, ne risque-t-il pas d'en venir rapidement à considérer les oeufs comme une production marginale? M. Rancourt affirme que non. Selon lui, c'est précisément parce que la production des «cocos» est fastidieuse et demande beaucoup de patience que la concurrence demeurera toujours moins forte dans ce domaine.

Quant à lui, la patience est l'une de ses qualités. Et puis comme ceux qui les consomment sans doute, il a attrapé le coup de foudre pour ces petits oeufs mignons, sans trop savoir pourquoi. «C'est un trip», lance-t-il en guise d'explication.

LES STAGIAIRES AGRICOLES EN FRANCE (4)

Jean Brûlé et l'horticulture

«C'est Normand Rosa, un prof d'horticulture au Jardin botanique de Montréal qui m'a donné le goût de venir voir ce qui se passait en France dans mon domaine, explique Jean Brûlé, 19 ans, en prenant le café dans un jardin méditerranéen aux odeurs de chèvre-feuille.

«L'horticulture à Narbonne, c'est pourtant assez marginal, précise Francis Helmer son maître de stage. Ici, il y a surtout de la vigne et nous travaillons de façon assez isolée. C'est pourquoi je cherche, lorsque j'ai besoin de main-d'oeuvre supplémentaire, des jeunes qui peuvent me parler de ce qui se fait à l'étranger dans le cadre de mon métier.»

Jean Brûlé a été surpris en arrivant. On lui avait dit qu'il y avait trois serres chez Francis Helmer. Il a en effet trouvé trois serres, mais trois serres de cinq chapelles chacune: 13 000 m² en tout. «Mon travail

naît bien ce pays pour s'y approvisionner en plants et... pour avoir épousé une Hollandaise. «C'est très difficile de travailler dans ce métier avec la Hollande si proche, poursuit-il. Ils sont très spécialisés, automatisés et ils arrivent à des résultats difficiles à concurrencer au niveau des prix de revient.»

«Pour notre part, nous devons étudier constamment en fonction du marché local. Il y a les modes, les marchés et les coûts de production qui guident en tout temps notre exploitation. Nous avons fait jusqu'à

L'entreprise produit également des plantes vertes en pot et des plantes fleuries. 7 000 m² de chrysanthèmes, nous avons également essayé les anémones et d'autres variétés qui demandent trop de main-d'oeuvre. Nous faisons maintenant un peu de tout, iris, tulipe, oeillets que nous vendons en fleurs coupées.»



Wilhemien Helmer, Jean Brûlé et Francis Helmer.

est très varié, dit-il, je fais, entre autres, de l'arrosage, de l'empotage et j'aide à préparer les commandes. Je m'intéresse particulièrement aux méthodes culturales et je découvre des tas de plantes extérieures qui n'existent pas au Québec.»

Plus tard, Jean envisage de démarrer une petite entreprise horticole dans la région de St-Benoît-de-Mirabelle où sont installés ses parents. Il est passionné d'horticulture depuis son enfance; tout petit, sa mère, institutrice, lui avait appris le nom des 60 plantes qu'ils avaient chez eux. Il vient de terminer deux ans de cours d'horticulture au Jardin botanique de Montréal, et il espère qu'une troisième année y sera créée.

Jean explique sa motivation pour ce stage: «L'industrie horticole québécoise a 20 — 25 ans seulement, alors qu'en Europe il y a une tradition horticole et c'est là que naissent les nouvelles technologies. Je voulais découvrir tout cela et voir de près le fonctionnement d'une entreprise horticole de taille moyenne.»

«Tu devrais faire ensuite un stage en Hollande», lui dit Francis Helmer qui con-

Une Jardinerie est maintenant attenante aux serres et vise à toucher le grand public. «Nous livrons 120 magasins dans un rayon d'environ 200 kilomètres, ajoute monsieur Helmer. Mes camions effectuent 130 000 kilomètres par an et les coûts de transport sont très élevés.»

Tout en se perfectionnant en technique culturale, Jean découvre aussi les différentes facettes de la vie d'une entreprise horticole. Un stage chez un horticulteur du Québec ne lui aurait peut-être pas permis de cerner d'aussi près le métier auquel il se destine.

Francis et Wilhemien Helmer emploient 7 — 8 personnes à l'année et font appel à de la main-d'oeuvre saisonnière l'été. Jean Brûlé prend ses repas du midi dans la famille Helmer, mais le reste du temps il vit d'une façon indépendante dans un Foyer de jeunes travailleurs de Narbonne. Amoureux des plantes, il pourra consacrer ses fins de semaines à découvrir la flore sauvage des garrigues.

Élaine Hémond

Petites NOUVELLES

Le revenu net pas affecté par la sécheresse

Les hauts fonctionnaires d'Agriculture Canada maintiennent leur prévision antérieure pour le revenu net des agriculteurs canadiens malgré la sécheresse qui frappe l'ouest du pays. Il devrait se situer autour

de 5,5 milliards de dollars, le niveau record atteint l'an dernier. Et les prévisions pour l'Alberta et la Saskatchewan font état de hausse de 175 millions de dollars par rapport à l'an dernier. Pourtant, ces deux provinces sont particulièrement affectées par les températures élevées et le manque de précipitation. Selon les économistes fédéraux, il est trop tôt pour évaluer l'ampleur des conséquences de la sécheresse mais si elle se continue, ses répercussions seront plus sensibles l'an prochain que cette année.

SOYEZ PREVENANT!

FAITES FAIRE VOS PLANS DE DRAINAGES ET D'AMÉNAGEMENTS MAINTENANT.

ESTIMATION GRATUITE

- DRAINAGE SOUTERRAIN
- TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT
- FOSSES SEPTIQUES



520, 9e rue Sud, Charny (Québec) G6W 4Y3

Tél. (418) 832-2964

Une production qui perce doucement

Camille Beaulieu

L'horticulture est la spécialité qui perce actuellement en Abitibi-Témiscamingue. Au point qu'on prévoit qu'elle pourrait devenir un jour le fer de lance de l'agro-alimentaire régional. Rien évidemment pour l'instant de comparable aux régions traditionnellement horticoles, mais des réalisations riches en promesses qui auraient été inimaginables il y a seulement cinq ou six ans.

La région compte une quarantaine d'horticulteurs, productions qui occupent une superficie de 400 hectares. Les entrepri-

ses serricoles couvrent, elles, une surface de 46 000 mètres carrés. Et pourtant, l'Abitibi-Témiscamingue n'est pas même comptabilisée dans les statistiques du MAPAQ sur l'horticulture!

Pommes de terre

Pour des raisons de sols et d'émulation entre voisins, la pomme de terre est concentrée à Saint-Eugène de Guigues au Témiscamingue. Six producteurs régionaux ont pris leur marché en région, et écoulent 12 000 tonnes de tubercules par année, une valeur d'à peu près un million de dollars.

La région et encore cependant loin de l'autosuffisance. Par contre, prévoit l'agronome du bureau régional du MAPAQ responsable des productions horticoles, Denise Ouellette, la production de pommes de terre devrait plafonner au cours des prochaines années. Les superficies propices à cette culture sont limitées, explique-t-elle, et les investissements très importants.

Les serres

Sur 28 entreprises serricoles régionales (nous n'aborderons pas l'importante production de plants forestiers qui relève du ministère de l'Énergie et des Ressources), trois occupent le peloton de tête: les Serres Guyenne, les Serres Dorali, de Senneville, et Énergie-verte, de Laverlochère. Ces trois entreprises occupent une superficie de 26 400 mètres carrés. Axées surtout vers la sylviculture, elles se diversifient de plus en plus dans la production de légumes.

Quinze entreprises agricoles, 12 500 mètres carrés, dont trois hydroponiques, produisent les vedettes de nos tables, tomates, concombres, et laitues. On ignore le pourcentage d'autosuffisance régionale, de même que la valeur de ces productions, qui évoluent trop rapidement au gré des saisons et des marchés.

Dix-sept autres entreprises serricoles ont opté pour la production de plantes ornementales (fleurs annuelles, plantes vertes), auxquelles elles consacrent 11 500 mètres carrés.

Ici encore on peut difficilement se faire une idée de la valeur de la récolte, sinon de constater qu'elle est en développement rapide, surtout depuis l'introduction des

nouvelles politiques comme villes et villages fleuris.

Tout le secteur de la serriculture en Abitibi-Témiscamingue est en rapide développement, mais se heurte à l'anarchie d'une mise en marché individuelle.

Légumes plein champs

On considère généralement la production de légumes plein champs, à partir d'une superficie minimale de 65 hectares. Ce qui élimine d'emblée les 14 producteurs régionaux, de choux, choux-fleurs, brocolis, et rutabagas, qui ensemble n'occupent qu'une superficie de 40 hectares. S'y ajoutent la production de maïs sucré, (15 hectares), et celles des laitues, haricots, etc. (10 hectares). Malgré sa faible importance, la production de légumes plein champs, estime madame Ouellette, est une des productions qui se développe le plus rapidement dans la région.

Un obstacle de taille cependant. Pour un jour prétendre à la taille commerciale, ces producteurs devront nécessairement déborder hors de leur région. Pour l'instant, les consommateurs de l'Abitibi-Témiscamingue apprécient fortement la fraîcheur des produits régionaux, tandis que les entreprises se spécialisent et augmentent leurs superficies et leurs capacités d'entreposage, de façon à satisfaire de mieux en mieux les attentes des grossistes.

Fraises et framboises

Une dizaine de producteurs consacrent 15 hectares de terrains agricoles à la production de petits fruits, fraises et framboises. La mise en marché de ces produits demeure totalement inorganisée, et se traduit le plus souvent par le populaire «Cueillez-le vous-même!»

LE LAIT AUX ÉTATS-UNIS

Baisse de prix ne veut pas dire baisse de production

Robert G. Lewis

WASHINGTON D.C. — Pour Donald J. Uelmen, un jeune producteur de lait de 37 ans, la baisse des prix du lait ne forcera pas son entreprise et celles d'autres jeunes producteurs à se retirer de la production. Uelmen gère sa ferme de 100 ha près de Fond du Lac, au Wisconsin.

«Ceux qui étaient en difficultés financières ou proche de la retraite ont déjà quitté la production. Quand les prix ont commencé à chuter, le programme gouvernemental de retrait de la production laitière les a aidés.»

À l'intérieur de ce programme, le gouvernement a subventionné à peu près 5 % des producteurs laitiers pour qu'ils vendent leurs vaches laitières pour l'abattage ou l'exportation et qu'ils quittent la production pour cinq ans.

«Le prix du lait est trop bas et il va baisser encore. Mais il est hors de question de cesser de produire» selon Uelmen. «Nous aurons moins d'argent pour les dépenses de la famille et nous devons conserver notre machinerie usagée plus longtemps. Mais c'est la vie que nous avons choisie

et c'est la seule chose que nous savons faire. De toutes façons, il est très difficile de trouver du travail.»

Plusieurs observateurs sont d'accord que peu de producteurs de lait devront quitter à cause des nouvelles baisses de prix du lait.

Sur sa dernière paye de lait du mois d'avril, Uelmen a reçu 10,94 dollars américains par cent livres de lait à 3,5 % de gras. Il s'agit d'une baisse de 6 % par rapport à l'année précédente.

En moyenne, les producteurs américains ont reçu en avril 15 % de moins pour leur lait qu'en 1981, leur meilleure année pour les prix. Ils devraient subir en janvier prochain une autre baisse, probablement de 5 %.

Uelmen et sa femme Jennifer sont de la troisième génération à exploiter l'entreprise familiale. Ils ont trois enfants. L'aîné, Brad 14 ans, fait le train chaque matin avant le passage de l'autobus scolaire à 7 heures et chaque soir. Les deux plus jeunes, Kelly 10 ans et Ben 9 ans, aident aussi aux travaux domestiques et sur la ferme. Il s'agit d'une famille typique de producteurs de lait du Wisconsin.

Selon Donald Uelmen, plusieurs de ses voisins pensent augmenter la taille de leur troupeau pour compenser pour la baisse de leur revenu brut. «Il est probablement plus économique d'acheter du foin et du grain que de les produire présentement. Ils pensent donc pouvoir augmenter leur troupeau de 20 ou 30 vaches sans augmenter leur endettement» explique Uelmen.

Mais lui-même ne prévoit pas augmenter son troupeau qui compte 48 Holsteins. Il veut demeurer autosuffisant en aliment produit sur la ferme. De toutes façons, les Uelmen ne sont pas dans une mauvaise position financière. Le père de Donald travaille maintenant pour une coopérative laitière. Les parents de Donald lui ont financé l'entreprise à un taux fixe de 7 %. Et les Uelmen n'ont pas d'autres dettes.

Les taux d'intérêt couramment chargés aux emprunteurs américains sont près du double de ce que paye les Uelmen. À son âge, la plupart des agriculteurs sont lourdement endettés par l'achat de la terre et des autres biens de production. En 1986, les paiements d'intérêt représentaient 13 % du total des dépenses en espèces des producteurs de lait américains, devancés en cela seulement par les achats d'aliments pour le troupeau.

Les Uelmen sont en faveur d'un programme de réduction de la production plutôt que des baisses de prix actuelles. L'appui à ce type de programme augmente dans les rangs des jeunes agriculteurs américains qui sont déterminés à rester en affaires malgré les problèmes dus aux bas prix du lait. «Il y en a probablement une majorité en accord avec un contrôle de la production maintenant» selon Donald Uelmen.

Haro sur les mousses

Les mousses, de véritables éponges terrestres, retiennent tellement d'eau que les racines des arbres juste au-dessous meurent par manque d'oxygène. De plus, les mousses détruisent les mycorhizes, ces champignons qui aident les arbres à capter leurs éléments nutritifs. Enfin, les mousses contribuent à amener au racines des arbres de l'aluminium liquide, très toxique pour l'arbre. Mais qu'est-ce qui fait tant proliférer les mousses? Les pluies acides!

CONCOURS DE CHÈVRES

organisé par



SOCIÉTÉ DES ÉLEVEURS DE CHÈVRES LAITIÈRES DE RACE DU QUÉBEC

sanctionné par la CGS

Date: 6 août 1988 à 11 h 00
Inscription: 9 h 00 à 10 h 45
Endroit: ITAA de St-Hyacinthe
3230, rue Sicotte,
St-Hyacinthe
(sortie centre-ville)

Ce concours est ouvert à tous les éleveurs de chèvres laitières de race.

Pour information et inscription:

Madame Danielle Parent
840, Rivière Sud
St-Roch de l'Achigan (Québec)
J0K 3H0 (514) 588-5080

**CONSERVEZ
CETTE ANNONCE
ELLE VOUS RAPPORTERA
PLUSIEURS MILLIERS DE
DOLLARS**

OUI! pour un temps limité
vous pouvez vous procurer
un SILO AIR-METIC^{MD} ou
une fosse Acton avec un
financement de 9,9 %
annuellement disponible
jusqu'à 60 mois*.

**FAITES VITE CETTE
OFFRE PREND FIN
LE 31 AOÛT 1988**

Nous serons présents
aux expositions de
St-Hyacinthe et
de Berthierville.



**CONSTRUCTION
ACTON LTÉE**

C.P. 1241,
Action Vale, (514) 546-7573
Québec (514) 546-2797
J0H 1A0 Frais virés acceptés

*admissible pour acheteur qualifié seulement.

LE QUÉBEC agricole

LÉGIONNAIRE UNIPONCTUÉE

Peu de risque d'infestation cette année

■ Par suite du nombre généralement faible de papillons capturés au 11 juillet dans les pièges à phéromone, on ne prévoit pas d'infestations et de dégâts généralisés par les larves de légionnaire uniponctué au Québec en 1988.

Les seules localités où on a observé des captures importantes de papillons de légionnaire uniponctué sont celles de Saint-Raymond-de-Portneuf (9,5 papillons/piège/nuit) et de Chicoutimi (8,4 papillons/piège/nuit). Cependant, ces taux de capture sont inférieurs au seuil critique, établi hypothétiquement à 10 papillons/piège/nuit, et ont été observés relativement tard (fin de juin-début de juillet), ce qui laisse présager peu de problèmes dans ces régions également. Les chenilles sont de plus très vulnérables aux températures chaudes comme celles que l'on a connues au début de juillet.

Les pièges ne donnent toutefois qu'une image incomplète de la situation et ne doivent pas être le seul élément considéré dans la prise de décision. Par exemple, même si on ne prévoit pas d'infestation généralisée, certains champs peuvent être quand même sujets à être endommagés par la légionnaire. C'est en particulier le cas des cultures de céréales et de maïs semées tardivement et mal desherbées ainsi que des peuplements denses de céréales et de graminées vivaces. A cela vient s'ajouter le fait que depuis quelques années on utilise un nouveau piège pour capturer les papillons, ce qui rend les données plus difficiles à interpréter. Dans le but d'éviter une attaque surprise par les chenilles de légionnaire ou d'éviter une utilisation abusive et non rentable d'insecticides, l'évaluation des risques réels d'infestation doit être basée sur le dépistage des chenilles dans les cultures et dans les zones incultes avoisinantes.

Dépistage des chenilles et des dégâts

Le maximum de l'infestation par les chenilles devrait débuter vers la fin de juillet dans les champs de céréales, les champs de maïs et les prairies de graminées, soit un mois environ après le maximum de captures des papillons dans les pièges. Par contre, de jeunes chenilles sont probablement déjà présentes dans les champs et en conséquence, il serait important de commencer à les dépister le plus tôt possible. Si on attend que les chenilles et les dégâts soient bien visibles, on risque qu'il soit trop tard pour pouvoir intervenir de façon efficace.

Au début de leur développement, les chenilles se tiennent surtout dans les champs de céréales, les prairies et les lieux incultes, notamment dans les endroits où on trouve des peuplements denses de graminées. A ce stade, leur présence n'est pas toujours évidente car elles ne sortent que la nuit pour se nourrir. Le jour elles se cachent dans la litière du sol, sous les débris végétaux et les amas de végétation (vieux andains, vieilles balles de foin, zone de verse), sous les pierres, les mottes de terre ou dans le cœur des plants. Seule l'existence de feuilles grignotées en sur-

face ou en bordure nous permet d'être avertis de leur présence. À partir du début de juillet, on peut également commencer à voir quelques plants de maïs présentant des feuilles mangées en bordure ainsi que des petites larves et du crotin à l'intérieur du cornet. À noter que les champs de maïs infestés de chiendent sont particulièrement sujets aux infestations et qu'un bon programme de répression doit toujours débiter par l'élimination de cette mauvaise herbe tôt en saison.

Après la 3^e mue, la chenille se reconnaît par la présence de deux larges bandes jaunes ou orangées bordées de blanc de chaque côté du corps; ceci la distingue de la pyrale du maïs qui porte des taches brunes sur le corps au lieu de stries. Le reste du corps est de couleur vert-brun foncé. Lorsqu'elle atteint son plein développement, la chenille mesure 4 à 5 cm (1 1/2-2 po) de longueur.

Le jour, l'examen des zones où la végétation est versée et du sol sous les débris peut être un bon indice pour nous permettre de déceler la présence des chenilles. Cependant, le meilleur moment pour évaluer les densités de légionnaire dans les champs est tôt le matin ou en soirée, alors que les chenilles sont actives sur la végétation.

Traitements insecticides

Un traitement insecticide peut être nécessaire si on observe, en moyenne, une jeune chenille ou plus par 4 plants de maïs (seuil de tolérance hypothétique) et un minimum de 54 à 64 chenilles par mètre carré (5 à 6 par pied carré) dans le cas des céréales et des prairies. Chaque champ devrait être évalué séparément et traité seulement au besoin; cette évaluation devrait de plus porter sur l'ensemble du champ et non seulement sur une portion limitée et subjective de celui-ci. Au début de l'infestation, l'insecte se déplace peu et l'épidémie peut être réprimée en traitant uniquement la zone infestée.

Consulter votre conseiller agricole pour connaître les insecticides que vous pouvez utiliser.

Il n'est pas rentable de faire une application insecticide lorsque les larves ont atteint leur plein développement et que des pupes sont présentes dans le sol, ou lorsque les larves démontrent des signes de parasitisme (petits oeufs blancs sur le dos à l'arrière de la tête ou petits cocons blanchâtres à la surface du sol) et de maladies (jaunissement ou noircissement des larves); il en est de même lorsque la culture est assez avancée. Dans ces conditions, la plupart des dégâts sont faits et la plante n'est plus attaquée par la légionnaire.

Important :

Lisez attentivement et suivez scrupuleusement les renseignements contenus sur l'étiquette, en prenant soin notamment de respecter l'intervalle de sécurité indiqué entre le traitement et la récolte.

Empoisonnement des abeilles :

Tous ces insecticides, sauf le trichlorfon, sont très toxiques pour les abeilles. Le carbaryl a, entre autres, par le passé, causé des pertes considérables aux apiculteurs; utilisez un autre insecticide s'il y a des

abeilles dans le voisinage. Évitez la contamination des plantes en fleurs, des champs voisins et des abords de chemin ou de clôtures. Traitez en début ou en fin de journée; la légionnaire uniponctué étant active principalement la nuit, les traitements appliqués entre 7 h 30 et 17 h 00 sont beaucoup moins efficaces. Ne traitez pas quand il vente. Avertissez les apiculteurs du voisinage.

Le méthomyl est très toxique pour les humains; portez gants, masque et lunettes protectrices. Attendez au moins 24 heures après le traitement avant d'entrer dans le champ.

Ces renseignements vous sont transmis par MM. Michel Letendre et Claude Ritchot du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

SUBSTITUT À LA PIERRE À CHAUX Mise en garde

■ En cette période propice au chaulage des sols, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec tient à rappeler aux producteurs et productrices agricoles que cette opération doit se faire après l'interprétation des résultats des analyses de sols. Les conseillers agricoles et le guide du Ministère sont disponibles et fournissent l'information et l'assistance nécessaires.

La pierre à chaux demeure le seul amendement recommandé par le Ministère pour augmenter le pH du sol. Les producteurs de pierre à chaux du Québec accrédités, fournissent la pierre à chaux qui répond aux normes exigées.

Le Ministère met en garde les producteurs qui voudraient utiliser des produits non éprouvés pour neutraliser l'acidité de leur sol. Avant d'utiliser un autre produit que la pierre à chaux pour augmenter le pH du sol, il est fortement conseillé de consulter les conseillers du MAPAQ pour obtenir toutes les informations pertinentes à la correction du pH des sols.

Important :

Le Ministère rappelle aux producteurs agricoles qui désirent se prévaloir de l'aide au transport de la pierre à chaux, qu'il est essentiel d'obtenir un engagement budgétaire du bureau de renseignements agricoles avant réalisation.

RÉGIE INTÉGRÉE SUR LES CÉRÉALES

Journées d'information

■ Depuis les trois dernières années, la Fédération des producteurs de cultures commerciales s'est impliquée dans un projet visant l'établissement de champs d'essais de céréales en régie intégrée. La Fédération tenait à démontrer, avec l'aide de céréaliculteurs progressifs, les éventuels bénéfices que peut procurer une régie intégrée en matière de céréales.

Il ne s'agit pas d'un projet de recherche comme tel, mais bien de la mise au point technique sur des fermes avec des superficies d'au moins un hectare. Le but avoué du projet est le transfert rapide de toute nouvelle technologie à d'autres producteurs désireux de pratiquer cette régie. Le projet a été en partie subventionné grâce au programme d'aide à l'innovation technologique du gouvernement fédéral.

Dès le départ, le Secteur des grains de la Régie des marchés agricoles du Québec a appuyé le projet. Il y a apporté en plus une aide concrète en tant que service-conseil pour l'établissement des paramètres et des suivis nécessaires aux essais.

Les bureaux régionaux du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec y ont également participé à des degrés divers. Il est bon de souligner que le bureau régional de l'Abitibi-Témiscamingue, à Rouyn, a davantage

exercé une étroite supervision des champs à cause des distances et du contexte particulier. Les producteurs sont donc invités à visiter ces essais où il leur sera loisible de discuter sur les sites avec d'autres céréaliculteurs et aussi avec les divers experts qui ont collaboré au projet.

Les journées et les lieux suivants ont été retenus :

28 juillet 1988

Blé Monopol M. Robert Adam
Orge Cadette 3561, rang Saint-Martin
Saint-Félix-de-Valois (Québec)

3 août 1988

Orge Cadette Ferme Profilep
M. Eloi Proulx
1760, rang Pays Brûlé
Nicolet-Sud (Québec)

4 août 1988

Orge Cadette M. François Guilbert
8300, Notre-Dame
Trois-Rivières-Ouest (Québec)

17 août 1988

Blé Max Cultigrain
Orge Cadette M. Raymond Grenier
Route 101
Notre-Dame-du-Nord
Comté de Témiscamingue

Les réunions d'information en champ commenceront toutes à 13 h 30.

Il est à espérer que les producteurs se déplaceront en grand nombre afin de faire le point sur les principes qui sous-tendent la régie intégrée des céréales. Il va de soi que rendement, productivité et rentabilité seront des sujets à l'ordre du jour des discussions.



ASSAINISSEMENT EN MILIEU AGRICOLE

Le programme d'aide à l'amélioration de la gestion des fumiers entre en vigueur

S'intégrant au programme d'assainissement des eaux du ministère de l'Environnement et résultant d'une concertation avec le MAPAQ, cette politique d'intervention comprend deux principaux éléments. D'une part, 345 millions de dollars en subventions sont offerts aux producteurs agricoles pour la construction, l'agrandissement, la modification ou la réparation de structures d'entreposage de lisier, fumier ou purin ainsi que pour l'achat ou la modification d'équipements reliés à la gestion des déjections animales et de certaines eaux contaminées. D'autre part, 43 millions de dollars serviront à intensifier la recherche et le développement en gestion des fumiers, à créer un réseau de fermes modèles, à mettre en place des organismes de gestion des surplus de fumiers dans les zones à forte concentration d'élevage et finalement, à administrer le programme.

L'aide financière aux producteurs agricoles

Le programme d'aide financière qui s'adresse aux exploitations d'élevage a plus particulièrement pour objectifs de susciter la mise en place de structures adéquates d'entreposage des fumiers, d'aider à réduire le volume des eaux de dilution des fumiers lors de l'entreposage, d'encourager les pratiques visant à utiliser de façon optimale la valeur des fumiers comme fertilisants et amendements des sols agricoles et ainsi, encourager les épandages de fumiers au printemps et en période de croissance des cultures.

L'aide offerte aux exploitations agricoles s'applique à la construction ou à l'amélioration des structures d'entreposage. Elle comprend aussi un crédit pour investissement.

1. Construction, agrandissement, modification ou réparation d'une structure d'entreposage de fumier, lisier ou purin et autres équipements admissibles.

L'aide financière couvre:

- 60 % des coûts pour la construction, l'agrandissement, la modification ou la réparation d'une structure d'entreposage dont la capacité atteindra 200 jours consécutifs à l'échéance du projet;
- 90 % des coûts pour la partie d'une structure d'entreposage excédant 200 jours de capacité jusqu'à un maximum de 300 jours. Ici, la subvention sera assortie d'une condition: épandre le fumier, le lisier ou le purin au printemps ou pendant la saison de croissance des cultures et ce, conformément à un plan agronomique de fertilisation à base de fumier et en respectant une date limite d'épandage fixée au 21 septembre. Une entente en ce sens devra être conclue, sans laquelle aucune subvention ne sera accordée pour la partie d'une structure permettant de dépasser une capacité d'entreposage de 200 jours consécutifs.

Signalons que le montant de la subvention est calculé en fonction du type de structure projeté et du volume d'entreposage.

Par ailleurs, les dépenses admissibles peuvent inclure les aspects suivants: les coûts d'expertise dans les laboratoires d'essai accrédités, les honoraires professionnels de consultants privés engagés à la réalisation de plans et rapports, à la production d'avis techniques ou à la surveillance des travaux, si nécessaire; la rémunération de la main-d'œuvre requise pour la réalisation des travaux; l'achat et le transport des matériaux de construction neufs incluant les bétons prémélangés (éléments obligatoires) et l'acier d'armature, si nécessaire; les travaux d'excavation, de mise en place du remblai en sol, le nivellement du terrain et la construction de clôtures de protection autour des réservoirs.

Par ailleurs, des subventions sont offertes pour divers autres équipements.

L'aide financière couvre:

- 90 % des coûts pour des équipements ou des structures servant à réduire le volume des eaux de dilution des fumiers et ce, jusqu'à un maximum de 5 000 \$ par exploitation d'élevage;
- 60 % des coûts d'achat ou d'installation servant au traitement des eaux de laiterie de ferme et ce, jusqu'à un maximum de 5 000 \$ par exploitation d'élevage;
- 50 % des coûts de modification ou d'achat d'équipement servant à l'épandage des fumiers en période de croissance des cultures et ce, jusqu'à un maximum de 5 000 \$ par exploitation d'élevage.

Pour être admissibles, les divers équipements qui viennent d'être mentionnés devront avoir été scientifiquement éprouvés.

L'aide financière offerte pour la construction, l'agrandissement, la modification ou la réparation d'une structure d'entreposage ainsi que pour les divers autres équipements admissibles pourra atteindre un montant maximum de 30 000 \$ par exploitation agricole, pour la durée du programme.

2. Crédit pour investissement

Un crédit pour investissement est offert aux exploitations d'élevage qui disposent d'une structure d'entreposage construite entre le 1er janvier 1972 et la date d'entrée en vigueur du programme. Cette aide financière représente un montant équivalent à 60 % de la valeur résiduelle de la structure, jusqu'à un maximum de 30 000 \$ par exploitation agricole.

Le crédit pour investissement doit obligatoirement et en premier lieu servir à majorer jusqu'à un maximum de 90 %, le pourcentage de l'aide financière offerte pour des travaux visant à rendre les structures d'entreposage existantes conformes à la norme réglementaire minimale de 200 jours consécutifs, étanches et fonctionnelles.

La partie du crédit pour investissement qui ne sera pas utilisée à cette fin première, pourra être appliquée, jusqu'à concurrence de 90 % des coûts admissibles pour:

- hausser le pourcentage ou le montant de l'aide financière offerte en vertu des différents éléments du programme;
- défrayer certains investissements et exécuter certains travaux visant l'amélioration de la qualité de l'environnement et la conservation des ressources eau et sol. Une liste des structures, équipements et travaux admissibles est disponible dans les bureaux locaux du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et les Directions régionales du ministère de l'Environnement.

La démarche à suivre

Les modalités d'inscription au programme d'aide à l'amélioration de la gestion des fumiers sont les suivantes:

(1) Le requérant s'inscrit au programme en s'adressant à l'un ou l'autre des bureaux de renseignements agricoles du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, auprès duquel il obtiendra aussi des conseils techniques et agronomiques pour élaborer un projet. C'est ce Ministère qui émet un avis d'admissibilité à l'aide financière, avis préalable et conditionnel à l'autorisation des travaux et à l'octroi d'une aide financière par le ministère de l'Environnement.

(2) Après avoir obtenu un avis d'admissibilité au programme, le requérant présentera une demande d'aide financière et de certificat d'autorisation des travaux à sa Direction régionale du ministère de l'Environnement et ce, au moins 15 jours ouvrables avant le début des travaux. Les documents requis incluent, dans certains cas, une copie des plans et devis préparés par un professionnel de l'entreprise privée;

(3) Il obtiendra auprès de la Direction régionale du ministère de l'Environnement, un certificat d'autorisation conformément à la Loi sur la qualité de l'environnement et ce, pour tous les projets de construction, d'agrandissement ou de modification d'une structure d'entreposage;

(4) Il obtiendra auprès de la Direction régionale du ministère de l'Environnement, l'engagement du Ministère quant à l'aide financière qu'il recevra. Cette aide est conditionnelle à une approbation finale du ministère de l'Environnement quant à sa période de validité et quant à la nature des travaux réalisés;

(5) Il déposera à la même Direction régionale toutes les pièces justificatives de la réalisation du projet et ce, avant la date d'échéance de la période de validité de l'engagement financier.

Mise en garde

Toute dépense encourue avant l'approbation du projet par les deux ministères ne peut être admissible à l'aide financière offerte en vertu du programme d'aide à l'amélioration de la gestion des fumiers.

Les dossiers complétés seront analysés au fur et à mesure de leur réception et pourront être acceptés jusqu'à épuisement des crédits annuels prévus pour ce programme.

Programme de logement pour la main-d'œuvre agricole saisonnière

Afin de favoriser le recrutement et la stabilité de cette main-d'œuvre, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), dans le cadre de l'entente fédérale-provinciale sur l'emploi agricole, a décidé, de réinstaurer le programme de logement pour les travailleurs saisonniers de 1987. La Commission d'emploi et d'immigration du Canada et le MAPAQ partagent financièrement le coût du programme d'hébergement à parts égales. Il s'adresse à tous les agriculteurs dûment reconnus au sens de la Loi sur les producteurs agricoles et enregistrés auprès des bureaux de renseignements agricoles.

Le ministère offre une aide financière de 30 % des coûts réels admissibles (matériaux neufs et main-d'œuvre) pour l'achat, la construction et la rénovation des logements destinés aux travailleurs agricoles saisonniers ainsi que pour l'achat de maisons pré-usinées ou de maisons mobiles neuves raccordées à un système d'électricité, d'aque-duc et d'égouts.

Le budget alloué pour le programme d'hébergement a été de 100 000 \$ en 1987-1988. Pour cette même période, 21 producteurs agricoles ont bénéficié d'un montant total de 76 187 \$ en subvention pour le logement. Pour l'année 1988-1989, la somme attribuée à ce programme est de 150 000 \$. Actuellement, les subventions accordées s'élèvent à 83 520 \$ pour la période couvrant avril, mai, juin 1988. L'aide financière offerte cette année se limite à un maximum de 1 500 \$ par travailleur jusqu'à concurrence de 15 000 \$ par exploitation agricole pour la durée du programme. Les conditions à remplir par le producteur agricole pour obtenir une subvention pour le logement des travailleurs saisonniers sont les suivantes:

- établir, à la satisfaction du Ministère, qu'il y a un besoin de main-d'œuvre agricole saisonnière égal ou supérieur au nombre de travailleurs pouvant être logés dans l'immeuble faisant l'objet de sa demande;
- transmettre au bureau de renseignements agricoles des plans et devis ou un croquis détaillé du projet;
- obtenir du bureau de renseignements agricoles une acceptation écrite du projet;
- engager des travailleurs du Québec;
- s'assurer que son projet répond aux normes minimales prescrites;
- s'engager par écrit à rendre disponibles les logements pour des ouvriers agricoles québécois durant les périodes normales d'emploi au cours des trois (3) années suivant le paiement de l'aide financière.

Pour de plus amples informations ou pour obtenir de l'aide concernant le Programme de logement des travailleurs, les producteurs peuvent s'adresser aux bureaux de renseignements agricoles du ministère de leur région.

Sécurité estivale

Documentation disponible

Avec l'été, les voyages et les activités de plein air se multiplient. Pour profiter vraiment des vacances, la Ligue de sécurité du Québec publie toute une série de brochures sur la meilleure façon de s'amuser et de voyager.

Dépliants

(Prière d'envoyer une enveloppe pour chaque exemplaire ou d'ajouter 25 cents pour chaque dépliant supplémentaire.)

Sécurité estivale — généralités

8. «La sécurité d'été». (français ou anglais) Donne des conseils pour éviter des accidents qui gâchent les vacances. Les sujets portent entre autres sur le camping, la natation, la navigation de plaisance, les excursions, la pêche. Prix l'unité: 25c.
9. «La sécurité dans les piscines». (bilingue) Renseignements sur l'eau dans la piscine et sur l'électricité, avec des conseils pratiques sur la sécurité dans et près de la piscine. Prix l'unité: 21c.
10. «La sécurité à la pêche». (français ou anglais) Ce dépliant contient des conseils utiles relatifs aux manœuvres de pêche, les blessures d'hameçon, la pêche dans les rivières et en embarcation, l'hypothermie ainsi que la pêche sur la glace et la pêche de nuit. Prix l'unité: 18c.
11. «L'automobiliste: Il faut savoir partager la route». (français ou anglais) Nouvelle brochure bicolore à 3 plis et 8 volets. Le sujet «Il faut savoir partager la route» montre les responsabilités des automobilistes qui doivent laisser les cyclistes s'intégrer en sécurité dans la circulation. Prix l'unité: 18c.
12. «Le cycliste: Il faut savoir partager la route». (français ou anglais) Nouvelle brochure bicolore à 3 plis et 8 volets. Le sujet «Il faut savoir partager la route» montre les responsabilités des cyclistes qui veulent s'intégrer dans la circulation avec d'autres usagers de la route. Prix l'unité: 18c.
13. «La sécurité à bicyclette au Canada». (français ou anglais) Ce livret met l'accent sur les règles du bon sens pour la sécurité à bicyclette et indique les procédés à suivre pour choisir, entretenir et garder une bicyclette du vol. Prix l'unité: 36c.
14. «Vous pouvez améliorer la sécurité routière». (français ou anglais) (voir aussi l'affiche #2) traite de plusieurs façons dont les automobilistes et les membres de la famille peuvent contribuer à l'amélioration de la sécurité routière, des moyens de retenue pour les enfants, des ceintures de sécurité, de la conduite en état d'ébriété, de la sécurité pour les piétons et de l'allumage des phares en plein jour. Prix l'unité: 15c.
15. «Que feriez-vous?». (français ou anglais) Une brochure de 8 pages bicolore. Décrit les mauvais pas dans lesquels tout conducteur peut se trouver et décrit la conduite à suivre pour s'en tirer. Prix l'unité: 21c.
16. «Sur les autoroutes». (français ou anglais) Un dépliant de 10 pages concernant la conduite sur autoroutes. Il se glisse facilement dans les enveloppes de paie. Prix l'unité: 21c.
17. «La fatigue». (bilingue) Elle définit les causes de la fatigue, ses dangers au volant et les différences entre un conducteur somnolent et éveillé. Elle suggère des moyens à prendre pour combattre le sommeil. Prix l'unité: 21c.
18. «La sécurité au volant en été». (français ou anglais) Nouvelle brochure en 3 couleurs qui vous donne des idées sur les projets de vacances en été. Contient des conseils de sécurité pour les longs trajets et la prévention des accidents pendant ces mois d'intense circulation au Canada. Prix l'unité: 25c.
19. «Avant de partir». (bilingue) Donne des renseignements précis au sujet de

la préparation du conducteur et du véhicule qui sont les prérequis de voyages sécuritaires et agréables. Prix l'unité: 21c.

20. «Les soins préventifs à l'automobile». (français ou anglais) Une publication de 8 pages qui vous offre une foule de conseils pratiques de sécurité concernant l'entretien de votre automobile. Prix l'unité: 36c.

Sécurité routière — généralités

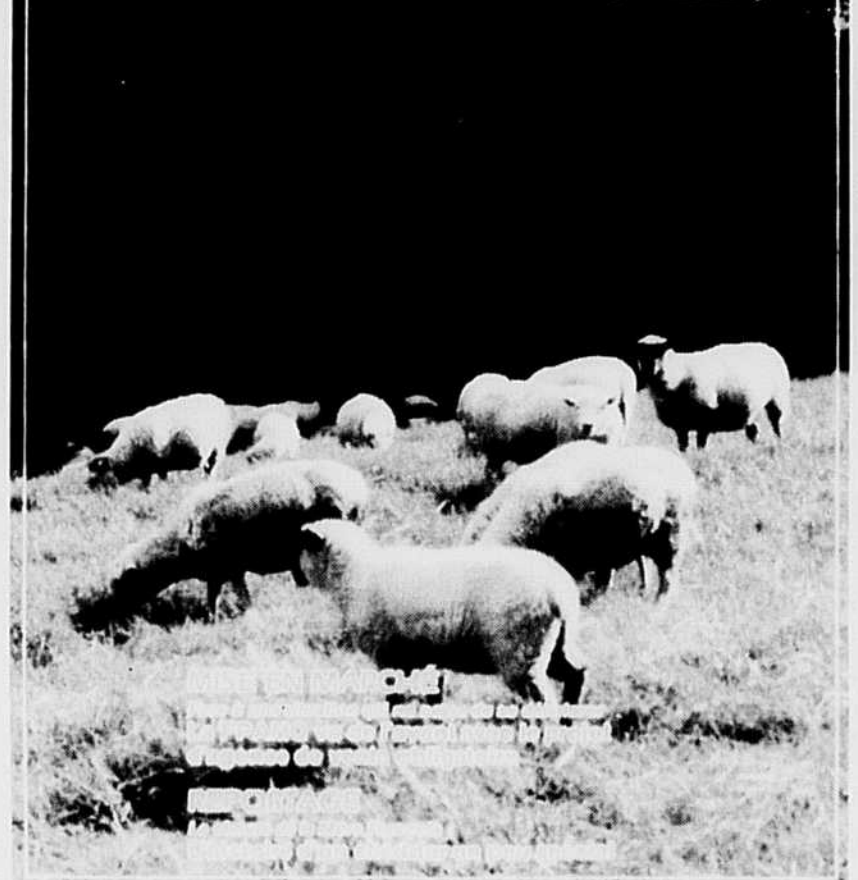
21. «Êtes-vous en sécurité dans votre voiture». (français ou anglais) Une liste complète des éléments essentiels de sécurité qu'on peut vérifier à volonté. Feuille. Prix l'unité: 7c.
22. «Les freins». (français ou anglais) Dépliant bicolore, explique en détails le système de freinage et présente de nombreux conseils sur la façon de freiner. Prix l'unité: 18c.
23. «10 règles de la conduite sûre». (bilingue) Comment doubler vos chances d'éviter les accidents. Feuille. Prix l'unité: 7c.
24. «Entretien, économie et sécurité». (français ou anglais) Brochure en 2 couleurs décrivant la formule du Conseil canadien de la sécurité pour conduire longtemps et en toute sécurité tout en faisant des économies. Prix l'unité: 18c.

Entretien du véhicule

25. «Guide d'entretien des pneus». (français ou anglais) Brochure bicolore donnant des suggestions aux automobilistes pour l'entretien de leurs pneus. Fournit des informations essentielles à la sécurité concernant cette partie vitale du véhicule. Inclut un tableau de conversion métrique pour la pression des pneus. Prix l'unité: 15c.
 26. «Guide de caravanning». (français ou anglais) 6 pages remplies d'information sur les préparatifs, la conduite, le remorquage, enfin tout ce que les fervents de la roulotte de camping doivent savoir. Prix l'unité: 18c.
 27. «Guide de sécurité pour l'usager du VTT». (français ou anglais) Toute nouvelle brochure indispensable au conducteur de véhicule tout-terrain. Contient des conseils ornés d'illustrations pour un usage sécuritaire récréatif du VTT. Prix l'unité: 25c.
 28. «Ennuis mécaniques en motocyclisme». (français ou anglais) Guide illustré en 2 couleurs pour diagnostiquer et réparer les problèmes courants de pannes électrique et mécanique. Contient des conseils d'entretien préventif et des procédés d'urgence en motocyclisme. Prix l'unité: 21c.
 29. «Contre l'incendie à bord». (français ou anglais) Renseignements sur l'entretien, le plein d'essence, la ventilation et la vérification à la recherche des dangers d'incendies. Brochure de 6 pages, en deux couleurs. Prix l'unité: 18c.
 30. «Guide sur la sécurité dans l'entretien et la réparation de véhicules moteurs». (français ou anglais) Livret à l'intention des employés de concessionnaires d'automobiles, d'ateliers d'entretien et de réparation automobile, de stations-service, de garages d'entretien de camions et d'autres lieux de travail semblables, pour le familiariser avec les différentes mesures de santé et de sécurité de ces lieux de travail. Prix l'unité: 1 à 9, 2,50 \$ chacun; 10 à 24, 2,00 \$ chacun; 25 et plus, 1,70 \$ chacun.
- Faire parvenir à: Ligue de sécurité du Québec, 6786, rue Saint-Jacques ouest, Montréal (Québec) H4B 1V3.
- * Certaines affiches et brochures sont en quantité limitée.

Le numéro d'été est maintenant disponible

MOUTONNIER ET CHEVRIER



Une publication de

LATERRE
de chez nous

MOUTONNIER ET CHEVRIER

du Québec

Seule publication portant sur les productions ovine et caprine au Québec, *Moutonnier et Chevrier du Québec* traite d'une foule de sujets touchant ces élevages. En plus de se tenir au fait des tendances du marché et des actualités professionnelles, les producteurs d'ici peuvent y trouver les dernières découvertes en matière de santé animale, de techniques de production et de gestion agricole, le tout livré dans une écriture imagée, vivante et concise. Maintenant publiée par *La Terre de chez nous*, *Moutonnier et Chevrier du Québec* paraît à tous les trois mois.

Oui! Je m'abonne à *Moutonnier et Chevrier du Québec*

Ci-joint, un chèque au montant de 15,00 dollars pour un abonnement d'un an

Nom _____

Adresse _____ R.R. _____

Bureau de poste _____

Code postal _____

Etes-vous producteur:

d'agneaux et de moutons: ☐

de chèvres: ☐

Prière de retourner ce coupon avec votre chèque payable à

Moutonnier et Chevrier du Québec
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec)
J4H 3Y9

FORD NEW HOLLAND LE PLUS GRAND MANUFACTURIER D'ÉQUIPEMENTS AGRICOLES AU MONDE



FORD
NEW HOLLAND

Le
meilleur
choix

Vu l'énorme succès de notre programme de financement à taux réduit du printemps Ford New Holland a décidé de prolonger ce programme.

Rabais en argent sonnante sur achat comptant pouvant atteindre 16 000 \$ selon les modèles.

Puissance et robustesse à la hauteur des travaux agricoles.
Tous les produits Ford New Holland sauront vous satisfaire.
Tous nos programmes s'appliquent également à la location.



ALFRED
Alfred Farm Equipment Co. Ltd.
(613) 679-4340

ALMA
Équipements J.M.A.R. Inc.
(418) 668-0145

BLACK LAKE
G. Guillemette et fils
(418) 423-4737

CAP-SANTÉ / ST-NARCISSE
(Clé Champlain)
Trudel & Piché Agricole Inc.
(418) 285-1811 / 328-3788

CHICOUTIMI
Gobeil Équipement Ltée
(418) 549-3956

DALHOUSIE STATION
Fernand Campeau et Fils Inc.
(514) 269-2737

DRUMMONDVILLE
Machinerie Simard Inc.
(819) 474-1910

HUNTINGDON
Les Équipements Bonenberg Inc.
(514) 264-6673

IBERVILLE / PIKE RIVER
Guillet & Robert Inc.
(514) 347-5596 / (514) 248-2570

LACHUTE
Équipement de ferme B. Lussier Inc.
(514) 562-4124

LENNOXVILLE
Équipement B. Morin Inc.
(819) 569-9611

MASKINONGÉ
Équipement G. Gagnon
(819) 227-2245

MONTMAGNY
Équipement Bolduc Inc.
(418) 248-0458

MONTRÉAL / QUÉBEC
Les Équipements Manutech Inc.
(514) 332-3911 / (418) 871-1555

NAPIERVILLE
S.C.A. Sud de Montréal
division Ford-New Holland
(514) 245-3801 / 245-7438

PARISVILLE
Henri Côté et Fils
(819) 292-2000

RIMOUSKI / POINTE-AU-PÈRE
Garage Daniel Lévesque Inc.
(418) 722-7414 / (418) 775-2218

RIVIÈRE-DU-LOUP
Équipements Agricoles KRTB Inc.
(418) 867-1062

ST-AGAPIT
Machineries Jean Roy Inc.
(418) 888-5111

ST-CÉLESTIN
C. Lafond & Fils Inc.
(819) 229-3664

ST-EUSTACHE
Garage Bigras Tracteur Inc.
(514) 473-1470

ST-GUILAUME
Machinerie St-Guillaume Inc.
(819) 396-3088

ST-HÉNÉDINE
J. Dubreuil & Fils Ltée
(418) 935-3633

ST-HYACINTHE / GRANBY
Aubin & St-Pierre Inc.
(514) 774-5356 / (514) 378-9822

ST-JACQUES-DE-MONTCALM
Équipements Bruno Roy Inc.
(514) 839-7244

ST-JEAN-DE-DIEU
Yvon Sirois et Fils Inc.
(418) 963-2122

ST-LOUIS-DE-CONZAGUE
Les équipements St-Pierre Inc.
(514) 371-4363

ST-RÉMI
Garage J.L. LeFrançois Inc.
(514) 454-2233

ST-THOMAS-DE-JOLIETTE
Garage Raymond Lasalle Inc.
(514) 756-2121

ST-VICTOR
Les Équipements Agricoles
Luc Boucher
(418) 588-6891

YARENNES
Équipements Inotrac Inc.
(514) 652-6991

VICTORIAVILLE
Maheu & Frères Ltée
(819) 752-5575

WEST-BRÔME
Machinerie Agricole Pagé
(514) 263-1700

WOTTON
Équipement Proulx & Raiche Inc.
(819) 828-2661

L'horticulture au Macdonald

Autant pour l'enseignement que pour la recherche, l'horticulture occupe une place importante au collège Macdonald. A chaque année, de dix à vingt étudiants y obtiennent leur baccalauréat avec spécialisation en horticulture et quatre ou cinq leur maîtrise. Les parcelles de recherche occupent environ deux hectares. La semaine dernière, comme à chaque année, le collège organisait une journée champêtre pour les producteurs agricoles.

La fertigation des piments: on double les rendements

On expérimente depuis deux ans à Ste-Anne-de-Bellevue une technique d'irrigation goutte à goutte où on ajoute des fertilisants azotés, d'où la contraction des deux mots fertigation et irrigation qui a donné fertigation. En 87, on a constaté une augmentation du double dans les rendements, grâce à cette technique, de même qu'un meilleur système racinaire, un feuillage plus dense et des fruits protégés des rayons du soleil. On s'est aussi aperçu qu'il n'y a pas de différence dans les rendements entre les parcelles qui n'ont reçu que de l'eau et celles où on a ajouté de l'azote. Le goutte à goutte améliore l'efficacité de l'azote utilisé et permet d'en réduire la quantité.

Une expérience de défoliation dans les framboisiers

Quels sont les effets de la défoliation des framboisiers, sur les rendements, la grosseur et la qualité des fruits, la facilité de récolte? Tels sont les objectifs d'un projet de recherche pour le moins original en cours cette année. On essaie différents niveaux de défoliation, partie supérieure, partie inférieure, sur tout le plant. Pour l'expérience en cours, on enlève les feuilles à la main, mais la technique pourrait se mécaniser si elle s'avère avantageuse. On pouvait voir dans les plants partiellement défoliés un mûrissement plus uniforme des framboises, des fruits plus gros et très faciles à récolter.

Solanacées et cucurbitacées: essais de cultivars

Le collège Macdonald fait partie du réseau d'essai sur les légumes du MAPAQ. On échantillonne pas moins de 70 variétés de tomates, 40 de poivrons et 20 d'aubergines pour en évaluer la facilité d'acclimatation, la qualité du fruit, la résistance aux maladies et le potentiel de rendements. On fait aussi des expériences avec différents paillis plastiques et mini-tunnels. Les conclusions préliminaires: le

film clair procure plus de chaleur que le paillis noir et donnerait de meilleurs résultats, il en est ainsi pour le tunnel perforé par rapport au tunnel sans trou.

Tous les melons cultivés dans la région de Montréal sont à l'extrême limite nord de la zone cultivable et demandent plus de chaleur que le maïs. Sans paillis plastique, il est difficile de réussir dans cette production. Si on ajoute le mini-tunnel, les chances de succès augmentent et on peut devancer la récolte d'une dizaine de jours et les rendements de 25 %. Dans le melon d'automne, la variété Cranshaw serait prometteuse avec huit à dix plants par fruits et une qualité exceptionnelle.

Au Macdonald, on fait des essais avec 62 variétés différentes de maïs, dont des blancs, des bicolores et des jaunes. La variété à deux couleurs, Délice de Bourgogne, semble très appréciée des consommateurs.

Dans les asperges, 20 cultivars sont à l'essai. On tente de trouver les variétés à haut rendement qui résistent mieux au gel



printanier et à l'hiver. On a aussi découvert que les plants mâles d'asperges donnent de meilleurs rendements que les plants femelles. La variété allemande Loculus semble très prometteuse avec des rendements de trois tonnes et demie à l'acre contre une tonne et demie en moyenne au Québec. ■

La clef des champs

Pierre April

Le libre-échange et la souveraineté

L'Institut C.D. Howe, cet organisme de recherche économique indépendant, qui regroupe des industriels, des représentants des syndicats, du monde de l'agriculture, des universités et des analystes de différentes professions, a sa petite idée sur les effets à court et à long termes de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis.

Pendant que la Chambre des communes et le comité législatif communes étudiaient

le projet de loi C-130 sur l'entente bilatérale canado-américaine, article par article, l'Institut publiait une étude excessivement favorable sur le sujet.

«Les Canadiens qui ont suivi le débat sur le libre-échange, souligne l'étude, seront surpris d'apprendre qu'ils trouveront très peu de ces monstres, prêts à dévorer l'indépendance et la souveraineté du Canada, dans les pages de l'Accord.

«Au contraire, poursuivent les auteurs,

l'entente bilatérale continuera de permettre au Canada de développer des politiques distinctes dans tous les secteurs importants qui touchent le cœur de la nation.»

Dans leur évaluation de l'Accord, les auteurs de l'étude, Richard Lipsey et Robert York, deux économistes, tentent de minimiser les craintes et de corriger ce qu'ils appellent les demi-vérités qui ont entouré le traité depuis les deux dernières années.

Ils en sont venus à la conclusion que le Canada n'a pas abandonné le droit de se donner une politique énergétique indépendante; que les politiques sociales ne seront pas touchées; que des politiques spécifiques dans les principaux secteurs de notre économie pourront continuer d'être différentes de celles de notre partenaire commercial.

Le Canada pourra toujours faire appel au GATT pour régler ses différends, et il n'a rien cédé sur le plan de la souveraineté culturelle.

Au chapitre de l'Agriculture, les deux économistes de l'Institut ne voient rien de dommageable dans l'Accord.

«Il est surprenant de constater, souligne le document, que certains critiques conti-

nent de prétendre que l'entente forcera le Canada à abandonner les offices de mise en marché et les mécanismes de contrôle des productions.»

Les auteurs de l'étude estiment qu'au contraire le libellé de l'Accord est tout à fait compatible avec les pratiques du GATT qui permettent ces formes de contrôle nécessaires en autorisant par exemple l'utilisation des quotas dans les secteurs de la volaille, du lait et des oeufs.

Dans leur analyse, toutefois, les deux économistes prennent la peine de souligner que l'Accord peut donner l'impression que ce sont les industries de transformation qui seront les plus touchées puisqu'elles devront concurrencer les entreprises américaines qui pourront s'approvisionner chez elles à meilleur compte.

Le pessimisme du Conference board

L'économiste en chef du Conference Board, James Frank, a examiné la situation agricole en URSS et en est venu à la conclusion que les efforts de Gorbatchev pour accroître l'indépendance de son pays et pour relever le niveau de vie de ses citoyens risquent fort de faire disparaître le dernier grand marché céréalier du Canada.

De son côté, le président de l'Association des banquiers canadiens, Robert McIntosh, a souligné, dans un article publié dans la livraison d'été de la Canadian Business Review que les subventions agricoles n'ont aucun sens et que les gouvernements doivent absolument revoir leurs politiques.

«A l'échelle internationale, a précisé M. McIntosh, 15 pour cent des dépenses de consommation consacrées à l'alimentation sont destinées à financer les subventions.» ■

Champ de vision de 17% supérieur. Efficacité du travail à 100%.



Au premier coup d'oeil, vous voyez pourquoi la toute nouvelle cabine des tracteurs Case IH MAGNUM vous donne un champ de vision supérieur à celui d'un John Deere. Comparez la glace teintée de 48 pieds carrés du tracteur MAGNUM à celle d'un John Deere 41 pi². Comparez la glace avant du toit au plancher de Case IH, sa fenêtre panoramique latérale monopiece, sa large lunette arrière et son capot incliné unique en son genre qui vous donne une vision optimale. Pas de prise d'air ni de silencieux qui sortent du capot du tracteur MAGNUM, et il n'y a pas de poteau de cabine ni de traverse de cabine pour masquer votre vue vers l'avant.

Voyez par vous-même pourquoi les tracteurs MAGNUM l'emportent en visibilité, en confort, en puissance et à bien d'autres égards*. MAGNUM vous offre des modèles de 130 à 195 chevaux à la prise de force.

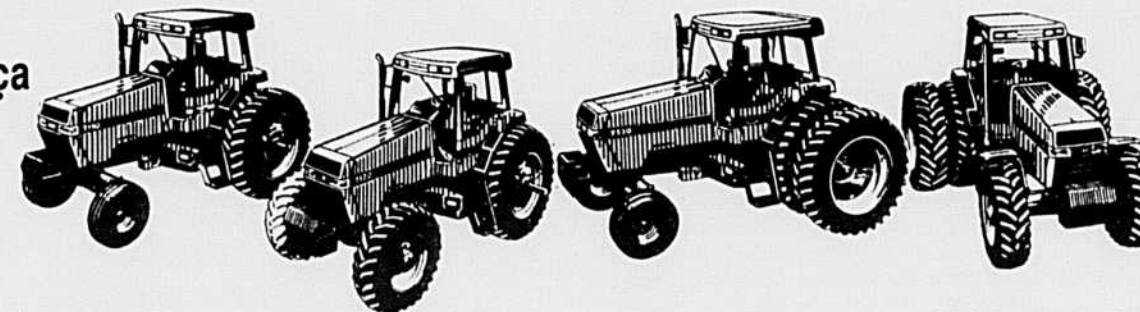
Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire Case International sur les quatre tout nouveaux tracteurs MAGNUM, des tracteurs qui vous en apporteront davantage.

Avec MAGNUM vous en avez toujours plus...



5 ans / 5 000 heures
Une garantie comme ça
il y en a qu'une!
La garantie MAGNUM

(* franchise 200 \$ après 1 an)



BERTHERVILLE
BENOÎT BELLEROS INC.
(514) 836-3602

COATICOOK
J.M. CHAGNON INC.
(819) 849-2663

HÉBERTVILLE/LAC-ST-JEAN
ANTONELLI VILLENEUVE & FILS
(418) 344-1741, 1854

HUNTINGDON
EQUIPEMENT DE FERME KELLY
(514) 264-5198

LACHUTE
J. & P. RAYMOND LTÉE
(514) 562-8856

LA DURANTAYE
JEAN-GUY & DENIS BOLDOC INC.
(418) 884-2841

LA GUADELOUPE
GARAGE BROCHU INC.
(418) 459-6405

LENNOXVILLE
GEO. DELISLE INC.
(819) 569-9821

LOUISEVILLE
EQUIPEMENT MALBOEUF INC.
(819) 228-4592

LYSTER
GARAGE E. BOISSONNEAULT INC.
(819) 389-5793

MARIEVILLE
EQUIPEMENT BOUCHER INC.
(514) 460-4951

MONT-LAURIER
LES ENTREPRISES
D. RAYMOND INC.
(819) 623-1458

NAPIERVILLE
NAPIERVILLE AUTOMOTIVE INC.
(514) 245-3565, 7747

NICOLET
CENTRE AGRICOLE
NICOLET TYMASHA
(819) 293-4441

PLAISANCE
GARAGE LÉONARD MÉNARD
(819) 427-6448

POINTE-AU-PÈRE
LES EQUIPEMENTS ANDRÉ
BELLAVANCE INC.
(418) 723-2747

Une toute nouvelle équipe au service de l'agriculteur d'aujourd'hui.

«LA VRAIE ÉQUIPE»

PONT-ROUGE
LES MACHINERIES
PONT-ROUGE INC.
(418) 873-3232

STANBRIDGE STATION
LES EQUIPEMENTS MESSIER & FRÈRES INC.
(514) 296-8212

STE-MARTINE
LES EQUIPEMENTS
LAZURE ET RIENDEAU
(514) 427-3612, 825-2546, 692-1568

ST-CLET
H. FARAND & FILS LTÉE
(514) 456-3331

ST-ESPÉRIT, CTÉ MONTREAL
LES EQUIPEMENTS
R. MARISAN INC.
(514) 839-2294

ST-GEORGES-EST (BEAUCE)
EQUIPEMENT F. CÔTE INC.
(418) 228-2000, 2001, 2002

ST-GUILLAUME/ST-DENIS-RICHELIEU
CLAUDE JOYAL INC.
(819) 396-2161(514) 787-2105-2127

ST-LAMBERT, CTÉ LEVIS
MACHINERIES AGRICOLES
G.M.R. INC.
(418) 889-9701

ST-MAURICE
R. CLEMENT & FILS INC.
(819) 376-3877

ST-PIERRE, ÎLE-D'ORLÉANS
GARAGE P.A. JALBERT INC.
(418) 828-2243

TROIS-PISTOLES
C.T.R.H. ROUSSEAU
(418) 851-3842

UPTON / GRANBY
LES EQUIPEMENTS
ADRIEN PHANEUF
(514) 649-5811, (514) 372-7217

VICTORIAVILLE
GARAGE MAURICE LEBLANC
(819) 752-4855, 2594

VILLE DE L'ISLET
GARAGE CONRAD LORD INC.
(418) 247-3924

ST-PASCAL DE KAMOURASKA
(418) 492-6038

WOTTON
GARAGE E. COMTOIS INC.
(819) 828-2662

J. I Case Canada
Une division de Tenneco Canada Inc.
3390 S. Service Rd.
Burlington, ON L7N 3J5

Saviez-vous que...

- à Montréal, les personnes malentendantes ont accès à l'information gouvernementale à l'aide d'appareils spécialisés mis à leur disposition par Communication-Québec.
- à Montréal, Communication-Québec dessert dans leur langue diverses communautés ethniques (italienne, grecque, portugaise et espagnole).
- il y a eu 270 772 spectateurs au Festival des films du monde de 1987, ce qui représente un taux d'occupation des salles de 88 %.
- en novembre 1986, un sondage effectué par le Service de la recherche de Radio-Canada révélait que 37 % de la population francophone de Montréal consultait «très souvent» les télé-horaires insérés dans les journaux, 18 % «souvent», 9 % «à l'occasion», 10 % «rarement» et 25 % «jamais».
- selon Statistiques Canada, en mai 1987, 45 % des ménages canadiens possédaient un magnétoscope et 21,9 % possédaient trois appareils de téléphone.
- selon une étude effectuée en 1985 par le BBM, la majorité des Canadiens ayant un magnétoscope l'utilisent pour visionner des films loués (57 % de l'utilisation totale). L'écoute des émissions de télévision en différé représente 42 % de l'utilisation et le visionnement de productions maison environ 1 %.
- l'émission spéciale de Radio-Québec «Retour du Titanic» a atteint une cote d'écoute de 1 536 000 téléspectateurs; c'est la plus haute cote d'écoute de ce diffuseur.
- en Espagne, le nombre des entrées dans les cinémas a chuté de 403 millions en 1966 à 101 millions en 1985; le nombre des salles de cinéma a diminué en même temps de plus de la moitié (7 234 en 1969, 3 109 en 1985).
- selon le bulletin de l'Organisation internationale des journalistes, il y a en Chine environ 1 700 quotidiens et 5 300 autres périodiques.

MON NEZ DANS VOTRE CUISINE



Questions sur la congélation des aliments

Q. Pourquoi la durée d'entreposage au congélateur varie-t-elle d'un aliment à l'autre?

R. Lorsqu'un aliment est congelé, certains changements de couleur et de saveur ainsi qu'une perte d'humidité se produisent. La vitesse à laquelle ces changements s'effectuent varie, ainsi différentes durées d'entreposage sont recommandées pour une meilleure saveur. Le porc frais, par exemple, se détériore plus rapidement que le bœuf dû à sa teneur plus élevée en gras. On recommande donc de ne pas le garder plus de 8 mois au congélateur, alors qu'un rôti de bœuf peut y rester jusqu'à un an.

Q. Pourquoi certains aliments ne se prêtent-ils pas à la congélation?

R. Les cristaux de glace qui se forment durant la congélation performent les parois cellulaires des aliments à forte teneur en eau comme le céleri, la laitue, la tomate, le melon d'eau, etc., causant une texture molle et détrempée. Les cristaux de glace peuvent également changer la texture de certains aliments à teneur élevée en protéines comme le fromage cottage, les mélanges à base de gélatine et la crème pâtissière. Enfin, des cristaux peuvent se former dans les aliments très sucrés comme la crème glacée, à moins que ceux-ci ne soient gardés à une température constante

suite à la page 27

Desserts vite faits pour l'été

Manger en plein air est un des grands plaisirs de l'été. Votre famille se réglera de soupers et de goûters cuits sur le gril dans le jardin.

Si tout le monde prête la main, un tel repas devient très amusant et demande peu de travail à maman.

Relevez la saveur des hamburgers en assaisonnant les petits pains. Badigeonnez les parties coupées de beurre fondu et saupoudrez-les de ciboulette ou de fenouil, avant de les faire griller.

Confiez la cuisson sur le gril à papa. Le dessert est sans contredit la partie la plus gaie du repas, surtout s'il n'exige que peu de préparatifs dans la cuisine. Essayez nos recettes d'exquis desserts vite faits. Même les enfants peuvent les réussir pendant que vous préparez la salade.

Vous pouvez vous procurer à la pâtisserie ou au supermarché du coin tous les délicieux produits de boulangerie que demandent ces recettes.

TARTE AUX POMMES MARQUISE

1/2 tasse de fromage à tartiner
1 paquet de 3 1/2 onces de noix d'acajou
1 tarte aux pommes,
du pâtissier

Fouetter le fromage à tartiner. Broyez 1/3 des noix d'acajou; incorporer au fromage. Façonner en boules de la grosseur d'une noix de Grenoble. Piquer les autres noix dans les boules. Disposer joliment sur la tarte.

Faire réchauffer dans un four chaud au moment de servir, si on le désire.



TARTE AUX CERISES DU DIMANCHE

3 c. à table de beurre, fondu
1/4 tasse de cassonade
3/4 tasse de pacanes, hachées (ou
noix de Grenoble)
1 tarte aux cerises, du pâtissier

Mélanger les 3 premiers ingrédients; étaler sur la tarte. Faire griller le dessus de 2 à 3 minutes.

RONDELLES AU BUTTERSCOTCH

(Pour 7 personnes)

1 paquet de mélange à pouding au
butter scotch
2 1/2 tasses de lait
7 tranches de gâteau à la livre

Préparer le pouding selon les directives du paquet, en utilisant 2 1/2 tasses de lait. Découpez 2 ronds dans chaque tranche de gâteau.

Mettre un rond dans une assiette, napper d'un peu de pouding, recouvrir de l'autre rond, puis de pouding.

Garnir de crème Chantilly.

Les 18 et 19 juin derniers, 80 tisserands amateurs et professionnels de l'Association des tisserands du Québec, se réunissaient à l'école polyvalente Pamphile-Lemay de Sainte-Croix de Lotbinière pour leur rencontre annuelle.

Toutes les activités avaient lieu dans la même bâtisse, spacieuse, moderne et très propre. L'accueil chaleureux des hôtesse commençait à s'exprimer dès l'entrée, avec café, muffins et biscuits de leur fabrication.

Les expositions, au nombre de trois, étaient prêtes et bien arrangées.

1— Au tournant d'un corridor, il y avait celle du concours de la technique Theo Moorman, avec seulement 5 articles à admirer et à juger. À cause de la faible participation, il fut proposé qu'elle soit reprise l'an prochain.

2— Dans une grande salle, voisine de celle des fournisseurs, étaient étalées les pièces apportées par les guildes ou individus qui voulaient montrer leurs travaux de recherche de l'année, preuve de notre progrès en technique et en esthétique.

3— À côté de l'entrée de l'auditorium, Solange Guy-David exposait son œuvre textile en 5 pièces suspendues qu'elle avait présentée comme examen final d'un cours suivi à l'Université du Québec à Chicoutimi. Le thème, religieux, était concrétisé en peinture sur tissu, brochage et tissu double étoffe. Solange a dû recevoir de bons points pour son travail.

Cette invitation à participer aux expositions 2 et 3, adressée à tous les membres, quel qu'en soit le sujet, est un stimulant pour le progrès et une source d'inspiration et d'encouragement pour de nouvelles adeptes, l'année suivante. Cette formule devrait être établie de façon permanente.

Tous les sujets de conférences ont comblé l'attente de l'assistance, en commençant par celle du maître-tisserand invité: madame Judith Rygiel de l'Ontario, bilingue très appréciée, qui a développé trois

VINGT FOIS SUR LE MÉTIER

Bibiane April-Proulx

Congrès de l'ATQ 88, un succès

matières qu'elle avait bien expérimentées à regret et à souhait telles que:

— 1. *Les maladies dues aux textiles* (allergies).

— 2. *Les certificats de compétence en tissage artisanal* décernés par la Guilde des tisserands du Canada (GTC ou en anglais GCW) et celui d'*Instructeur en tissage artisanal* émis par l'Association des tisserands et fileurs manuels de l'Ontario (OHS).

J'aime croire qu'à partir de cette année, quelques tisserands québécois ambitieux entreprendront cette tâche qui fera d'eux des tisserands transcendants que l'on recherchera pour leur compétence. Les grands noms de tisserands américains et canadiens sont des diplômés de ces certificats émis par la H.G.A., la G.C.W. et l'O.H.S. Pour entreprendre les démarches pour les certificats de la G.T.C. (G.C.W.), il faut commencer par payer sa cotisation de membre, soit 10 \$ par année commençant avec janvier. Avec le premier envoi, tous les renseignements sont fournis, même le programme d'études pour obtenir les certificats. Sur demande, vous pouvez obtenir le programme en français. Veuillez donc écrire à Jane Elliot, 3349, Clearwater Crescent, Ottawa (Ontario) K1V 7S4.

— 3. La conférence intitulée: «*Voulez-vous vous lancer en tissage pour le commerce?*» fut annulée parce que madame Rygiel était exténuée, devenue aphone le 2e jour. Pour les dépanner, les organisa-

teurs ont eu recours à mes services au pied levé. Une inspiration soudaine m'est venue et y donnant suite, j'ai alors présenté, de mémoire, un texte déjà écrit pour la TCN, l'été 1983, soit: «*Dix moyens pour progresser en tissage artisanal.*» Il semble que le sujet ait plu à l'assemblée.

Les quatre matières développées dans les mini-ateliers furent très appréciées des assistants.

1. *Satin et damassé*, fut donné deux fois par Judith Rygiel le premier jour du congrès. Étant revenue de Suède la semaine précédente où elle avait suivi un cours sur ce sujet, elle en parlait avec connaissance et assurance.

2. *La technique de Theo Moorman* expliquée tranquillement par Roméo Jean avec démonstration sur le métier. Cette leçon donnée à tous les congressistes devrait donner plus de participants pour le concours de l'an prochain (s'il est repris).

3. *La coupe au service du tissage, une question de créativité*, sujet développé par Antoinette Roy. Cette artiste-professeure qui ne craint pas de donner ses références, a développé, pour nous, sur un ton convaincant, les points suivants:

a) Les critères qui font qu'un vêtement tissé main a belle allure.

b) La planification d'un vêtement tissé main où elle préconise le choix du patron de coupe avant la conception du tissu.

c) Manière d'entreposer ou mettre en attente un tissu pour la confection.

d) Conseils et démonstration pour le tail-

lage des tissus rayés, barrés, quadrillés. e) Modifications conformes aux règles de la coupe à plat.

4. *À la découverte des fibres* est un autre atelier, dirigé par Claire Pouliot-Lafleur qui parla des caractéristiques et propriétés de trois fibres en particulier dont le coton, la laine et plus précisément, la soie. Elle expliqua l'histoire de ces fibres, les méthodes d'appât et d'entretien des étoffes tissées main, puis, insista sur la nécessité de l'échantillonnage des fils, couleurs et textures.

Je n'ai pu assister au défilé de mannequins qui a permis à l'assistance d'admirer 75 beaux vêtements tissés main par les membres de toute l'association. On m'a dit beaucoup de bien de cette soirée fort colorée.

Au banquet qui précédait cet événement, on a donné des prix aux gagnants du concours en vigueur. Ainsi, Lucie Gingras a mérité le 1er prix pour son chandail bleu garni en motifs brodés exécutés selon la technique Theo Moorman. Les nombreux dons des fournisseurs furent tirés au hasard et contribuèrent à faire des heureux.

Souvent, cette distribution de cadeaux se termine par un hommage à un, une pionnière du tissage artisanal dans l'enseignement ou la production. Mes cheveux gris ont-ils inspiré les responsables du programme de la soirée pour trouver une tête à couronner cette année? Mon nom est sorti et, avec les compliments d'usage, on m'a offert, en souvenir, un beau foulard de soie peinte à la main. Si j'ai passé deux fois au programme de cette année, c'est exceptionnel.

La présidente, madame Suzanne Cossette, a demandé à l'assistance, d'amener chacun, chacune, un nouveau membre à l'ATQ, puis, de venir nombreux au prochain congrès qui aura lieu les 13 et 14 mai prochains, à la Maison des arts de Ville de Laval. S'il est réussi comme fut celui-ci, c'est prometteur! ■

Le courrier de Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter - âge, sexe, situation. - Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels - pas plus de 5 pages - Pseudonyme court et original - Pas de service d'échange - Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent - Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale: pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée. Adressez vos lettres à: «Le Courrier de Marie-Josée», La Terre de chez nous, 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil J4H 3Y9.

«J'ai pris une décision»

Voici des nouvelles de «Maman déçue». Eh bien oui, c'est moi! Je suis allée chez une amie qui reçoit encore *La Terre de chez nous* et elle me garde toujours «Le Courrier de Marie-Josée» et me les donne quand je vais la voir ou quand elle vient me rendre visite, et voilà qu'en lisant j'ai reconnu mon pseudonyme.

Ce qui m'a décidée à vous écrire, c'est que la réponse que m'a faite «Très heureuse malgré tout» du 31 mars 1988 m'a choquée. Quand elle me dit que j'ai été gâtée 6 ans de temps (comme le disait mon mari) à faire seulement mon petit ménage de maison et bien là détrompez-vous madame. Gâtée dites-vous? Quand on ne connaît pas l'histoire au complet, madame, on se tait.

On n'aime pas tous la même chose, exemple: on aime des hommes différents les uns des autres, chacun à son goût, il en est de même pour le métier et moi son métier je ne l'aimais pas et cela a détruit notre amour.

Je n'étais pas si gâtée que cela et je ne me laissais pas vivre par mon mari comme vous avez l'air de penser. Je suis la deuxième d'une famille de 12 enfants, alors il faut dire que j'ai aidé ma mère et mon père avait une ferme, donc j'ai aidé aussi mon père à l'étable et aux champs. Avant et pendant les trois premières années de notre mariage, je travaillais dans un restaurant comme serveuse. Ensuite j'ai arrêté car j'attendais notre premier enfant. Quand mon bébé a eu 1 an, j'ai commencé à garder un autre enfant d'une amie qui travaillait à l'extérieur et ensuite plus tard, j'en gardais un deuxième d'une voisine, en plus j'avais mon petit jardin et une assez grande cour à entretenir avec beaucoup de fleurs et celles qui connaissent les belles fleurs savent comme moi que ça fait de l'ouvrage, mais c'est tellement enrichissant!

Vous dites, chère madame, que je voyais l'ouvrage de la ferme tout en noir! Il y a une marge, madame, quand on aime cela ou pas; moi, je n'aimais pas cela et je le disais à mon mari, je lui parlais de mes sentiments et de mes goûts, mais c'était comme si je parlais au mur ou à la table. Ce n'était pas mon choix d'acheter une ferme, mais celui de mon mari. Alors j'ai essayé en me disant que ça viendrait avec le temps, et plus les années avançaient et plus je détestais cela. Si vous aimez ça, madame, sentir la m... de vache et être à tout bout de champ tout près d'en avoir en pleine face parce qu'elles ont toujours la queue levée pour vous éclabousser de cette même substance, mais moi je ne m'ennuie pas du tout de cela. C'est comme une personne qui aime travailler au grand air, peut-être comme vous madame, et qu'on l'envoie travailler dans une mine à 400 pieds sous terre, aimeriez-vous cela? Non, n'est-ce pas! Alors c'est ce que je ressentais, je manquais d'air même en étant en plein air, j'étais malheureuse.

Aujourd'hui, si je m'en suis sortie, c'est grâce à ma soeur qui était ma confidente et qui est venue me voir à un moment où j'étais sur le bord de l'abîme. Ça faisait quelques mois que je vous avais écrit. Elle m'a invitée à aller passer quelques jours chez elle avec mes enfants; même si mon mari ne voulait pas, j'en avais besoin comme l'air que l'on respire, le temps de voir clair en moi, alors j'ai pris une décision. Si je revenais à la ferme, c'est mon moral qui ne le supporterait pas longtemps. Il y en a qui m'ont dit dans votre courrier en ce temps-là «d'arrêter d'aller à l'étable si je n'aimais pas cela». J'ai essayé, mais si vous aviez vu le chialage que ça m'a apporté et les bêtises que j'ai dû supporter, alors je suis retournée à l'étable pour avoir la paix. Alors ma décision fut prise: je me suis cherché un appartement en ville assez loin de lui pour ne pas qu'il arrive à toute heure du jour. Il est venu souvent me voir pour que je revienne, mais maintenant que j'avais foncé il n'était plus question de reculer. Comme j'avais besoin d'aide financière, j'ai dû faire ma demande au Bien-être social pour faire vivre mes enfants, je savais que je n'aurais pas d'argent de mon mari, il me l'avait dit que je n'aurais pas un sou.

Ma soeur m'a beaucoup aidée les premiers temps, elle était infirmière et avait besoin d'une gardienne, ça m'a aidée à compléter les fins de mois. Je me trouvais tellement bien, j'avais à m'occuper avec tout ce petit monde car ça grouillait avec deux jeunes enfants en plus des miens.

Un an et demi après, je me suis trouvé un emploi, grâce au mari de cette même soeur qui est associé en compagnie, il avait besoin d'une réceptionniste pour aider la secrétaire qui était là et j'ai eu le poste. Je travaille de 9 h 00 à 4 h 00, les enfants finissent l'école à 3 h 30 et m'attendent chez une amie à deux pas de chez moi. Donc, je gagne très bien ma vie maintenant, plus besoin de BS, mes enfants ont grandi un peu mais sont restés très près de moi et j'ai le temps de les bercer et d'écouter ce qu'ils ont à me dire, leurs rêves, etc.

D'accord ça me fait beaucoup d'ouvrage, mon emploi et mes petits, j'entends déjà celles qui doivent se dire: «Là elle va en avoir de l'ouvrage à faire maintenant», oui je sais, mais je n'ai jamais eu peur de travailler et j'aime ce travail-là, ça me revalorise tellement et j'ai encore du temps pour mes enfants. Je fais mon entretien ménager le soir, après que mes plus jeunes sont couchés.

Ensuite, j'ai mes fins de semaine à passer avec mes enfants. Ah! Quel bonheur de ne plus traire les vaches, surtout le dimanche et ne plus avoir à courir pour aider mon mari à faire ceci ou cela et, lui, le soir il s'assoit et se reposait tandis que moi j'avais encore la vaisselle, le bain des petits, les leçons, le linge à plier ou repasser pour finir à 10 h 30 ou 11 h 00, alors je trouvais cela injuste. Mon mari avant d'avoir la ferme avait un bon emploi, il faisait de la livraison et avait un bon salaire, mais il voulait être son patron, disait-il, mais il était devenu le mien en achetant la ferme alors j'ai quitté l'emploi non rémunéré.

Oui, maintenant je suis heureuse même si j'ai dû laisser mon mari, je l'aimais mais la ferme entre nous deux a tué notre amour. Maintenant, je me sens libérée et épanouie. J'ai le temps à moi pour lire et me faire belle pour mes enfants.

Si je n'ai pas répondu à ceux et celles qui voulaient entrer en communication avec moi dans ce temps-là par le courrier, c'est que je ne pouvais pas en parler sans en pleurer. Je remercie quand même ces personnes. Je termine en signant cette fois

Maman épanouie

DIRE NOTRE FIERTÉ

Je suis un agriculteur de Papi-neau. J'ai 35 ans. Je voudrais féliciter celui qui a signé dans la semaine du 13 octobre «Fier d'être cultivateur».

J'ai bien aimé cet article et surtout le bon raisonnement de ce jeune face à son métier et aussi à celle qui un jour sera sa collaboratrice, car pour lui sa femme sera cette personne qui collaborera avec lui pour l'aider dans ce qu'elle pourra faire et surtout être présente dans son foyer, c'est là qu'il la voit en premier lieu.

Il y en a assez que l'agriculteur leur pue au nez et à voir les terres aujourd'hui, ces mêmes terres qui ont élevé de grosses familles et ils vivaient tous bien et en bonne santé, regardez cela, la verge d'or a poussé pendant bien des années et elle a assez épuisé le sol qu'elle ne pousse même plus!

La vie de ferme est bien passionnante pour ceux où le cœur y est. C'est une vie bien noble et bienfaisante. Elle apporte aussi des petits désagréments inattendus mais qui se passent assez bien quand l'homme et la femme collaborent et savent faire tout leur possible pour que tout se déroule assez bien.

Ce que je trouve de noble chez ce jeune homme, c'est la manière dont il voit sa future épouse. Moi, je la verrais un peu comme une reine dans une ruche d'abeilles. Quand la reine est là et que la ruche travaille bien, c'est agréable à voir et le bon fonctionnement de la ruche c'est vraiment merveilleux. Le jour où la reine est déficiente ou partie avec un essaim, ce n'est plus pareil du tout. La femme c'est un peu la même chose. Quand elle est là et sa maisonnée travaille en collaboration avec elle, ça va bien, mais

Patrons La Terre de chez nous



6041- Amusez-vous à fabriquer 40 articles différents pour votre prochain bazar.

565- Blouse crochétée

5527- Robe d'été fraîche et pratique. Tailles 10 à 20.

Adressez vos commandes à La Terre de chez nous, Service des patrons, 7 Curity Ave., Toronto (Ontario) M4B 3L8. Vos NOMS et ADRESSES EN LETTRES MOULÉES. Disponibles dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas le numéro. Utilisez un mandat-poste. Prix pour tous les patrons: 3,25 \$ plus 75¢ frais de poste. Patrons en anglais avec lexique en français. Pas de timbre-poste.

le jour où elle commence à s'absenter ou partir pour de bon, là ça ne va plus du tout.

Il y a encore des jeunes filles aujourd'hui qui cherchent à trouver des jeunes cultivateurs. Mais elles sont plus rares, car en lisant le Courrier, assez souvent elles découvrent les côtés négatifs et bien laids de ce métier. Car il y a des dames charitables qui leur exposent les pires choses surtout jusqu'à maudire leur mari et leur métier, cela n'aide pas du tout. Ça éloigne plus que toute autre chose les filles de ceux qui voudraient les rencontrer et leur donner un peu d'amour tout en gardant leur vie d'agriculteur et fonder avec elles un foyer heureux.

Je voudrais, en terminant, dire à ce jeune agriculteur encore une fois bravo et je ne sais pas de quelle région tu écris mais continue à être fier d'être agriculteur. Il faut se battre pour réussir. Il faut aussi crier bien fort notre fierté car à bien y penser c'est un peu l'agriculture qui apporte tout ce dont nous nous servons pour nourrir notre corps afin d'être capable de donner le maximum d'efforts pour continuer à vivre en santé et heureux.

Fier des jeunes agriculteurs

NE JAMAIS PRENDRE SON CONJOINT POUR ACQUIS

Plusieurs fois je t'ai écrit, mais ma lettre ne s'est jamais rendue parce que je ne la postais jamais.

Je veux te dire un peu mon bonheur. Mariée depuis 21 ans à un homme formidable, mère de 4 garçons aussi dévoués envers nous l'un que l'autre. Je suis très heureuse et ne peux demander à la vie rien de plus que ce qu'elle me donne. Nous vivons sur une ferme. Nous n'avons pas d'animaux. Nous avons une érabièrre et faisons la culture des petits fruits.

Pour qu'une vie à deux soit plaisante, il faut que l'homme et la femme s'expriment leurs besoins. Que les deux en tiennent compte et en discutent ensemble calmement. Pour ma part, je suis sûre que les hommes aiment que leur épouse soit capable de prendre des décisions, sans qu'ils soient toujours là derrière. Au début

ce n'est pas facile, mais ça s'apprend.

Il faut aussi prendre du temps pour faire des sorties à deux; quitte à laisser certains jours un peu de travail de côté. Je sais que quand je mourrai, je partirai seulement avec les vêtements que j'ai sur le dos. Ça ne sert à rien de ramasser un paquet de biens qui peut-être après mon décès feront des chicanes de famille.

La faiblesse de bien des couples c'est qu'après le mariage on prend son conjoint comme un bien acquis. On le range sur la tablette et on s'en sert au besoin. Quand je constate autant d'indifférence dans une vie de couple, je ne suis pas surprise d'y voir autant de séparations.

Plusieurs fois nous avons vécu des fins de semaines pour enrichir l'amour de notre couple. Quel investissement.

Vive la vie!

POUR MME DE ST-ANSELME Gâteau Forêt-Noire

1 mélange à gâteau au chocolat foncé
1 chopine de crème à fouetter à 35 %
1/2 tasse de sucre à glacer
2 cuillerées à soupe de kirsch (liqueur) ou brandy, on peut remplacer la liqueur par le jus de cerises
1 bte de 14 oz de cerises
1/4 tasse de chocolat semi-sucré râpé fin
cerises au marasquin

Préparer le gâteau, faire cuire dans 2 moules de 8 pouces, une fois refroidi, couper pour avoir 3 morceaux, sur le sens horizontal.

Placer un morceau de gâteau et garnir le dessus avec 1/4 de crème fouettée et y ajouter des cerises en boîte. Ajouter un 2e morceau de gâteau et répéter un rang de crème fouettée et cerises. Mettre le 3e morceau de gâteau et couvrir avec le reste de la crème et garnir avec chocolat râpé et cerises au marasquin.

Mme de Leclerville

INFO MTS
1-800-463-5656
C'EST GRATUIT,
C'EST CONFIDENTIEL ET
C'EST VRAIMENT RASSURANT.

de dissoudre la CPTA et il craint que le ministre Pagé ne cherche à se servir des erreurs de la CPTA pour justifier son abolition. M. Pagé s'est par ailleurs déclaré inquiet de l'engouement pour le reboisement et affirme que la politique fiscale actuelle, qui favorise davantage les propriétaires de forêts privées que ceux qui possèdent des terres agricoles, est partiellement responsable de la spéculation entourant certaines terres agricoles.

Le Premier ministre, Robert Bourassa, a toutefois affirmé, la semaine dernière, que le gouvernement redoublera de vigilance en matière de protection des terres. Le ministre de l'Agriculture, Michel Pagé, a quant à lui promis de maintenir et de renforcer la Loi sur le zonage. Il s'est, de plus, engagé à réviser au besoin les «devoirs mal faits» de la Commission de protection du territoire agricole (CPTA) et aurait promis d'apporter des amendements à la Loi à l'automne. Il s'est par ailleurs dit favorable à la tenue d'une commission parlementaire sur la question. D'autre part, le chef de l'opposition péquiste — Jacques Parizeau — et l'ex-ministre Jean Garon ont accusé le gouvernement libéral de détruire sournoisement le zonage agricole au Québec et de céder aux pressions des spéculateurs.

D'autres luttes à venir

Jusqu'à maintenant, il y a 23 décrets de révision de zone agricole qui ont été soumis au Conseil des ministres. L'UPA a émis des réticences au sujet de 5 d'entre eux. Malgré cette opposition, le gouvernement a déjà adopté un de ceux-ci (celui de la MCR de Thérèse-de-Blainville) et ce, sans aviser l'UPA et sans autre rencontre avec les agriculteurs.

Rappelons que la CPTA a le mandat de négocier avec les intervenants de la carte agricole de chaque MRC. Quand les négociations sont terminées, la carte révisée est soumise au Conseil des ministres et le processus se termine avec la publication d'un décret dans la Gazette officielle. Une fois que les négociations avec la CPTA sont terminées, le seul recours de ceux qui ne sont pas d'accord avec la révision acceptée par la CPTA consiste à s'adresser au Ministre.

D'après les données disponibles actuellement, le Ministre a actuellement en main 11 projets de révision qui «accrochent», entre autres pour les MRC de l'Assomption, La Jemmerie, Rimouski-Neigette, D'Autray, Champlain, Charlevoix, Charlevoix-Est et Bécancour. Et parmi les négociations qui sont actuellement en cours avec la CPTA, il y en a 7 qui présentent des problèmes. Et, en tout, il y a 83 MRC qui ont demandé de modifier leur carte agricole. Il y a encore de nombreuses négociations qui ne sont pas commencées. Pour les agriculteurs, la lutte ne fait que commencer ou, plutôt, recommencer.

La proposition des sous-ministres définissait une petite production comme une production provinciale inférieure à 5 % de la production nationale et dont le taux de croissance n'est pas supérieur à la croissance de la production canadienne. Les ministres se sont entendus sur le principe d'une aide différente aux petites productions. Mais ils ont laissé le soin aux sous-ministres de définir les paramètres exacts.

Enfin, une province pourrait toujours dépasser le plafond si le panel juge que les programmes en cause ne causent pas de préjudices aux producteurs qui n'en bénéficient pas.

Les modalités d'entrée

Les programmes tripartites actuels de stabilisation des viandes rouges sont en cours depuis quelques années. Au 24 juin 1988, le solde des fonds de stabilisation était de 17,5 millions de dollars pour les programmes de veaux et de vaches, 45,2 millions pour les programmes de veaux d'engraissement et de bovins d'abattage, 119,5 millions pour le programme des porcs, 400 000 millions pour le programme des agneaux.

Il se pose donc le problème de l'entrée des producteurs et des provinces qui n'ont pas contribué à la constitution de ces surplus. Le fédéral recommande que l'on maintienne un seul fonds de stabilisation par production. Les nouveaux arrivants payeraient les mêmes primes et recevraient les mêmes compensations que les anciens. À la fin des accords, on calculerait par province la part du déficit ou du surplus qui lui revient.

Mais les ministres n'ont pas discuté de cette question, du moins pas devant les agriculteurs. Ils ne se sont pas non plus prononcés sur l'entrée rétroactive au premier janvier 1988. C'est un sujet assez délicat car depuis le début de l'année, l'assurance a versé des compensations aux producteurs de porcs et de bovins.

Le mandat des sous-ministres est de régler les problèmes qui leur ont été soumis d'ici la mi-septembre. Il serait donc étonnant que les nouveaux accords puissent être mis en place avant la fin de l'année. Car en plus, les rumeurs d'élections fédérales à l'automne sont devenues des quasi-certitudes. On commence aussi à chuchoter que le ministre de l'Agriculture, John Wise, pourrait ne pas se représenter. L'attitude de son successeur face à la tripartite pourrait modifier grandement la vitesse à laquelle ce dossier évoluera.



Les maladies respiratoires, dans l'ensemble, sont à l'origine de plus de cas d'absentéisme au travail et à l'école que n'importe quelle autre maladie.

Association Pulmonaire du Québec

LA CORNE D'ABONDANCE CKVL - 85 au cadran

Dimanche 24 juillet de 7 à 8

- Les herbicides biologiques
- POMEXPER: un réseau commercial efficace
- L'Exposition agricole de St-Hyacinthe
- Le gaz propane à la ferme.

LA SEMAINE VERTE

Dimanche le 24 juillet 1988 à midi

Le dossier: Images de l'agriculture polonaise.

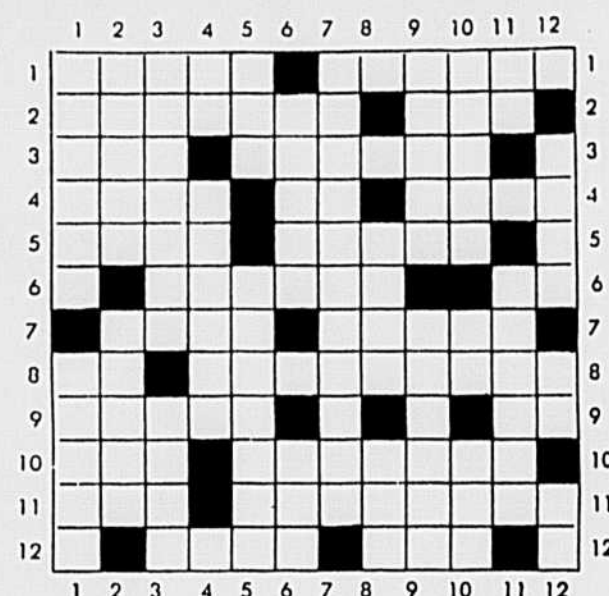
Courts sujets:

- L'élevage de chevaux de race «Grande Pologne».
- Une ferme collective dans un village de Pologne.
- L'Institut de fertilité des sols de Pulawy, une ville de Pologne.

SOLUTION DU 14 JUILLET

REFLEURIR AN
OSIER ENONCE
STABILATION
F BÉC LE SEP
ALLAIRE R
AGE FASTIGIE
UR SO ALDE L
COUTRE TERRE
UN AM ERRAI
BOSSETTE NEO
AMIE HA STUC
EX MEUNIER

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

- 1- Relatif au bœuf. — Dans une écurie, espace réservé à cheval.
- 2- Plante dont la souche épaisse, râpée, peut être consommée pour remplacer la moutarde. — Partie aval d'une vallée, envahie par la mer.
- 3- Orient. — État d'une voix d'enfant quand elle mue à la puberté.
- 4- Section de canal comprise entre deux écluses. — Rubidium. — Géant vorace.
- 5- Née. — Arbre à feuilles tronquées au sommet, croissant souvent au bord de l'eau.
- 6- Marteau à deux pointes des tailleurs de pierre. — Connu.
- 7- Géologue suisse, né à Zurich (1849-1937). — Pièce en acier suspendue à une chaîne pour fixer un navire.
- 8- Petit ruisseau. — Herse servant à l'émottage.
- 9- Qui a une saveur rude. — Douze mois.
- 10- Nom de trois espèces de hiboux. — Métal analogue au chrome et au cobalt.
- 11- Préfixe signifiant égal. — Jeunes femelles de l'espèce bovine n'ayant pas encore vêlé.
- 12- Ancienne monnaie chinoise. — Au golf, petite cheville.

VERTICALEMENT

- 1- Mouton femelle. — Plante potagère comestible, à racine tuberculeuse.
- 2- Dans les déserts, petite région où la présence de l'eau permet la culture. — Terre végétale.
- 3- Distance parcourue pendant l'unité de temps. — Tronc d'arbre imparfaitement élagué.
- 4- Conifère. — Mélange fermenté des litières et des déjections des animaux, utilisé comme engrais.
- 5- Mot servant à désigner une personne. — Plonge entièrement dans liquide.
- 6- Qui concerne la campagne. — Langue de terre du golfe de Gdansk.
- 7- Séjour des animaux dans l'étable.
- 8- Qui n'agit pas avec promptitude. — Exprime au moyen de la parole.
- 9- Rameau de vigne que l'on courbe en arc pour lui faire produire plus de fruits. — Fruit comestible.
- 10- Tissue végétal. — Ruthénium. — Banal.
- 11- Lanthane. — Plante annuelle, cultivée pour l'huile que l'on retire de leurs graines.
- 12- Petit de la vache. — Dans. — Sili-cium.

Premier club de production à l'Île d'Orléans: on s'attaque aux pesticides

Diane Hayfield

Jouissant déjà d'une cote très élevée pour la qualité de leurs produits, les agriculteurs de l'Île d'Orléans viennent de se doter d'un club de production pour accroître cette renommée. Ainsi, une vingtaine de producteurs cultivant surtout les fraises, les pommes de terre et les crucifères se sont regroupés pour former un club de production, l'un des seuls dans la région de Québec.

L'utilisation des pesticides en moins grande quantité et surtout leur emploi au moment jugé opportun figurent parmi les objectifs des producteurs qui souhaitent ainsi économiser temps et argent.

Le club de production Orléans a à cet effet embauché un agronome pour les conseiller quotidiennement sur l'utilisation des engrais et des pesticides. Patrice Thibault aura la responsabilité de veiller au dépistage des maladies et des insectes sur les terres de la vingtaine d'agriculteurs. C'est lui qui détermine s'il faut arroser les cultures et quand le faire.

Financé par le MAPAQ

Essentiellement, le projet vise l'amélioration de la gestion des fermes. Ce projet a été financé par le ministère de l'Agriculture dans une proportion de 80 % pour la première année. Le trésor québécois financera à 65 % la deuxième année et à 50 % la troisième.

L'établissement d'un club de protection apparaît avantageux sur le plan financier mais il l'est également sur le

plan environnemental aux yeux de l'agronome responsable du projet de l'Île d'Orléans. La réduction des pesticides dans la culture des fruits et légumes et toute la surveillance des productions sur une base régulière ont pour résultats d'améliorer la qualité du produit. M. Thibault croit néanmoins qu'on pourra vraiment analyser les résultats de cette méthode de travail l'an prochain.

Les producteurs sont déjà satisfaits de l'expérience. C'est du moins ce que nous a confié le secrétaire du club, Martin Coulombe. En général, les agriculteurs ont réduit l'utilisation des pesticides comparativement à l'an dernier. Par exemple, un producteur de fraises qui avait dû procéder à trois arrosages la saison dernière n'a pas encore eu recours à aucun produit cet été.

Expérience pilote

L'expérience que vivent les producteurs de l'Île d'Orléans servira sûrement d'exemple à d'autres agriculteurs. Le secrétaire du club a mentionné que des producteurs de Portneuf-Lotbinière se sont informés du projet et surveillent les résultats de cette première année d'opération.

À l'Île d'Orléans, le club de production est formé principalement de jeunes agriculteurs entre 25 et 45 ans qui n'ont pas hésité à s'impliquer malgré certaines complications administratives pour obtenir l'aide gouvernementale. Le secrétaire du club, Martin Coulombe, est néanmoins très heureux et il pense déjà à l'an prochain alors qu'on songe à publiciser le projet auprès des consommateurs.

LE GRAND CHAULEUR PAR EXCELLENCE

AVEZ-VOUS PENSÉ À CHAULER?

LA PIERRE À CHAUX

LA CLÉ DE L'EFFICACITÉ QUI OUVRE LA PORTE À L'AMÉLIORATION DES RENDEMENTS... ET DE VOTRE RENTABILITÉ

- Conforme à la norme BNQ 0419-070
- Pouvoir neutralisant supérieur à 92%
- Finesse de mouture reconnue
- IVA supérieur à 73%

LES CARRIÈRES CALCO

Une division de Cogeneuf Inc.
595 Boul. Dussault
St-Marc-des-Carrières
1-418-268-3584

Pour améliorer vos rendements demandez du CALCO à votre transporteur-épandeur local

BLEUET NAIN CULTIVÉ: Des débuts prometteurs

REPORTAGE
LA TERRE

Victor Larivière

Pierre Fortier de Plessisville cherchait il y a trois ans à se diversifier dans une autre culture que la fraise et la framboise. Sur les conseils de son agronome, André Carrier, et après avoir étudié la recherche sur le bleuët nain faite par Michel Lareau, d'Agriculture Canada à Saint-Jean, il décide de présenter un projet en 85. L'année suivante, il visite des producteurs de bleuëts de l'Ontario de qui il achète 56 000 plants à 12¢ chacun, de quoi couvrir cinq acres.

Il a d'abord fallu préparer le sol et le rendre plus acide avec du bran de scie, beaucoup de bran de scie (225 camions de dix roues) et du soufre, parce que le bleuët pousse bien dans un pH de 5 environ. Les subventions d'Agriculture Canada dans le cadre d'un programme d'implantation de nouvelles cultures d'un montant de 35 000 \$ lui auront permis d'acheter les plants et de démarrer la culture. Cette année, il se prépare à doubler sa superficie à partir de plants qu'il a lui-même fait pousser en serre. Sans subvention, les plants coûteraient 50¢ chacun à faire venir de l'Ontario, des coûts nettement prohibitifs quand on sait qu'il faut 11 000 plants à l'acre.

Une implantation de plus de cinq ans

Planter une culture de bleuëts nains peut prendre de cinq à sept ans. Il faut donc être patient et avoir confiance que ça va marcher. Au moment de la plantation, les plants ont seulement quelques pouces de hauteur et il faut les faire pousser en racines et en feuillage les premières années. On ajoute donc de l'azote à chaque printemps et on fait les traitements contre les mauvaises herbes entre les rangs avec de l'atrazine et à la main sur le rang.

Contrairement à la culture des framboises, par exemple, Pierre Fortier trouve que le bleuët nain est facile d'entretien une fois implanté! «On n'a pas besoin de fongicide, ni d'insecticide, c'est presque biologique si on ne tient pas compte de l'azote. Dans les framboises, il faut au moins sept pulvérisations par année, ça prend de 50 à 60 heures l'acre pour le tuteurage annuel.»

Avant que les plants aient rempli l'espace entre les rangs, il devrait se passer sept ans. Cela n'empêche pas d'avoir une récolte qui va en augmentant dès la deuxième année. Sur la ferme de Plessisville, on a ramassé 800 livres de bleuëts l'an dernier et cela s'annonce encore meilleur pour la récolte qui débutait la semaine dernière. Et il faut dire que la plantation est là pour une vingtaine d'années!

Un goût unique et un décor reposant

Dans une vallée entourée de forêts et de champs cultivés, ceux et celles qui iront faire de l'autocueillette chez Pierre et Josée Fortier auront tout le loisir de savourer le goût unique et sucré des bleuëts nains mûris à point, en même temps qu'ils apprécieront le calme de l'endroit. On veut garder le même tarif que dans la framboise, soit 1,35 \$ la livre pour ceux qui cueillent eux-mêmes et 3 \$ la livre pour la vente au détail.

Le recouvrement du sol par le bran de scie facilite le travail et permet de ne pas avoir mal aux genoux. Contrairement à la fraise, il n'y a pas d'équeutage, rien ne se perd, le bleuët peut se congeler facilement et se consommer n'importe quand pendant l'année. Il paraît même, selon des spécialistes en nutrition, que le bleuët est un des rares aliments à contrôler le taux de sucre dans le sang et à aider les diabétiques.

De la graine au fruit

Une graine de bleuët, c'est gros comme la tête d'une épingle. Comment faire pour la séparer du fruit? Josée Fortier a trouvé



Pour compléter leurs dix acres en bleuëts nains, les Fortier ont investi dans une serre où ils font la multiplication des plants à partir de la graine.

la manière: en plaçant ses plus beaux fruits dans un robot culinaire (blender) les graines, plus lourdes que le liquide, se déposent au fond du récipient. On n'a ensuite qu'à les faire sécher avant de les semer en vrac en serre, puis en multicellule.

Quand ils ont débuté l'an dernier dans la culture des plants de bleuëts nains, les Fortier ont dû tout apprendre de a à z: personne n'ayant d'expérience ici dans ce domaine. Aujourd'hui ils ont réussi à faire



Josée et Pierre Fortier espèrent beaucoup de leur bleuëtière, une fois que le champ sera rempli entre les rangs. Ils croient pouvoir alors récolter de 4 000 à 5 000 livres à l'acre. Mais en attendant, il faut être patient...

pousser plusieurs milliers de plants acclimatés aux conditions du Québec, de quoi compléter leur dix acres et fournir d'autres producteurs qui voudraient se lancer dans cette culture nouvelle.

Ils sont en effet très peu nombreux ceux et celles qui cultivent du bleuët nain sur une superficie importante au Québec, peut-être une vingtaine. On laisse la nature faire ce travail toute seule, puisqu'il s'agit au départ d'un bleuët qui est le même que le bleuët sauvage. Mais pour Pierre et Josée

Fortier, il y a une place, près des villes et des villages, pour ce genre de culture qui peut se faire partout au Québec. On pense qu'il est possible de récolter, une fois la bleuëtière en pleine maturité, de 4 000 à 5 000 livres à l'acre. Ceux qui auront la patience d'attendre les années qu'il faut pour l'implantation pourront en retirer les bénéfices pendant longtemps. Peut-être s'agit-il là d'une alternative intéressante pour les producteurs de fraises qui se retrouvent souvent avec un marché saturé pendant la récolte?

Petites NOUVELLES

Fruits et légumes bien frais sans sulfites

Les chercheurs ont réussi à combiner des agents chimiques sans risque pour remplacer les agents de préservation interdits dans la salade de chou cru crémée et les autres légumes. En 1986, suite à l'inquiétude suscitée par la pré-

sence de sulfites dans les plats cuisinés en restauration, le Canada et les États-Unis interdisaient leur usage sur les fruits et légumes frais. On soupçonnait les sulfites de provoquer tout un éventail de problèmes de santé, allant du simple urticaire à des troubles cérébraux et même à la mort. Les essais se poursuivent quant à l'efficacité des divers traitements disponibles et des nouvelles solutions de rechange susceptibles de convenir aux transformateurs d'aliments locaux.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

La Coopérative agricole de Pont-Rouge, comté de Portneuf, offre aux producteurs un service d'approvisionnement de la ferme en productions animales et végétales, services techniques, quincaillerie et matériaux de construction, produits pétroliers et de chimie agricole. Ces activités génèrent un chiffre d'affaires de quelque six millions de dollars et l'entreprise compte 35 employés. Nous sommes actuellement à la recherche d'un:

Directeur général

Sous l'autorité du Conseil d'administration, vous assurerez le leadership nécessaire à susciter et stimuler les efforts individuels et collectifs qui permettront à l'entreprise de consolider ses opérations à la suite d'une augmentation substantielle de son chiffre d'affaires et à poursuivre son expansion sur les plans économique, commercial, coopératif et social.

Pour postuler, vous devez détenir de préférence un diplôme en agronomie, oeuvrer dans le milieu agricole depuis quelques années et pouvoir démontrer concrètement des habiletés de gestionnaire pour diriger une entreprise à services multiples. Vous possédez beaucoup d'entregent, du dynamisme, de l'initiative ainsi qu'un bon esprit d'analyse et de synthèse. Enfin, vous communiquez facilement autant à l'oral qu'à l'écrit.

Les personnes intéressées par ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae, d'ici le 27 juillet 1988, en mentionnant le numéro de dossier VII-88, à la Division des ressources humaines, COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC, C.P. 500, Station Youville, Montréal (Québec) H2P 2W2.

Nous offrons des chances d'emploi égales à tous.



COOPÉRATIVE
FÉDÉRÉE
DE QUÉBEC



Déjà l'an dernier, Pierre Fortier a cueilli 800 livres de bleuëts nains pour la deuxième saison après la plantation. En 88, les rendements s'annoncent encore meilleurs.

Annonces classées

COÛT DE L'INSERTION

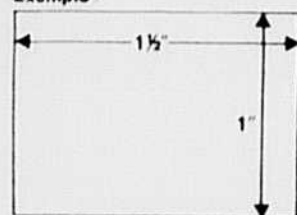
- Annonces sans cadre : 42¢ le mot.
- Prix minimum (20 mots et moins) : 8,40 \$ la parution.
- Titre en capitales et caractère gras : supplément de 4,20 \$ la parution.
- Annonces encadrées et encans : 2,75 \$ la ligne agate (14 lignes = 1 pouce; 2 cm = 11 lignes).
- Supplément pour annonce avec numéro de case réservée : 6,30 \$ la parution.
- Rabais de 20 % pour cinq (5) insertions consécutives et plus d'un même texte.
- Indiquez CLAIEMENT vos instructions : nom, adresse, no de téléphone, code régional, nombre d'insertions, etc. (lettres mouillées).

COMMERCIALES

Les annonces classées commerciales se distinguent des autres annonces classées par les caractéristiques suivantes : elles comportent un logo, une photo, un cadre spécial, une trame, un reversé, des caractères plus grands, etc.

Tarif : ... 3,20 \$ la ligne agate (14 lignes au pouce).

Exemple :



Annonce classée commerciale 44,80 \$ moins rabais si applicable

Pour plus d'informations communiquez avec nos représentants publicitaires

Christian Guinard ou Réal Loiseau

LES ANNONCES CLASSÉES SONT PAYABLES À L'AVANCE



ACCEPTÉES

Le paiement et les textes doivent parvenir aux bureaux de la TCN le jeudi précédant la date de publication. Adressez toute demande de renseignements comme suit :

LES ANNONCES CLASSÉES LA TERRE DE CHEZ NOUS
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil, Québec J4H 3Y9
Tél. : (514) 679-0530

Ligne directe Montréal: 521-4850

ANIMAUX À VENDRE

ATTENTION

Je suis acheteur de bonnes jeunes vaches fraîchement vélées ou près du vêlage et aussi de troupeaux complets. Paiement argent comptant. Tél. entre 19 h 00 et 21 h 00

à frais virés
(514) 549-4163

VACHES LAITIÈRES À VENDRE

VACHES et TAUREUX Holstein pur sang ou croisées, vélées ou devant véler sous peu. Échange accepté (boeufs, etc.). NORMAND THERRIEN, 110 Montée Alard, St-Jacques, cte Montcalm (face à la CO-OP). Tél. ferme (514) 839-2749.

VACHES à lait pur sang ou croisées, fraîches vélées, ou devant véler sous peu, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario s'adresser à JACQUES OULMET, 3805, Côte Terbonne, St-Louis de Terrebonne, Route 344. Tél. (514) 471-8181. JNO

HOLSTEIN-PLUS EN LAIT À VENDRE

Vaches et taures croisées ou pur sang, fraîches vélées ou devant véler sous peu. 50 à 80 lb par jour. Échange accepté.

JEAN-MARC LEBLANC INC.
St-Sylvestre, cte Nicolet
(819) 285-2929 ou 2322 JNO

SUITE À LA DEMANDE de nos clients, nous avons produit notre propre catalogue bilingue pour nos attelages de chevaux ou harnais. 45, frais et maintenance de poste inclus. HARNAIS LE COMTE HARNESS ENR, 111 St-Georges nord, Asbestos, QC, J1T 3M7 (face au cimetière). (819) 879-7572 JNO

SUPER!!!

Choir de VACHES LAITIÈRES : contrôlées officiel, pur sang et croisées, vélant en tout temps. Pouvons ÉCHANGER contre génisses ou taures saillies. Sommes acheteurs de troupeau complet ou roulant. Contacter l'équipe TRUDEAU. Tél. (514) 649-1122 JNO

REMOQUE D'ANIMAUX VIVANTS À VENDRE

En aluminium, 45 pieds et 3 planches de haut. Bonne condition. Barrières et pneus de secours inclus.

FAITES UNE OFFRE

Choi à partir de 10 000 \$

Prête à travailler

L'équipement est à St-Simon

Pour info: Julien Picard

Tél. (514) 798-2155

Romanov - Femelles et Béliers

1 AN et moins, contrôle ROP, prolifiques et dessaisonnées, prix raisonnables. FERME MOU-VAC INC., Antonin Castonguay, St-Gabriel, cte Rimouski, (418) 798-8346. 9/88

POULICHE 3 mois Paint Horse enregistrée, ETALON Paint Horse pour saillie, aussi ÉPANDUEUR fumier (petit) et TRACTEUR Farmhall. St-Cyrille (819) 397-4069. 21/77

POULICHE Quarter Horse 4 mois, inscrite au Prométhée, prix coûtant, fille de Gauthier Misty et Centennial King, CHEVRES Angora, (418) 356-5060. 21/77

CHEVRIÈRE DU RIGAUDON. Chevres laitières (10 à 12), chevrettes, jeunes boucs, RACE ALPINE, pur sang, excellente lignée, réduction du troupeau, (514) 451-4147. 21/77

CERCLE JERSEY DU QUÉBEC

Si vous êtes intéressés à mieux connaître la race Jersey, s'adresser: LEO CHOINIERE, conseiller technique, C.P. 417, St-Césaire JOL 110, (514) 469-4810. 21/77

VACHES À BOEUFs à vendre. Tél. (418) 883-2089. 4/8

CHEVAUX Belges pur sang enregistrés 2 JUMENTS domptées, ETALON 1 an, POULICHES 2, 3, 4 ans. FERME JEAN-NOËL LAJEUNESSE (514) 889-2822. 4/8

CHEVAUX CANADIENS enregistrés, ETALONS noir 5 ans, bai brun 3 ans, JUMENTS noire, (1) alezane, POULICHE alezane, TRACTEUR avec charrette, (418) 831-6059. 11/8

TROUPEAU Charolais pur sang et 15/16 enregistrés, 35 vaches avec veaux et gestantes, 15 taures gestantes, toutes par insémination. Tél. (514) 293-3028. 11/8

CHEVAL Quarter Horse enregistré 16 mois, fils de Walking Image, petit fils de Buckey 3 Bars et Lola Flower. Soir. (514) 258-2307. 11/8

ROMANOV

Belier de 3 mois à 2 ans. De double à quintuple ROP officiel, indices supérieurs. Aussi AGNELLES et embryons. CARLYN LESSARD, C.P. 25, Coaticook, QC, J1A 2S8, (819) 849-4577. 15/9

SIMMENTAL

TAUREAUX prêts à saillir et quelques GENISSES, à vendre. Tél. (514) 477-1135. 21/77

TROUPEAU de 80 BREBIS et 40 AGNELLES Suffolk enregistrées et croisées dont 25 inséminées pour agnelage à l'automne, (418) 884-2636. 21/77

60 TRUIES F1 avec papier, saillies en avril, mai ou juin, avec mâle Duroc ou Hampshire. Tél. (514) 839-6685. 11/8

RANCH CHAROLAIS ROGER CHABOT

Plus de cent têtes pur-sang enregistrées. Sept taureaux de 1 an à 3 ans. À vendre : semences et embryons congelés de taureaux très prestigieux et populaires. Prix des plus compétitifs.

La « Maison Knock-Out » au Québec. Ferme : Gilles Robin (418) 248-4517; bureau : Roger Chabot (418) 248-0612.

TROUPEAU DE VACHES à boeuf Simmental pur sang avec veau, 2 vont véler sous peu, 2 TAUREUX saillies, une vélera en janvier, l'autre en mars, TAUREAU pur sang de bonne lignée 17 mois Simmental, aussi 5 VACHES croisées, 3 avec leur veau, 1 TAUREAU vélera sous peu et l'autre en février, toutes saillies pour l'an prochain, (514) 826-3887. 21/77

CHEVAUX Belge pur sang. Juments, poulains, pouliches, à vendre ou échanger pour machinerie agricole - ex. trailer dompteur, tracteur, 3 roues etc. (819) 843-6912. 11/8

ETALON Quarter Horse sorrel, 2 ans, aussi JUMENT de selle Boskine, 3 ans, croisée, domptée selle et voiture, (418) 492-2323. 21/77

LIMOUSIN

2 TAUREAUX 16 mois, 4 GENISSES 12 à 15 mois, 4 FEMELLES adultes avec veaux, gestantes. Tous pur sang français enregistrés. FERME LIM-SAU, 41 Des Domaines, St-Félix-de-Kingsey, QC, J0B 2T0, (819) 848-2038. 21/77

3 TAUREAUX pur sang, 6 générations T.B. et EX. au-dessus de 20 000 lb lait, leurs mères EX. 2 étoiles, 27 346 lb lait. St-Timothée, (514) 373-1398. 21/77

VACHES LAITIÈRES

VACHES et TAUREUX HOLSTEIN pur sang ou croisées, fraîches vélées ou devant véler sous peu. DONALD JOYAL, St-Marcel, Richelieu (514) 794-2863. 1/89

TRÈS BELLES JUMENTS Canadiennes, enregistrées, sujets d'élevages et d'expositions, BÉLIERS et BREBIS Suffolk, Hampshire, Oxford. Tout âge, excellente lignée, excellente lignée, prix raisonnable, (514) 796-3372. 21/77

4 JEUNES BOUCS pur sang Alpin descendants d'excellente lignée laitière, prix à discuter. CHEVRIÈRE LES FILLES DU ROI, Carignan, QC (514) 658-5224. 21/77

2 CHEVAUX Quarter Horse enregistrés, dispanse, 3 ans et 5 ans, beaux chevaux domptés. Tél. (514) 472-1444. 11/8

25 BREBIS croisées Suffolk-Dorset, 5 AGNELLES, 1 BÉLIER Dorset, aussi MÉTIER à tisser 90 pc. CLÉMENT (514) 564-2361. 11/8

CHEVRES Toggenburg, petit troupeau sélectionné, qualité exposition. 3 laitières, 6 chevrettes, 1 bouc. Prix spécial d'ensemble. FERME CAPRINELLE, St-Lazare (514) 455-2992. 21/77

CHEVRETTES Angora enregistrées. (1) mai 1987, (3) avril 1988 ÉCHANGÉRAIS bon BOUC de reproduction. B. HENRARD, Pendleton, Ont. (613) 673-5213. 4/8

JUMENT Belge pur sang, 6 ans, 1 800 lb, garantie pour n'importe quelle ouvrage. Tél. (514) 794-2863. 11/8

MAGNIFIQUE ETALON Quarter Horse 15,3 mois, 1 150 lb, gagnant au FUTURITE REINING, reproducteur prouvé, d'une lignée exceptionnelle, sain et sans défaut, (514) 889-8153. 25/8

SUISSE BRUNE: Taures et génisses à vendre. FERME FILDELO, Roxton Falls. Tél. (514) 548-2248. 25/8

FEMELLE & BÉLIERS ROMANOV

Tres beau sujet, AGNELLE 8 mois pur sang Romanov avec engraissement, tres prolifique, prix 400\$, aussi BÉLIERS de 6 mois - 3 ans, 325\$ (819) 569-0918. 25/8

CHEVRES LAITIÈRES

30 en lactation et en gestation, toutes races; aussi 20 CHEVRETTES 6 à 7 mois, prêtes à être saillies, (819) 359-2445. 25/8

BROWN SUISSE & AYRSHIRE

TAUREUX de 2 ans saillies, TAUREUX 1 1/2 an non saillie, GENISSES de 6 mois. Tres belles bêtes. Fortierville, cte Lotbinière (819) 287-4360, (819) 287-5964. 25/8

ANIMAUX DEMANDÉS

ANIMAUX RECUPERATION

St-Etienne
Tél. (514) 371-9504

St-Sabine
Tél. (514) 248-2747

St-Jean
Tél. (514) 347-1269

Granby
Tél. (514) 378-8132

St-Hyacinthe
Tél. (514) 774-2333

Drummondville
Tél. (819) 477-6661

Victoriaville
Tél. (819) 752-5982

Sherbrooke
Tél. 1-800-567-5838

Service rapide.

Jean-Yves Couture
& Fils Ltée
Bureau: St-Pie
Tél. (514) 772-5555

DE SMET & FRÈRES ENR., récupération animaux morts, malades. Frais renversés. St-Jude, cte St-Hyacinthe. Tél. (514) 796-2366 ou (514) 792-3834. 9/88

ARTISANAT

MÉTIER À TISSER 60", 3 ros. 10, 12, 18", avec accessoires: complice, bobineuse, cannelier, etc. Prix à discuter. Après 18 h 00 (514) 933-7642. 21/77

A VENDRE - DIVERS

MOULIN À COUDRE FISCHBEIN

Portatif ou stationnaire et industriel. Nouveau modèle ECR portatif en spécial

- Fil
- Aligulles
- Pièces de remplacement
- Sacs de poly
- Convoyeur

Atelier de réparation à Ste-Julie

26 ans au service de l'agriculture du Canada et manufacturier de:

Silo-King Plus



GASTON RICHARD INC.
(514) 649-1516

1-800-361-7907

GÉNÉRATRICE Onan avec câble 4 500 volts, très peu servi, prix à discuter. Tél. (514) 798-2518. 4/8

BATTERIES ÉLECTRIQUES

Maintenant disponible au Canada, la fameuse batterie pour clôture Gallagher, pas besoin d'isolateur, bon pour 30 milles et avec isolateur 60 milles, pas besoin de couper le foin sous la clôture. Aussi ABREUVOIRS chauffés et BALANCES pour peser les animaux.

JOCELYN AUTOTTE

St-Joachim-de-Courval, cte Yamaska, JOC 1HO. Tél. (819) 397-2972. JNO

TUYAU pour calvete de 7' de diamètre et 21' de long, prix 500\$. Diverses grandeurs aussi disponibles. Tél. (514) 372-8860. 1/9

BARILS de plastique, bois et métal, différents grandeurs, pour entreposage, quais flottants, CHAUDIÈRES plastique pour alimentation de veaux ou cueillir légumes, (514) 772-5273. 21/77

Accessoires pour expositions

Tels: Licous de toutes sortes, étrilles, tondeuses, broches, ciseaux marqueurs, peignes, laques transparentes ou noires, etc. Catalogues: 3,00\$ remboursable à votre 1er achat. Vente gros et détail. LES IMPORTATIONS COMEAU, 411, 3e rang, Iberville, QC J2X 4M9, (514) 347-2895. 18/8

REINES ABEILLES: Fécondées et pondueuses, à compter du 1er juin, 7,00\$ à 9,00\$ selon quantité, réduction de 1,25\$ après 20 juillet. Méthode d'introduction fournie gratuitement. Aussi CELLULES ROYALES 2,00\$ prises sur place. RAYMOND BEAUDRY, 1681 route 138, LES ÉCURIEUX, cte Portneuf. Tél. (418) 285-2642. 1/9

115 CAGES À LAPIN, toutes équipées, 1 an d'usage. Tél. (514) 826-4450. 4/8

CLAPIER COMPLET à vendre: cages, lapins et tout le nécessaire à l'élevage. ROGERIO MARCELLINO. Tél. (514) 583-6947. 4/8

EQUIPEMENTS pour 20 000 PONDEUSES: 5 360 CAGES en très bonne condition, en broche galvanisée sur pannes, avec soigneur, abreuvoir, tuyauterie au complet, réservoir à eau en acier inoxydable 4' x 4' x 16 et différents autres articles. Possibilité d'acheter la BÂTISSE 43 x 350 sur terrain de 4 arpents carrés, (819) 375-2124. 4/8

ÉCLAIRAGE

LUMIÈRES infra-rouge 100 - 175 watts, 11,95\$ l'unité, lumières 10000 heures, 25 - 100 watts, 130 volts, 0,85\$ l'unité, caisse 120, fixures 8"; 2 fluorescents 31,99\$ l'unité; fluorescents 8", 4,50\$ l'unité. PRODUITS D'EXTÉRIEUR: marmottes, souris et rats, insecticides de tous genres, (514) 773-3552. 15/9

DISPONIBLES: 6 à 7 tonnes de PE-LURES et PULPES d'orange par semaine, pour animaux à boeuf ou porcs. S'adresser à Orange Maison Inc., 2323 Aubry, Montréal, H1L 4G8, (514) 351-4010. 11/8

BULK TANK Surge blanc 6000 gallons avec récupérateur d'eau chaude et lavage automatique, 7 mois d'usage. PELINE 1 1/2" Surge 42 places avec lavage automatique, 4 TRAYEUSES pompe à vide 75 + NETTOYEUR à lumier avec montée de 75' Turgoen avec chaîne large moteur 5 h.p., 4 ans d'usage, NETTOYEUR Lajoie avec 390' de chaîne lberville, moteur 5 h.p.; VIDEUR à silo 16' Patz avec moteur 3 h.p., (514) 346-4010. 11/8

LOGES pour TRUIES, gestations et maternités, passées au feu, bonne condition au 1/4 prix du neuf, 2 SILOS moule 13 tonnes chacun; 2 FOSSES purin. Tél. soir (418) 483-5374. 11/8

12 FENÊTRES assez récentes, de maison, à vendre, aussi TUILLE D'AMIANTE Comté Lotbinière. Tél. (418) 796-2542. 11/8

EVAPORATEURS 6 x 16 au bois, avec pannes et hotte Dominion Grimm 1981. Idéal pour 5 000 à 6 000 entailles. Tél. (418) 329-2621. 4/8

BOUILLLOIRE À VENDRE

Marque BS TECNICK 5' x 14' acier inoxydable ou bois, aussi POËLE de finition à l'huile 25 x 6". Parfaite condition. LEJEUNE, Temiscouata, (418) 855-2248. 18/8

3 CHIENS COLLEY pur sang, une pouliche PALOMINO arabe, BALLES RONDES de 4' x 5' de MIL, LUZERNE, (514) 258-2581, 258-2901. 4/8

MANGEOIRE tandem 500\$, SEMOIR pour usage pour trimoto ou tracteur, 250\$, VIDEUR Silo Matic 18", VIDEUR Surpne 20" diamètre, (514) 248-7566, (514) 248-2982. 4/8

ABEILLES, MATÉRIEL et ÉQUIPEMENT apicole complet, à vendre: extracteur Maxant 30 cadres, clarificateur et hausses montées. P. LABERGE. Soir (514) 653-9238, jour (514) 283-4379. 4/8

CAGES À LAPINS

À vendre, comprenant buvettes et tapis à fumer. S'adresser à ROBERT LEBLANC, 871 Barthélemy, St-Léon. Tél. (819) 228-5826. 11/8

FILTRE À EAU Park International 2 ans d'usage, à vendre, 900\$. Tél. (514) 649-7959. 11/8

CAGES pour petits animaux, lapins, poulets, chinchillas, visons, etc. prix demandés 3,00\$ chacune, 192 cte St-Ambroise, St-Lin. Demander FERNAND (514) 439-2467. 25/8

SOUFFLEUR à ripe ou à grain, moteur électrique, benne comprise, prix réduit. Tél. (514) 478-0957. 25/8

BOÎTES À POMMES d'un minot, en bois, en bon état. St-Paul d'Abbotsford. Tél. après 18 h 00 (514) 379-5034. 25/8

2 RÉSERVOIRS de 15 000 gallons, en très bonne condition, 2 500\$ chacun. Tél. (514) 372-8860. 25/8

BÂTIMENTS

CHEVRONS EN ACIER

POUR REMISES à machinerie, entrepôts, étables, parcs à engraissement, etc. Largeurs 15' à 60', hauteurs et longueurs telles que désiré. Nous sommes à votre service à travers la province. Estimation gratuite, prix compétitifs. Pour informations: SOUDURE ANDRÉ VERMETTE INC., St-Simon Bagot, cte St-Hyacinthe, QC, JOH IYO. Tél. (514) 798-2240. JNO

BOIS - MATÉRIAUX

GRANDES PORTES DE GARAGE

SPECIAL! Fabricant de portes de garage, en bois et en acier, ou bois recouvert de vinyle, ouvre-portes électriques résidentiels et industriels. Vente, installation. PORTES DE GARAGES L.D.G. 2045 Visitation, Joliette, Bur. (514) 756-2309, rés. (514) 759-5311. 9/88

PORTES DE GARAGE neuves et usagées. Tél. (819) 228-2569. 11/88

TÔLE DE RECOUVREMENT

Tôle d'acier 30 jauges, galvanisée, 38,50\$/toise; tôle émaillée 30 jauges, 58,50\$/toise. Vaste choix de modèles et couleurs. GERMAIN LAZURE. Tél. (514) 427-2133. 4/8

DÉMOLITION: Portes de garage à panneaux recouvertes d'acier. 7 x 9, 99\$, 10 x 10, 125\$, 10 x 12, 199\$, 12 x 14, 499\$, 14 x 16 (514) 296-4718. 11/8

CAMIONS À VENDRE

CAMION avec épandeur à purin, 3 000 gallons, avec système hydraulique. Tél. soir (514) 548-2962, 548-2077. JNO

CAMION Inter 1800 (1975) avec boîte pompeuse fermée à moulée, avec souffleur et aspirateur. Tél. (819) 398-2958. 21/77

CAMION 10 roues, 427, transmission 5 x 4, avec ou sans réservoir liquide pour ferme, pneus neufs. Soir (418) 887-6806. 4/8

INTER 4300, 1975, 290 Cumming (95-13) essieux 12-38 000 lb, boîte pompeuse 20' aluminium, FORD 9000, 1974, 318 Détroit (9-10), essieux 12-38 000 lb, boîte à gravier + cotés à grain 16'. Bonne condition, (819) 358-2826. 11/8

CAMION GMC 7000, 1979, 44 000 kilomètres, avec pompeuse, boîte en métal. Tél. (514) 293-3028. 11/8

BOÎTE DE CAMION 1975, 19 pi. long, bois - métal, prix réduit. Tél. (514) 478-0957. 25/8

COMMERCE À VENDRE

DOMAINE HORTICOLE

Ferme 76 acres avec 30 000 pi. carré de culture en SERRES, maison, entrepôt,

SPÉCIAL DE BATTEUSES DÉFIANT TOUTE COMPÉTITION

BATTEUSES: M.F. (2) 750, (2) 550, (2) 540, (3) 510, (5) 300, 410, (2) 205, Ford 620, 520, John Deere 7700, (3) 6600, (2) 4400, 95, Allis-Chalmers F, Inter 1460 axial, 915, (2) 715, 615, 303, (3) 205, 93, 91, (6) 80, White 7300, presque toutes hydro, diesel, cabine, air climatisé, "quick attach", table à grain ou nez à mais, etc. Aussi très gros inventaire de machine-rie. Pour informations: JEAN-MARC GRÉGOIRE, St-Cuthbert Tel.: (514) 836-4596, (514) 836-6589 JNO

TRACTEURS

NOUS avons le plus gros choix de tracteurs usagés au Québec, I.H. 275, chargeur, 2 500\$, M.F. 165, CASE 2090, cabine, 120 h.p.; FORD 6610, 1984, 680 heures, 78 h.p.; 6610, 1984, 1 100 heures, cabine, 84 h.p.; TW20 145 h.p., 1981, 1 800 heures, cabine air, très propre; 4000 avec chargeur, 1210, 16 h.p., diesel, 105 heures, 3 cylindres; 7 250\$, CASE 1194, 45 h.p.; J.D. 1830, chargeur, M.F. 1085 85 h.p., cabine, chargeur, FORD County Super 6, WHITE 2-70 avec cabine, White 1370, 4 r.m., FORD 7000 chargeur.

WAGONS

VALAC 8 tonnes neuf 11L x 15, 8 "plis" NF; 1 150\$, VALAC 10 tonnes neuf tandem 11L x 15 8 "plis" neuf; 1 600\$, boîtes à foins 20' Valac neuf; 1 850\$, boîtes à foins 24' Valac neuves; 2 150\$, (2) boîtes à foins 20' en bois, wagon dompeur Valac demo 7 tonnes 2 500\$, 2 BOÎTES ensilage Dion, 1 boîte ensilage Rex.

FOIN

PLUS de 50 MACHINES à foins et ensilage usagées telles que (2) presses N.H. 320 + lance-balles, Oliver 820 avec lance-balles Hesson, 2 000\$, I.H. 430 lance-balles, N.H. 273 lance-balles; (2) 495 N.H., (1) 469 N.H., Hesson P.T.O., hydro swing 1010, (2) 315 avec lance-balles, (2) HAYBINES N.H. Holland automotrices 9 et 12; HAYBINE N.H. Holland 479, HAYBINE Hesson 1090, I.H. 990, SOUFFLEUR Inter 56, (2) râteliers 256, wagon à balles N.H. 1005 automatique, (3) boîtes Dion, FAUCHEUSE à disques Vicon KM 281 demo, 13 500\$, etc., etc. Informez-vous! Nous avons certainement la machine qui vous convient. FINANCEMENT SUR PLACE

MACHINERIE SIMARD INC.

R.R. 4, DRUMMONDVILLE, J2B 6V4 (Autoroute 20, sorties 177 et 179) Tel.: (819) 474-1910. Livraison disponible. JNO

SPÉCIAL

M.F. 275, Inter 844 4 x 4, 824 4 x 4, 784 4 x 4, 454, White 1370 4 x 4 avec loader, White 250 4 x 4 loader, Inter 444 loader; FOURRAGERES: N.H. 770, I.H. 830, EPANDEURS: N.H. 680 neuf, M.F. 205, 160, RICHARD FLUET, St-Ludger, Beauce, (819) 548-5893. JNO

EMBALEUSE électronique à patates Rock Forest, pèse 1 - 50 lb, automatique, simple et double; ATTACHEUR automatique Harmer 5 - 25 lb usage, (819) 864-7191. 25/8

RECOLTEUSE à patates 2 rangs, comme neuve, EMPILÉURS 30 à 36", boîtes 14 à 20", cribles 18 à 36", seizer à jumpos, ensacheurs manuels simples et doubles, neufs et usagés; brosseuses, ramasseuses à roches + tablier avec laquelle les roches tombent directement dans la boîte, de grande capacité avec un opérateur, moulin à coudre, attacheur pour sacs plastiques, sacs oignons, carottes, (819) 864-7191. 8/9

TRACTEUR Farmhall A avec sarclure, charrue, herse, ROTOCULTEUR MTD 5 forces à vendre. ACHETÉRAIS un "fast-it" pour Farmhall 140, (819) 292-2981. 21/7

TRACTEURS

- JD 1840 1976
- JD 4040 1978-3600 h
- JD 3130 1979-2500 h
- JD 2130 1976
- JD 2130 1974 4000 h
- FORD 7600 1978 1400 h cab & chargeur
- INTER 884 1980 + cab
- INTER 584 1979 1600 h chargeur
- MF 165 1974 2500 h
- DIVERS
- Planteur à mais #800 1984 cyclo
- Charrue Kverneland 4 versions semi-porté



LES ÉQUIPEMENTS BRUNEAU INC.

1800, rue des Industries, Lavaltrie (Québec) J0K 1H0

(514) 586-3086/759-8991

TRACTEURS

- 2-JD 3140 4 R/M
- 3-JD 4440 cab + air
- 1-JD 2130 8 vitesses
- 1-JD 2130 Hi Lo
- 1-JD 4030 cab 3000 h
- 1-JD 2140 Hi Lo 2200 h
- 1-CASE 6388 2 + 2 1900 h
- 1-WHITE 2-155 4 R/M 1500 h
- 1-FORD 8210 4 R/M 375 h
- 1-FORD 6000 diesel
- 1-MF 298 1200 h
- 1-MF 1135 1500 h M/P

DIVERS

- 1-Press JD #35
- 1-Press JD #336 lance balle
- 1-moissonneuse JD 6620 4 x 4
- 1-NH fourragère #892 tête 2 rgs
- Choix de boîte d'ensilage
- Arts - way - W-S - GEHL



ST-ONGE & PERREAULT INC.

1700, chemin Ste-Catherine Saint-Polycarpe (Québec) J0P 1X0

Bur. (514) 265-3844

(514) 269-2353

1-800-363-5397

TRACTEURS

- JD 1830 2 R/M
- JD 2130 2 R/M
- JD 3140 4 R/M, cab + loader

BATTEUSES

- JD 3300
- JD 4400
- JD 6600
- JD 8820
- WHITE 8600
- MF 760

DIVERS

- Presse JD 336
- Lots de tracteurs de pelouse



LES ÉQUIPEMENTS AGANIER LTÉE

1325, boul. St-Jean-Baptiste, Ste-Martine (Québec) J0S 1V0 (514) 427-2118/827-2646

SÉCHOIR À MAÏS M.W.

Modèle 450 P.T.O., 1 000 tours. Tel.: (819) 229-3715 1/9

SECHOIR à grain: M.C. 350, semi-automatique à batch, 2 1/2 tonnes / heure, à 30% humidité, 6 000\$, bonne condition. St-Germain (819) 395-4678 21/7

TRACTEUR

TRACTEUR Massey Ferguson 275, avec réducteur de vitesse, 1977, 2 100 heures. Tel.: (514) 695-3706 ou (514) 839-3338. 21/7

COMBINE à patate 1 rang Diamond, à vendre. Tel.: (514) 454-3570. 21/7

LAC ST-JEAN, Albanel

TRACTEUR Fiat 115-90, 4 roues motrices, 1986 + loader, CHARRUE semi-portée 4 versoirs ajustables, 1986, HERSE rotative 11 large, 1986. Tel.: après 18 h 00 (418) 279-5741. 21/7

TRACTEUR Inter 1984, 2 + 2 articulé, modèle 6388, 1 500 heures. Tel.: (514) 265-3364. 21/7

BATTEUSE M.F. 510 et 540 diesel, avec table à grains 13 et HACHE-PAILLE, très propres. OPÉRATEURS DEMANDES. Tel.: (418) 885-8106. 21/7

SECHOIR Belt-O-Matic modèle 210, pour tout genre de produits. Tel.: (514) 632-5410. 21/7

TRACTEURS

- A.C. 7030 moteur neuf
- Case 1690, 2RM
- Ford 6610 cat. VENU
- Ford 5600, cab
- IH 706 + cab
- Inter 684 Hi Low
- Inter Hydro 186 cab
- JD 4230 Turbo, cab
- JD #2130
- J.D. 3130 Cab TURBO
- J.D. 3150, 4 RM, cab air,
- J.D. 4030 cab
- J.D. 4240, cab, air
- J.D. 4430, cab, air
- J.D. 4430 chassé sur 38
- JD 4450, 4R/M
- J.D. 4840 cab
- MF 3165 chargeur
- Renault 651-4 pelle
- Oily VENU
- Universel 640, 4 R/M
- White 270, cab
- White 2-60
- Versatilo modèle 150, pelle
- MOISSONNEUSE BATTEUSE
- J.D. 6600
- J.D. 4420
- J.D. 7700 4 RM
- J.D. 6620

LES ENTREPRISES MICHEL GIROUARD INC.

339 Grande Ligne, Victoriaville (Québec)

Tel. (819) 758-9566-9043

Laurier Station

Sortie 278 Transcanadienne Tel. (418) 728-4534-4535

TRACTEURS 4WD

A.C. 6080 4 r.m., cab + air, 85 h.p. + loader "quick attach", 1983, très propre; DEUTZ D-13006, 4 r.m., cab, 130 h.p., 1977, 16-6 vitesses synchro.; UNIVERSAL 530, 4 RM, 65 h.p., 12 vitesses synchro., 1 600 heures + chargeur "quick attach"; Articulé BELARUS 1500, 180 h.p., moteur neuf, pneus à riz; I.H. 186 hydro, 1977, cabine, 20 x 38 à riz, très propre; I.H. 1466, cab + air, pneus à riz 20 x 38, BELARUS 520 4 r.m. + loader KM 8, 5 000\$.

Faucheuses-cond. rotatives

VICON 321, 10 1/2" à rouleaux; VICON rotative 7" semi-portée; AUTOMOTRICE N.H. 1495, table 12 pi., cabine, 1 177 heures, très propre; N.H. 469, 479, 488 et 489.

MOISSONNEUSES

GLENER M2 KS, 630 + 15 pi., 1982, 4 et 6 rangs, conventionnelles ou rotatives; F2 hydro, moniteur, pneus 23 x 26 à riz, 430 + 13 pi.; I.H. 93 table 8 pi., très propre, 3 500\$, ANDAINEUSE M.F. 44.

SEMOIR

A.C. 630, 6 rangs + moniteur + vis à engrais, 1982, M.F. 640 à l'air, 4 rangs avec moniteur.

CHARRUE

I.H. 720, 4 x 16", 4 oreilles neuves, 2 roues, 4 500\$, CHOPPER A COTON MAÏS Brady 15" modèle 1680, refait à neuf.

PIÈCES USAGÉES

PLUSIEURS moteurs Allis-Chalmers et pièces batteuses Gleaner.

PNEUS

NEUFS & USAGÉS pour plusieurs dimensions et roues doubles, pneus radiaux semi-riz Vredestein.

ÉQUIPEMENT BARABY INC.

1050 ch. St-Ignace, St-Ignace, Stan Tel.: (514) 296-4411, 296-4545

Après 18 h 00 (514) 378-7323 JNO

MOULANGE N. Holland avec vis de déchargement double, condition comme neuve, prix pour vendre. GROS RÉSERVOIR à eau, capacité 8 000 gallons, prix 1 100\$ discutable. FAUCHEUSE rotative neuve 5' large, prix 700\$, avec P.T.O. Heure des repas (819) 398-2250. 21/7

UN INVESTISSEMENT SÛR

Génératrice diesel ou à gaz de 5 à 500 kW Perkins ou John Deere démarrage manuel ou automatique. Nous vendons et réparons aussi des alternateurs neufs et usagés.

Génératrices entraînées par tracteurs neufs et usagés. De 8 à 150 kW. Fabrication canadienne.

Sans contact de broches et avec réducteur de vitesse. Bobinage en fil de cuivre. Neuf Alternateur PTO 30 kW.

3 995 \$ Usagé Alternateur PTO 15 kW.

1 395 \$ Interrupteur de transfert.

749 \$ Cadran d'intensité de fréquence.

38,95 \$ TNT stand-by Power INC. Exeter (Ontario).

(519) 235-2364 - (519) 235-0210 ou appelez.

Moteurs Électriques Gaudreau Granby (Québec).

(514) 372-1519

MOISSONNEUSE-BATTEUSE Inter 1480, 1980, 2 300 heures, excellente condition, moniteur, parts à mais "gros", nez à mais 8 rangs, 2 ans d'usage #983, VOITURE de transport. Financement sans intérêt jusqu'au 1er janvier '89. Le tout 68 500\$ (514) 796-5923 ou 796-3452. 21/7

MOULANGE New Holland modèle 358, avec balance électronique et chargement à l'huile. Tel.: (514) 632-5410 21/7

RÉCOLTEUSE À PATATE

Dahlman 1 rang, excellente condition, prix 7 500\$. Tel.: (514) 454-6281. 21/7

MOTEUR ÉLECTRIQUE 10 hp avec boîte 220 volts, 3 mois d'usage, prix 500\$. (514) 826-3385. 21/7

NEZ pour récolter le maïs-grain, 4 rangs de 30", pour une batteuse John Deere REAL ALIX, 111 rue des Érables, St-Pie, Bagot, (514) 772-5301. 21/7

TRACTEUR Belarus 800, 1979, 900 heures, bonne condition, prix 5 000\$, Louiseville (819) 228-3035. 21/7

MOISSONNEUSES-BATTEUSES: J.D. #7700 - 6600 - 4400, Allis-Chalmers K & L, Massey 760, 750, 550, 410, Inter 715, 1460 et autres sur demande. S'adresser à LEON PELOQUIN, 298 - 2e rang, St-Simon, cte St-Hyacinthe, QC, (514) 798-2447. 4/8

SYSTÈME D'IRRIGATION couvrant 5 acres comprenant tuyaux 3/4, 4, 5 po. avec pompe de 5 po. Tel.: (514) 839-2598. 4/8

BATTEUSE Case 960, ANDAINEUSE Inter 4000, CAMION Ford 800, 1974, dompeur, 6 roues. Tel.: (514) 347-2989. 4/8

CHISEL John Deere avec disques avant et autres modèles. Tel.: (514) 798-2447. 4/8

BATTEUSE

J.D. 6620 avec table à grains 13", nez à mais 4 rangs, seulement 1160 heures. Un seul propriétaire. Tel.: (418) 883-3522. 4/8

MOISSONNEUSE-BATTEUSE

FORD 640, table à grains, nez à mais 4 rangs. En parfaite condition. Cause abandon de la culture. Tel.: (819) 835-5505. 11/8

TABLE à grain I.H. modèle 810, coupe directe, 13 pi. Tel.: (514) 432-9862. 4/8

TRACTEUR J.D. 8630, 1977, roues doubles, trois points, excellente condition, TRACTEUR Versatilo D145. Tel.: (418) 492-1261. 4/8

TRACTEUR White 4-210, équipement complet, VIBRO Triple K 28 1/2", rouleau double, CHARRUE Kongsild trainante 6 versoirs, CHISEL PLOW Bush Hog 9 pattes avec disques, ARROSEUSE Century 500 gal. Tous en très bon état. (514) 379-9166. 4/8

FAUCHEUSE-ANDAINEUSE M.F. 775, hydrostatique 12 pi. de faux, prix à discuter. Tel.: après 20 h 00 (514) 346-8627. 4/8

TRACTEUR Massey 165, 4 800\$, FLEUR N.H. 55, 700\$, PRESSE à broche N.H. 280, 1 500\$, MOULIN à faucher Oliver 4501, ANDAINEUSE Inter 201, 1 500\$, PRESSE à broche N.H. 271, 800\$, VOITURE RAMASSEUSE de balles Forano, 1 500\$, FAUCHEUSE rotative J.D. 7 pi. 1326, 2 600\$, BALER ronde N.H. 850, 3 800\$, ROTOVATOR Howard, 1 500\$, BATTEUSE J.D. 6600, 1 400\$, BATTEUSE Massey 300 diesel, 8 000\$, FORD Super Major diesel, 1 600\$, (819) 398-2405. 11/8

TRACTEUR Massey Ferguson modèle 135 avec loader, PICK-UP à grains 10 pi. pour batteuse, PNEUS pour batteuse 18 x 26, 24 x 32. Tel.: le soir ou au repas (418) 365-5580. 11/8

FAUCHEUSE-CONDITIONNEUSE (hay-bine) John Deere. Tel.: (514) 245-3301. 21/7

MOISSONNEUSE-BATTEUSE John Deere 4420, table à grain 13", nez à mais 4 rangs, seulement 1 157 heures, excellente condition. (514) 772-2641. 21/7

ÉPLUCHEUSE À MAÏS ÉPLUCHEUSE à maïs 2 rangs, en bonne condition. Tel.: (819) 399-3188, 399-2936. 21/7

CONVOYEUR Little Giant 32" PTO et moteur hydraulique neuf Drummondville, tel.: (819) 336-2098. 21/7

BATTEUSE M.F. 72, 10 pi. de faux, moteur 6 cylindres, réel à broches + pick-up à grain. Tel.: (514) 658-6333. 21/7

POMPE à fumier Iberville. Tel.: (613) 673-5177. 21/7

TRACTEUR 85 forces M.F. avec pelle avant, CHARRUE, HERSE à DISQUES 36, TRAILER, TRAILER de cheval, BULL-DOZER HD9 avec pelle arrière pour fossé, autres ARTICLES de ferme. Jour (514) 678-1242, soir (514) 656-7224. 11/8

ROULEUSE Badger modèle B112, 2 ans d'usage, avec moteur Baldor. Tel.: (819) 846-3219. 11/8

MACHINERIE À PATATES: Récolteuse Dahlman 1 rang, boîte 16" Lockwood, empileur 30", ensacheur double, crible, ARROSEUSE Bean, tracteurs: White 2-65, J.D. 2010 Super C, cub. Tout comme neuf, (514) 454-7127, 454-3540. 11/8

BATTEUSE Inter 315, hydro, avec cabine, 13 pi. faux, pneus 18" à riz. Pour information tel.: (819) 548-5160, 548-5325. 11/8

FAUCHEUSE-CONDITIONNEUSE Rotatives Kuhn #250, Vicon et Gehl, FAUCHEUSE axiale New Idea 9 large, FAUCHEUSES-CONDITIONNEUSES N.H. 479 et Inter 1190. 21/7

FOURRAGERES N. Holland 770, 782, 890, 892, Inter 720 et 830, Hesson 2100, 7140, J.D. 3940, PRESSE À FOIN John D. 336 avec lance-balles, PRESSES À BALLES rondes Hesson et N.H., EPANDEURS à fumier Inter #570 et #575, 280 minots, J.D. #680, N.H. 791 360 minots, GIROFANEURS Khun, Fahr 16 large, (5) BOÎTES ensilage Dion, (1) N.H., CHOPPERES New Holland 36 et 38, John Deere 16A, Gehl 72B, YVON BRAIS, St-Pie de Bagot. Appelez si possible avant 8 h 00 à m. ou en soirée à (514) 772-2920. 11/8

TRACTEUR John Deere 2130, avec charrue Kverneland, hydraulique, 3 raies. Tel.: (514) 293-3028. 11/8

CHOPPER

AUBAINE! Chopper usage New Holland no 38, très bon état. Tel.: le midi ou le soir (418) 475-6359. 21/7

ANDAINEUSE Massey Ferguson #36 avec barre de coupe 10", très bon état de marche, RAMASSEUR de balles ou Pop-Up Henry, bonne condition. St-Leon, Mask. (819) 228-3741. 21/7

BATTEUSE Inter 105 avec reel en broche, couvre 10 pi., en très bonne condition. Tel.: (819) 562-6161. 21/7

MOISSONNEUSE-BATTEUSE trainante Oliver #18, en bonne condition, BATTEUSE Massey Harris 72, moteur déflecteur, automotrice, MONTE-BALLES 35' avec fond de tôle, (514) 430-5710. 21/7

MOISSONNEUSE-BATTEUSE 715 Inter, transmission hydrostatique, pneus neufs à riz, faux à grain 13", nez à mais 4 rangs, A-1, (514) 293-6147. 11/8

LAVEUSE à légumes 4' large, brosse, compresseur 3 h.p., évaporateur Keeprite, empileur 32 pi., lift 3 000 lb électrique, convoyeur 26" large, rouleaux conçus pour enlever roches dans la semence. Tel.: (819) 336-3434. 11/8

TABLE à grains John Deere, faux 13 pi., "quick attach", reel en broche, très bonne condition. Tel.: (514) 293-6439. 11/8

(2) INTER 140 tout équipés, 3 499\$, UNIVERSAL 640, 4 r.m. avec gros loader 10 900\$, VIS À GRAIN Brault 7" x 41", 1 200\$, (514) 445-6375, 469-4783. 11/8

TRACTEUR

JD 3140, 4 x 4, Cab., chargeur 260 JD 2140, Cab. J.D./air I.H. 584, 4 x 4 I.H. Hydro 84 I.H.

SOUFFLEUR N.H. (grande palette) pour ensilage. 650\$, parfait ordre. Région Drummondville (819) 369-2817. 25/8

MOISSONNEUSE-BATTEUSE
CASE 600 avec "scoor cleaner", excellent moteur, passes neuves, très bon état. Cause: terre vendue. Meilleur offre Parisville. (819) 287-5707, 287-4314. 25/8

SÉCHOIR À GRAIN continu. Vertec 5600, capacité 5 tonnes par heure, de 30 à 15% d'humidité. LES FERMES OKAK INC. (514) 789-2464. 25/8

ARRACHEUSE À LEGUMES pour carottes et navets, CONVOYEUR à courtoise 25 pi de long, sur roues. Tél. (514) 588-2873. 25/8

TANK À FUMIER LIQUIDE
2 500 GALLONS, pneus ballons pour meilleure flottaison, très peu d'usure. Tél. (819) 835-5317. 25/8

MOISSONNEUSES-BATTEUSES J.D. 6600, 4400, 95, 65, M.F. 510, 410, 205, 775, 36, J.D. 800, TRACTEURS 4 x 4, White 2-105, 1470, 1365, 2-62 Iseli-Inter 633, 844, J.D. 2130, Kubota 7100, aussi White 1365, J.D. 2010, 510, Inter 674, 414, 434, 444 M.F. 275, 1085, 135, Case 1210, Ford 4000, 5000, 8700, 6700, FOURRA-GERES M.F. 200, Inter 350, 550, J.D. 34, 38, N.H. 8717, 718 SPECIAL FAUCHEUSES-CONDITONNEUSES M.F. 925, N.H. 469, 2 500\$, 25 CHARRUES, 3 FA-NEURS, ELEVATEUR d'ond de toile, EPAN-DEUR, fumier 690 N.H. et 10 autres, BOITES à ensilage, ROUES DOUBLES, VIBROSCUTTEURS et HERSES à disques à liquider, LOADER M.F. 356, BOB cab, lift à fourchette, PÉPINE, etc. JEAN-YVES LAVOIE ENR. (418) 247-3773. 25/8

MOTEUR ELECTRIQUE 75 forces, prise de courant 550, comme neuf, prix 2 000\$, TABLE à grain inter modèle 810, 14 1/2 pi de faux, n'a battu que 5 heures, prix 5 000\$. S'adresser à (514) 792-6321.

4 VIS À GRAIN (1) de 21" x 5" avec moteur 1 h.p., (1) de 20" x 5" moteur 1/2 h.p., (1) 16" x 4" et (1) 12" x 4". Egalement un PICK-UP "real" Universel 12 pi. Le tout en parfaite condition. Tél. (514) 658-2357.

SILO SÉCHOIR Victoria 24 1/2 pi, 7 sections, SÉCHOIR Shivers Stearway 4 vis David, VIS de déchargement 8", moteur 3 h.p., entrée électrique, 22 000\$, CHOP-PEUR à maïs, Mathew 12" P.T.O. 1000, 5 200\$, VIS à grain 56" x 8 Versatile 2 400\$, 51" x 8 Brandt, 1 800\$, (514) 564-2189.

CASSEUSE à bûche d'Inde Ford 1 rang, suspendu au tracteur, en bon état. Tél. (514) 427-2660. 11/8

MARAICHER
LAVEUSE "Tew" pour tomates, concombres, piments, patates, état neuf, 4 000\$, RÉCOLTEUSE à oignons, "air-flow", 2 000\$, (514) 454-3409. 11/8

TABLE à soya 15 pi. M.F., ÉCHANGE-RAIS pour TABLE 13 pi. ordinaire. Tél. aux repas (418) 365-5580. 11/8

CHOPPER Gehl très propre, VOITURE Normand mangeoire fond tôle Keawee 45" sur P.T.O. VIS à grain Westfield 7", 36" (819) 394-2806. 4/8

BATTEUSE Allis-Chalmers 1982, modèle K2, diesel, table de 10 pi, chute hydraulique, comme neuve. Tél. (514) 478-1306. 4/8

PRESSE à foin N.H. 273, RÂTEAU N.H. #56, VIS à grain 33" Hutchinson 5", SILO à grain Westeel Rosco 40 tonnes avec séchoir, moteur 1 1/2 force, (418) 475-6823. 4/8

FORD 3000 diesel, Haybine N.H. 477 cylindre, RÂTEAU N.H. 256, BOITE à grain avec voiture, DÉBRIOUSSAILLEUR SE Wood 5", (819) 394-2806. 4/8

BOITE D'ENSILAGE Van Dale 3 batteurs, très propre, SOUFFLEUR d'ensilage New Holland, très propre, FOURRAGERE Super 717 + barre de coupe, nez à foin, (418) 338-2432. 4/8

MAISONS

MAISON MOBILE

PARAMOUNT 68 x 14, 3 chambres, salle de lavage avec porte arrière, entrée laveuse-sécheuse, chambre de bain avec douche, qui communique avec chambre des maîtres, rideaux et tentures dans toutes les fenêtres, chauffage à l'huile avec réservoir de 200 gallons. Libre pour fin juin. (819) 395-4022. 21/7

MAISON À VENDRE avec terrain de 9 arpents et 3 autres bâtiments. Tout est inclus. PLESSISVILLE (819) 362-3358. 21/7

MAISON de campagne avec remise et grand terrain située sur la route Marie-Victorin (132) BAIE-DU-FEBVRE (514) 783-6961.

RÉGION TROIS-RIVIÈRES

St Narcisse, 7 1/2 pièces, entrée laveuse-sécheuse, chauffage huile et bois, hangar, jardin. (418) 328-8250.

OFFRE D'EMPLOI

PERSONNE DEMANDÉE pour travail à l'année sur ferme laitière bien régie et mécanisée, située à MERCIER. Participation à tous les travaux liés à la ferme (traite, entretien vaches, travaux champ, machinerie). Qualifications: bon travailleur, honnête, fiable, motive, propre, connaissance. Salaire très compétitif, conditions intéressantes et maison fournie. (514) 692-1188. 11/8

PERSONNE DEMANDÉE pour travail à temps plein sur ferme laitière dans l'EST ONTARIEN, région francophone. Expériences et références nécessaires, formation en agriculture un atout, maison familiale disponible. Salaire et congés intéressants. Doit être disponible le 1er septembre. Contactez USE-ANNE DELORME (613) 673-5721. 21/7

RECHERCHE employé avec expérience dans le porc, ayant connaissance dans les silos à grains et débouleurs. Travail à l'année. Maison mobile. (819) 336-5491. 21/7

Semico INC.

Notre entreprise, spécialisée dans la vente de semence de grande culture (espèces fourragères, céréalières, maïs PRIDE et soya) ainsi que des produits agrochimiques, offre plusieurs postes de distribution dans divers secteurs de la province.

Que vous soyez agriculteur ou que vous exerciez un métier compatible avec la vente de nos produits, vous pouvez dès maintenant vous joindre à une équipe dynamique et innovatrice. Si vous aimez le public, disposez de temps libre et possédez une bonne formation agricole, vous répondrez à nos critères de sélection.

Bien encadré par un superviseur d'expérience, vous pourrez aussi contribuer à l'expansion de notre entreprise dans votre région.

(Postes offerts aussi bien aux hommes qu'aux femmes).

Veuillez nous contacter ou adresser votre curriculum vitae à:

SEMICO INC.

C.P. 150, Ste-Rosalie (Québec) J0H 1X0

a/s François Canivet
Tél. (514) 799-3225

Homme demandé

Pour travailler dans une maternité porcine.

Expérience requise.

Pour information:

Tél. (514) 759-5161

COUPLE DEMANDÉ pour travailler sur ferme, logement fourni. Tél. (418) 883-2089. 21/7

PERSONNE avec expérience pour travail général de ferme, vaches-veaux, bovins de boucherie, culture céréalière, ouvrage à l'année, logement sur les lieux. FERME ST-DAMIAN, soir. (514) 835-4925. 18/8

IMPORTANTE MEUNERIE DE L'EST DE L'ONTARIO, cherche porcher ayant de sérieuses références pour gérer un élevage de 140 truies. Les personnes intéressées devront prendre contact avec MICHEL CINTRAT au (613) 524-2955. MEUNERIE MAURICE LAMOUREUX LEE, C.P. 220, St-Isidore de Prescott, K0C 2B0. 11/8

ASPIRANT(E) AGRICULTEUR(ICE)

Maison et bâtiment rénovés à neuf, très bien situés en campagne, à louer ou à vendre. AUSSI possibilité de travail à temps partiel ou temps plein sur ferme laitière. Après 20 h 00 (418) 426-2678. 25/8

PERSONNE DEMANDÉE pour travail général sur ferme laitière; conditions et salaire à discuter; possibilité logement et nourri. Tél. (514) 346-1372. 4/8

PERSONNE DEMANDÉE avec expérience pour ferme laitière. Tél. (418) 362-2830. 11/8

PERSONNE DEMANDÉE avec ou sans expérience pour travailler sur ferme porcine, maternité et engraissement, travail à l'année, possibilité de logement, bonnes conditions et salaire intéressant. FERME COPAR INC., St-Simon de Bagot. (514) 798-2663. 4/8

VACHER DEMANDE

Avec expérience pour s'occuper d'un troupeau Holstein pur sang enregistré.

Aussi travail de champ.

Ferme moderne bien mécanisée.

Maison fournie et très bonnes conditions de travail.

Région Valleyfield, Huntington.

Tél. (514) 263-4123

FERME KURZEN INC.

recherche un

ASPIRANT GÉRANT

pour maternité, engraissement

et une personne jeune et dynamique ayant le sens des responsabilités.

PIERREVILLE

demandez Gerard

(514) 568-2175

PERSONNE D'EXPÉRIENCE DEMANDÉE pour travail sur ferme laitière bien mécanisée, située dans la région de St-Hyacinthe. Travail à l'année, maison fournie ou chambre et pension. (514) 794-2532. 21/7

ON DEMANDE

ACHÈTERAIS tracteurs de toutes sortes pour pièces. GARAGE LOUIS-PHILIPPE CHOINIERE, route 139, ROXTON POND, Cte Shefford. (514) 372-9527. 3/89

ON RECHERCHE fermes laitières ou autres fermes pour clientèle sérieuse.

GEORGES PAQUIN

1-800-363-5466, soir. (514) 774-0567, C.E.Y., Courtier. 6/10

ON DEMANDE: achèterais tracteurs de toutes sortes. DANIEL (514) 548-2538. JNO

ACHÈTERAIS tracteurs de toutes sortes pour pièces, brûlés ou accidentés. URGEL PALIN, 135 rang Lepage, ST-ANNE-DES-PLAINES, JON 1H0 (514) 478-1311. 24/11

POUSSINS - POULETTES

COUVOIR SIMETIN

POUSSINS à chair, poulettes pour la ponte rouges (Golden Comet), noires et rouges (Harco), grises (Plymouth Rock). Aussi canards, oies, dindes, caillies, faisans, pintades, perdrix et poulettes d'élevage de 1 à 20 semaines. 8960 boul. St-Canut, ST-CANUT, MIRABEL, JOR 1M0 (514) 258-2404. 21/7

POULETTES prêtes à pondre Warren, Dekalb. Service de livraison par notre camion au Québec et au Nouveau-Brunswick. DENYS BELANGER, Ste-Louise, L'Islet, G0R 3K0. Tél. (418) 354-2557. 4/8

PINTADE

- D'un jour ou démarrée (4 semaines)
- disponible 12 mois par année
- toute quantité
- prix selon quantité

Jean Goubin, Canada
Drummondville
(819) 477-0398

SERVICES

NOUVEAU

Service d'épandage

de L'ESTRIE Inc.

- Épandage de fumier liquide avec camion. Pour les lumières de porcs, de volailles et de vaches.
- Agitation et pompage de fosse.
- Nous avons une pompe spécialement pour agiter les fumiers de vaches.

254, rue Bachamp
Roston-Falls
Demandez Marcel
Tél. (514) 548-5850
594-0492-93
(Ancienne équipe des chauffeurs de M. Roland Bellavance)

LES SPÉCIALISTES DE LA TOITURE enrg.

- peinture de couleur
- asphalte liquide
- vissage de tôle

estimation gratuite
garantie 5 ans
(418) 524-8515

ENTREPRISE DE PEINTURE CLÉMENT ROBILARD INC.

SPECIALITE

- Peinture de bâtiments de ferme, intérieur et extérieur.
- Vissage de toitures.
- Ouvrage garanti.

18 ans d'expérience
Information gratuite
Tél. (514) 756-6305

SERVICE de BLANCHISSAGE ST-CÉS- SAIRE: blanchissage à la poudre d'argile. Balayons à l'air comprimé. Peintures intérieure et extérieure. J. LANDRY (514) 469-4536. 27/10

PRODUCTEURS LAITIERS de Beau- ce, Lotbinière, Portneuf et les envi- rons, profitez du service de taillage de sabots offert par

LES SABOTS BLOM ENR.
St-Rédempteur: (418) 831-3941. 21/7

SERVICE de planage et sciage de bois à domicile. Peut planer 20' de large x 8' de haut, peut scier des billots de 26' de long x 6' de diamètre, bois à meubles et construction 50 000 pieds (PMP) dont 15 000 pieds en chêne rouge à \$ 1 à 1,75 le pied (PMP). Tél. (514) 451-5238 ou (514) 451-5243. 18/8

PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES pour souvenirs, cadeaux, assuran- ce-récoltes, service de qualité. (514) 381-7534. 4/8

MICRO MIX

INSECTICIDE

NON TOXIQUE

Produit reconnu par l'Université Guelph.

Efficace à 100%.

Prix 59,95 \$ le 20 L.

Livré au Québec et en Ontario.

Pour commander:

(514) 455-3377

SILOS

SILOS-FOSSES À PURIN
Siros rongés par l'acidité de l'ensi- lage, réservoirs à purin brisés ou non étanches, la solution à votre problème.

CIMENT SOUFFLE INC.
Drummondville
(819) 478-0661, 478-8531 JNO

SUPERBAS PRIX: construction, rehaus- sement, réparation, finition intérieure. SILO-JOBBER, Hawkesbury, Ont. GILLES BOYER, prop. Après 17 h 00: (613) 632-4402. 11/8

SILO SUPÉRIEUR INC.

C.P. 2199, St-Romuald, cté Lévis (Qué- bec), G6W 5M5. Tél. (418) 839-8808. SILOS en douves de béton, finition inté- rieure unique, rapidité d'érection, facilité de rehaussement. Achat, vente, répara- tion et entretien de silos usagés. Équi- pement d'alimentation. Facilité de con- vertir votre silo existant en un système hermétique pour maïs-grain et orge humide. JNO

SILOS SECONDS

À VENDRE: (2) 18' x 60'; (1) 16' x 60'; (1) 14' x 50'; (1) 16' x 50', autres grandeurs disponibles. Nos prix incluent défaire et rebâtir.

Pour inf.: (418) 839-8808 JNO

JEAN-MARC LAMBERT INC.

Vente de silos

neufs et reconditionnés

Achat, déménagement, réparation

et extension de silos.

(819) 478-0661, 478-8531 JNO

Structures à grain humide
Système à purin SuperBleu
Chariot électrique Silo-Car

Contactez:
Luc Cazabon
AgroPlus Inc.,
division CropHandler
Drummondville
(819) 472-3388

LES ÉQUIPEMENTS Daniel Labonté ENR.

Distributeur exclusif STAR- LINE STAR-TRAC, Dépositaire PATZ, Track de porte indust. CANNON BALL. Avons en in- ventaire machines neuves ou usagées avec garantie.

Distributeur de laveuse à pression "PAMLINE".

VENTE SERVICE PIÈCES

Réparation de silos

toit • chute

tuyau p.v.c.

1178, Lussier, St-Dominique

St-Hyacinthe

(Québec) J0H 1L0

Tél. (514) 773-6589

R.A.D.

Le plus grand manufacturier de silo en Amérique du Nord à votre porte.

400, Martineau
St-Hyacinthe J2S 8B1
Tél. (514) 773-0881, 798-2626

Le plus grand réseau de distribution au Québec

SPECIALITE Fosse à purin

Plate forme à fumier
Panneaux lattés
(514) 591-0491
(514) 564-2030
Les Fondations
Andre Lemaire Inc
1650 St-Pierre, St-Zephirin
J0G 1V0

BÂTISSE CURVET

et Silos à grains "Behlen" Pour informations:

Silos Beaudry Inc.
1893, boul. de l'Industrie
Beloil (Québec) J3G 4S5
Sortie 109, autoroute 20
Tél. (514) 464-5011
(Urgence soir)
(514) 584-3116

BEHLEN Industries Ltd.

patz

Pour un vide-silo neuf ou usage, pour des pièces ou du service compétent, consultez le plus im- portant vendeur PATZ du Québec. Livraison par la poste, Purolator ou autobus.

Silos Beaudry Inc.
1893, boul. de l'Industrie
Beloil (Québec) J3G 4S5
Tél. (514) 464-5011

Urgence soir:
(514) 584-3116 JNO

SILOS SILODORS
Béton. Dia. 12' à 30'
SILOS À PURIN
Tous diamètres.

Silos Beaudry
1893
boul. de l'Industrie
Beloil (Québec)
J3G 4S5

(sortie 109 - route 20)
Tél. (514) 464-5011
Urgence soir 584-3116

AIR-METIE

Silos à atmosphère contrôlée. Haylage ou maïs, orge humide.

- Fosse à purin tout diamètre.
- Plate forme à fumier.
- Silos coulés ou douves.

CONSTRUCTION ACTON LITEC
794, route 139
C.P. 1241
Acton-Vale (Québec) J0H 1A0
(514) 546-2798 — 546-2797

LES ENTREPRISES GRANBY SILO INC.

Tél. (514) 379-9179

ACHATS ET VENTES de silos en douves, usagés. Construction - rehaussement - réparation - finition intérieure. 2/2

À VENDRE: silo 18 x 60 en douve de béton, débouleur Mont-O-Matic; hache- paille Houle. Tél. (514) 549-4935. 21/7

SILO 16 x 50 en douve de béton avec débouleur, le tout en excellente condi- tion. Tél. (514) 589-4903. 25/8

SILO à grain Victoria 18 x 24, séchoir, ventilateur, plancher perforé. Tél. (819) 835-5760. 4/8

FOSSES À PURIN

Plate-forme à fumier, hauteur + dia- mètre selon la demande. Avons aussi: silo horizontal. Armature très sécuritaire, avec plans et inspection ingénieur à l'appui.

CONST. B.R.N. INC.
BRUNO BOUSQUET, prop.
2041, Rivière Sud
St-Pie Bagot, J0H 1W0
Tél. (514) 772-2635 JNO

VIDEURS DE SILO PATZ

VENTE-SERVICE-PIÈCES

AVONS en entrepôt machines neuves ou usagées avec garantie. Service ra- pide. Échangeons toutes marques. Appe- lez et VERIFIEZ NOS PRIX.

LA LACOSTE & FILS INC.

Tél. (514) 692-2909. JNO

SILOS

ACHATS ET VENTES de silos en douves neufs ou usagés. Construction - fonda- tion - rehaussement - réparation de la finition intérieure, etc. LA LACOSTE & FILS INC., (514) 692-2909. JNO

TERRE À LOUER

À LOUER, environ 75 acres, maison neuve, sucrerie 1 000 entailles, étable 60 x 60 avec 2 écuries, capacité 50 têtes, 1er rang est. ST-GERVAIS BELLECHAS- SE (418) 887-3595. 25/8

TERRES DEMANDÉES

AVEZ-VOUS PENSÉ à vendre votre ferme laitière, avicole, porcine ou autres? "EVALUATION". 15 ans d'expérience dans la vente de la ferme. Clients sérieux canadiens et européens. Financement disponible. C.E.Y. courtier.

GÉRARD CHASSÉ, agent

1er VENDEUR de ferme durant les der- nières années.

(514) 796-2557, 7 h 00 le matin à 23 h le soir. 4/8

ACHÈTERAIS ferme laitière rentable en- tre 5 000 et 15 000 kilos. Informations: (514) 584-2049, C.E.Y., Courtier. 21/7

URGENT BESOIN DE FERME LAITIÈRE
Bon troupeau, bon quota, grandeur familiale, pour acheteur européen

Tél. (819) 752-3058

JEAN-PIERRE GILGEN

Les Immeubles Domka

Paris courtier

AGRICULTEURS

Nous sommes: exploitants agricoles au Québec, diplômés. Maîtrise élevage, professionnels immobiliers international avec réseau européen très organisé pour recherches acheteurs, contacts ambassadeurs, aide dossiers vérifie capital disponible.

Si vous désirez vendre votre ferme par notre organisation, calculerons gratui- tement sur place sa valeur marchande selon critères Immigration et Crédit.

Quota lait domestique minimum requis 5 000 kg - porcs 150 truies. Téléphone: (819) 822-2001 JOELLE ou PHILIPPE CARON, IMMEUBLE ALTERNATIVE INC. 11/8

SERVICES D'EMPLOI AGRICOLE
AGRICULTURAL EMPLOYMENT SERVICES

AGROMÉTÉO

AGROMÉTÉO contient des informations statistiques sur les 12 régions agricoles du Québec. Le lecteur de LA TERRE pourra, en choisissant la station météorologique représentative de son territoire, obtenir des renseignements pertinents sur divers paramètres météorologiques en cours de saison.

Ces statistiques proviennent de 41 stations dont une sise dans le comté ontarien de Prescott. Les données recueillies couvrent différentes périodes. Une première porte sur sept jours et s'échelonne du dimanche au samedi précédant la parution du journal. On retrouve aussi des données cumulatives pour la saison dans la partie de droite du tableau principal. Enfin, en bas de page, il est possible de référer aux valeurs normales mensuelles obtenues par le calcul des moyennes sur une période de dix ans, et ce, pour 24 stations météorologiques sélectionnées.

LA TERRE publiera ainsi, jusqu'au 30 octobre 1987, ces différentes données météorologiques, leur diffusion rencontre les objectifs du programme Agrométéo auquel collaborent les organismes suivants: le Centre météorologique du Québec (Environnement Canada), le Service de la météorologie du Québec (Environnement Québec) et le Service de recherche en défense des cultures (Agriculture, Pêcheries et Alimentation du Québec). À noter enfin que les informations contenues dans cette page sont complémentaires aux avertissements phytosanitaires diffusés périodiquement par le MAPAQ.

Les températures furent chaudes au début de la semaine suivies d'un refroidissement graduel jusqu'à vendredi ou samedi selon les régions. Le minimum nocturne fut particulièrement bas en Abitibi où il a atteint -0,5 degré Celsius à La Sarre vendredi matin. Les précipitations furent abondantes dans les régions de Québec et de Trois-Rivières où certaines stations ont rapporté jusqu'à 80 millimètres. Par contre elles furent normales dans les autres régions.

Les températures furent chaudes au début de la semaine suivies d'un refroidissement graduel jusqu'à vendredi ou samedi selon les régions.

Le minimum nocturne fut particulièrement bas en Abitibi où il a atteint -0,5 degré Celsius à La Sarre vendredi matin.

Les précipitations furent abondantes dans les régions de Québec et de Trois-Rivières où certaines stations ont rapporté jusqu'à 80 millimètres. Par contre elles furent normales dans les autres régions.

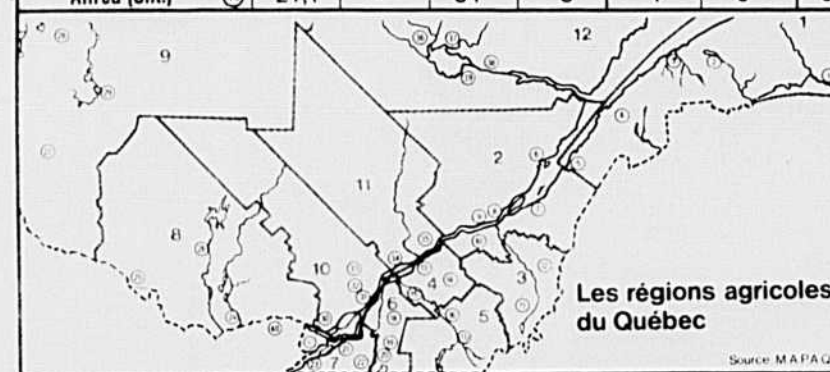
Données normales, mois de juillet (moyennes 10 années)

Région #	Stations météorologiques localisées sur carte	Temp. moyenne (°C)	Précipitation totale (mm)	Degrés-jours de croissance (5°C et +)	Unités therm. mais (effectives)
1	Amqui (2)	17,4	98	383	631
	La Pocatière (5)	18,9	85	430	703
2	Baie St-Paul (6)	18,5	88	419	688
	Montmagny (7)	19,1	127	438	709
	St-Augustin (9)	19,5	122	450	732
3	St-Ludger (11)	18,4	100	417	683
	St-Prosper (12)	17,7	101	393	644
4	Nicolet (13)	20,5	92	481	772
5	Richmond (14)	19,5	113	448	727
	Lennoxville (15)	19,6	109	453	727
6	St-Hyacinthe (16)	21,1	111	500	795
7	St-Martin (17)	21,1	94	499	789
8	Angers (24)	20,0	85	464	731
	Sheenboro (25)	20,0	74	465	730
	Maniwaki (26)	18,5	70	418	669
9	Ville-Marie (27)	18,1	75	405	655
	La Sarre (28)	17,0	95	372	611
10	L'Assomption (31)	20,3	100	474	755
	St-Beatrix (32)	19,2	81	441	709
11	Louiseville (34)	19,8	90	459	739
	St-Narcisse (35)	19,1	94	437	708
12	Normandin (36)	17,2	111	377	619
	Peribonka (37)	17,2	120	379	632
	St-Ambroise (38)	17,7	128	393	637

Données météorologiques hebdomadaires et cumulatives par région agricole RELEVÉ POUR PÉRIODE DU 10 AU 16 JUILLET 1988

M. MANQUANT
Compilation: Environnement Canada

Région #	Stations météorologiques localisées sur carte	Temp. moy (°C)	Ecart de la normale (°C)	Temp. max. (°C)	Temp. min. (°C)	Précipitation totale (mm)	Jours de précip. (0,2mm et +)	Données cumulatives			
								Degrés-jours de croissance (5°C et +)	Ecart de la normale	Cumul	Unités thermiques mais effectives
1	Caplan (1)	19,0	0,9	28	7	17	3	651	23	804	-64
	Amqui (2)	17,7	-0,1	31	6	16	4	574	-50	702	-151
	Mont-Joli (3)	18,3	0,6	27	9	13	2	597	1	718	-39
	St-Clément (4)	17,7	-0,2	29	7	21	5	622	-17	811	-67
	La Pocatière (5)	19,3	-0,0	28	10	24	7	722	-12	972	-47
2	Baie St-Paul (6)	18,2	-0,7	27	11	16	7	687	-17	902	-57
	Montmagny (7)	19,3	-0,3	30	12	57	6	754	3	1032	-40
	St-Foy (8)	19,5	-0,3	31	12	63	5	822	32	1139	15
	St-Augustin (9)	19,3	-0,8	31	11	64	7	822	7	1154	-6
	St-Flavien (10)	19,1	-0,4	32	10	26	7	782	-5	1095	-21
3	St-Ludger (11)	18,6	-0,4	30	10	17	4	723	-39	938	-95
	St-Prosper (12)	18,2	0,0	31	9	24	7	708	-1	929	-43
4	Nicolet (13)	20,1	-1,0	32	12	20	5	874	-66	1274	-85
	Arthabaska (14)	19,8	-0,4	32	8	18	6	873	3	1238	-12
	St-Guillaume (15)	20,2	-0,6	33	8	28	5	937	15	1292	-9
5	Richmond (16)	20,0	-0,0	29	9	24	5	859	-5	1198	-17
	Lennoxville (17)	20,6	0,4	33	11	16	6	879	0	1189	-36
6	St-Hyacinthe (18)	21,7	-0,1	33	10	19	5	1031	26	1437	3
	Farnham (19)	21,4	0,2	32	10	16	5	963	3	1326	-28
	Sabrevois (20)	21,3	0,2	32	10	15	4	960	9	1323	-20
	St-Martin (21)	21,9	0,2	33	11	21	5	1012	21	1395	0
7	St-Bernard (22)	21,4	-0,3	33	10	9	3	933	-52	1328	-73
	St-Anicet (23)	21,8	0,1	33	11	16	7	1011	27	1379	-11
	Côteau-du-Lac (24)	20,8	0,0	32	7	11	3	897	-18	1281	-38
	Angers (25)	20,4	-0,3	33	6	6	4	903	-2	1255	-39
8	Sheenboro (26)	20,7	-0,2	34	5	9	5	894	-14	1210	-62
	Maniwaki (27)	18,7	-0,6	32	7	27	4	802	13	1105	-25
	Ville-Marie (28)	16,9	-1,9	25	7	17	3	761	47	1074	22
	La Sarre (29)	14,0	-3,8	25	-1	19	2	606	-45	873	-59
9	Val d'Or (30)	14,5	-3,3	26	3	17	5	655	-11	900	-42
	L'Assomption (31)	21,5	0,5	33	11	16	5	945	21	1312	9
	St-Jacques (32)	21,0	0,2	33	9	30	5	964	35	1350	15
	St-Beatrix (33)	20,6	-0,4	33	8	14	4	933	-13	1320	-24
10	St-Beatrix (34)	19,5	-0,4	32	7	13	5	820	-10	1183	-18
	Louiseville (35)	19,0	-1,5	27	10	19	6	872	-7	1242	-10
	St-Narcisse (36)	19,0	-0,7	31	10	85	6	819	6	1154	-3
	Normandin (37)	16,8	-0,9	29	4	7	5	655	12	858	-27
11	Peribonka (38)	16,9	-0,9	30	6	24	7	664	18	867	-33
	St-Ambroise (39)	17,1	-1,1	30	6	22	6	679	-24	915	-55
	Lac Ste-Croix (40)	17,4	-1,3	29	8	22	6	707	-1	921	-63
	Alfred (Ont.) (41)	21,1	-	34	8	7	5	957	-	1305	-



Termes et abréviations:

- Temp.: température en °C, degré Celsius
- mm: millimètre
- Degrés-jours de croissance (5°C et +): unités de chaleur obtenues en cumulant les jours dont la température moyenne excède 5°C. Cette référence permet de mesurer le développement de la plante et de suivre l'évolution des ennemis des cultures.
- Unités thermiques mais (effectives): unités de mesure de la chaleur utile à la croissance du maïs. Elles sont cumulatives et compilées séparément pour chacune des stations.
- Normale: moyenne pour une période de dix années. Cette normale est établie à partir des dernières statistiques disponibles, soit la décennie 1974-83.

CO-OP

Pro-Génisse 150

DANS CHAQUE GÉNISSE IL Y A UNE FUTURE CHAMPIONNE QUI RUMINE!

Régie et alimentation... facteurs essentiels pour exterioriser le plein potentiel de croissance des génisses.

PRO-GÉNISSE 150 assure:

- une combinaison optimale d'azote non-protéique et de protéines non dégradables;
- une croissance maximale du squelette avec dépôt minimum de gras;
- un coût moindre par kilogramme de gain.

Développez votre future championne avec Pro-Génisse 150!

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
Productions animales

Porcs



Situation des marchés

Les mises en marché de porcs ont été perturbées à la fin de juin et au début de juillet en raison des semaines d'abattage écourtées par les congés fériés. Cependant en ajustant les abattages US on observe qu'ils se maintiennent à un niveau de 11 % supérieur à la même période de 87. En diminuant de nouveau, le poids d'abattage se situe maintenant à un niveau semblable à l'année précédente (environ 3 lb plus élevé).

Au cours de la semaine se terminant le 15 juillet, les marchés sont demeurés relativement stables par rapport à la semaine précédente. Au Québec et en Ontario, les prix payés aux producteurs de porcs se sont établis à 142 \$ et 146,35 \$ les 100 kg respectivement. Aux États-Unis les prix journaliers ont oscillé au cours de cette même semaine entre 46 et 47 \$ US.

Malgré une diminution des marges de profit connues ces dernières semaines, il est tôt pour prévoir la réaction des producteurs américains. Les abattages de truies durant les trois premières semaines de juin ont continué d'être légèrement inférieurs à la normale. Ceci indique que l'expansion des troupeaux n'est pas terminée si les sujets de remplacements viennent gonfler les stocks de reproducteurs au rythme de l'an dernier. Les abattages se situant maintenant à +11 % en conformité avec le dernier rapport d'inventaire américain suggèrent que les sujets de remplacements prêts à la reproduction ne soient pas liquidés et entrent probablement dans les troupeaux reproducteurs.

Rapport d'inventaire américain

Jeudi le 30 juin 88, le Hogs and Pigs Report plaçait à +8 % de plus que l'année précédente les stocks de porcs toutes catégories, comparé au pré-rapport qui anticipait une augmentation d'environ 4 %. Ces chiffres ont causé toute une surprise. Les marchés à terme de l'automne se sont

immédiatement réajustés à la baisse. Ce nouveau rapport du USDA place maintenant les porcs en inventaire de décembre à février (10 États) à 10 % de plus que l'an dernier comparé à une augmentation de 6 % estimée par le rapport du 1er mars.

Les intentions de mise bas pour la période de mars-mai au 1er mars étaient estimées à +2 %. Actuellement les mises bas sont en augmentation de 9 % et les catégories de porcs 60-179 lb sur le rapport d'inventaire du 1er juin sont à 8 % supérieures à la même période de l'année dernière. Ce qui ne laisse pas entrevoir de ralentissement dans les abattages pour l'été. Dans ces conditions de marchés on anticipe des prix US pour le troisième trimestre dont la moyenne se situe entre 45 et 47 \$ US.

Les catégories de porcs légers estimées à 7 % de plus que l'année précédente vont causer une pression négative sur les prix pour la fin de l'année. Les plans d'expansion des troupeaux américains vont probablement changer dans les prochains mois étant donné le coût relativement élevé de l'alimentation et les perspectives de prix au quatrième trimestre de l'année courante qui se situeraient en moyenne sous les 40 \$ US.

Le tableau ci-joint résume les estimations du rapport d'inventaire en date du 1er juin.

JUIN HOGS AND PIGS-TOTAL US

	1987 (1 000 têtes)	1988	%
Tous porcs	52 080	56 240	+8 %
Reproducteurs	7 025	7 525	+7 %
Porcs de marché	45 055	48 715	+8 %
Moins 60 lb	19 535	20 885	+7 %
60-119 lb	11 050	12 010	+9 %
120-179 lb	8 160	8 810	+8 %
180 lb et plus	6 310	7 010	+11 %
Mises bas			
Déc.-fév.	2 506	2 703	+8 %
Mars-mai	3 032	3 032	+9 %
Déc.-mai	5 538	6 005	+8 %
Juin-nov.	5 775	6 204*	+7 %

* Intentions

Benoît Désilets, agronome
Fédération des producteurs de porcs
du Québec

Assurance récolte

N'oubliez pas les avis de dommages

Isabelle Paradis

Votre blé ne se remet pas de la sécheresse? Vous vous attendez à des baisses de rendement dans vos petits pois? Alors, si vous avez déjà adhéré à l'assurance-récolte et que vous comptez sur elle pour obtenir une compensation, il est absolument **ESSENTIEL** de formuler le plus tôt possible un **AVIS DE DOMMAGE** à la Régie des assurances agricoles. Rappelons que pour accorder la protection offerte en vertu de ce programme, la Régie doit constater les dommages pendant que la récolte **EST ENCORE SUR PIED**.

Ces conditions figurent dans la Loi et la Régie a l'intention d'être très ferme cette année. Elle a d'ailleurs joint au certificat d'assurance une note précisant qu'un avis de dommage doit être signifié à la Régie *toutes les fois* qu'un dommage survient et ce, *avant la récolte*. L'avis de dommage doit indiquer la récolte affectée, la cause probable, l'étendue du dommage et, dans certains cas, la date à laquelle il est survenu.

Un avis de dommage peut être donné verbalement par téléphone. L'avis verbal se trouve alors confirmé lorsque le représentant de la Régie vient constater les dommages. La date limite pour donner un avis de dommage est déterminée par la date ultime de récolte, laquelle varie selon les cultures.

Ainsi, par exemple, pour les céréales d'automne, la date limite de récolte est fixée au 10 septembre. Pour le maïs-grain, c'est le 10 novembre qui est la dernière date. Pour le blé de printemps, l'avoine et l'orge, c'est le 1er octobre. Dans le cas des légumineuses, c'est le 15 août lorsqu'il y a une seule fauche et le 15 septembre autrement. Les dates ultimes pour les cultures maraîchères varient également selon les productions. Cependant, dans tous les cas, la Régie doit pouvoir faire son expertise quand la récolte est debout.

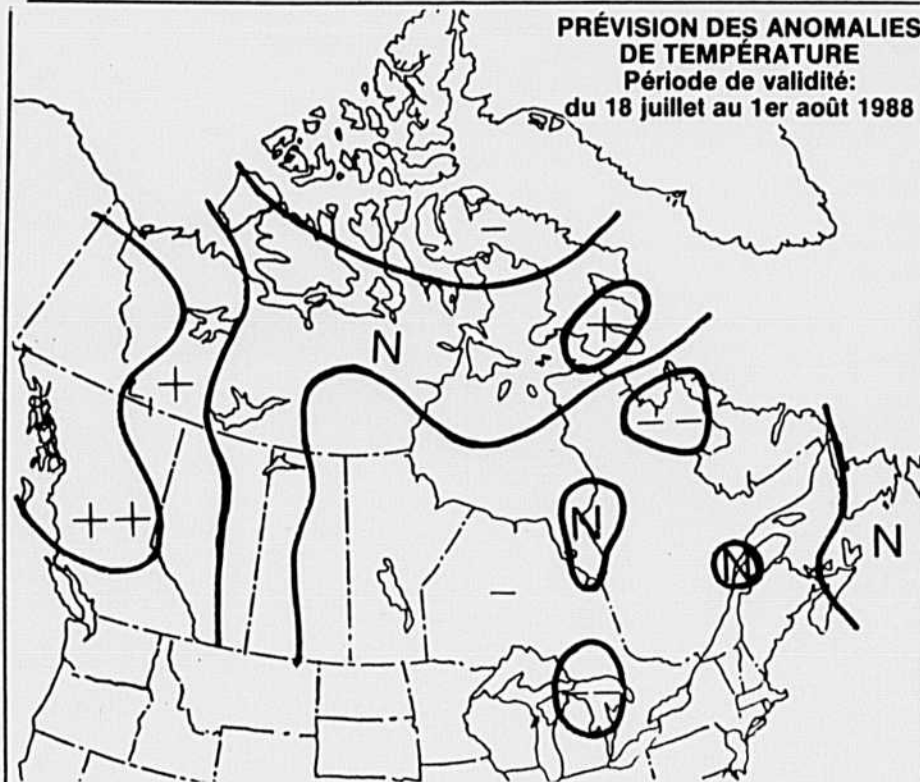
Plusieurs situations de conflit surviennent souvent lorsque les producteurs déclarent leur dommage une fois la récolte terminée affirmant qu'il était impossible de constater les dommages avant. Selon le directeur régional du bureau de la Régie administrant le sud-ouest de Montréal, Edmond Abdellour, la Régie s'est montrée très compréhensive jusqu'à maintenant et c'est peut-être ce qui a incité certains producteurs à abuser.

La négligence de certains producteurs, en ce qui concerne les avis de dommage, a pris beaucoup d'ampleur depuis quelques années, signale M. Abdellour. Mais il faut que les agriculteurs qui adhèrent au programme, particulièrement dans les régimes individuels, prennent conscience qu'ils contreviennent à la Loi lorsqu'ils ne formulent pas leurs avis de dommage à temps.

Mais comment expliquer cette négligence? En partie, explique Nicole Plante, agronome à la Régie, parce que les agriculteurs — surtout dans les cultures céréalières — ne visitent pas assez leurs champs. Il n'est pas suffisant de regarder de loin ses cultures en croyant qu'on peut distinguer à l'oeil s'il y a quelque chose qui cloche. Il est important d'examiner attentivement les tiges et les épis et en ouvrir quelques-uns pour vérifier si tout est normal. Certains producteurs appellent parfois la Régie pour que les représentants aillent déterminer s'il y a des dommages. Ce n'est pas le rôle de la Régie, précise Mme Plante. Nous sommes là pour constater et évaluer les dommages une fois que le producteur les a observés. Et lorsqu'un producteur est vraiment vigilant, il sait s'il y a des dommages avant de commencer à battre.

PRÉVISION DES ANOMALIES DE TEMPÉRATURE

Période de validité:
du 18 juillet au 1er août 1988

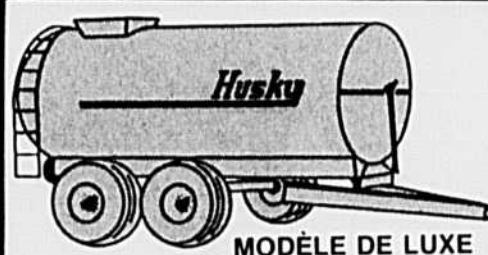


Prévision des anomalies de température

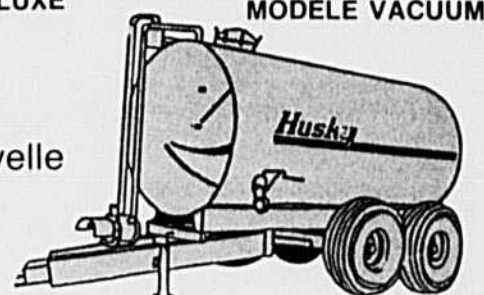
- ++ très supérieure à la normale
- + sup. à la normale
- N normale
- inf. à la normale
- très inférieure à la normale

Cette prévision est établie sur l'hypothèse que l'évolution connue, sur une quinzaine de jours, de situations météorologiques d'années passées similaires à la situation actuelle peut, par analogie, servir de prévision pour les 15 prochains jours à venir.

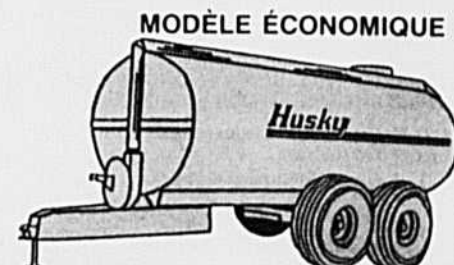
Source: Environnement Canada



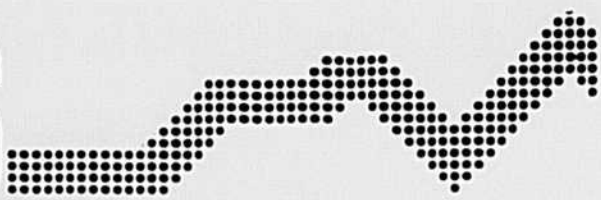
Venez voir notre nouvelle
ligne complète
d'épandeurs à purin
à l'expo de
St-Hyacinthe au
Kiosque #221



agro plus inc.
Luc Cazabon
755, rue Cormier
Drummondville, Québec, Canada
J2C 6P7
(819) 472-3388



REVUE DES MARCHÉS



VOLAILLES

Les prix des volailles nous sont fournis par le ministère fédéral de l'Agriculture. Section des renseignements sur les marchés et Division de l'aviculture.

Semaine se terminant le 22 juillet 1988

VOLAILLES VIVANTES

Prix aux producteurs au Québec

POULETS

A griller 1,145 \$

Gros poulet 1,235 \$

POULES

Moins de 2,3 kg 24 ¢

2,3 kg et plus 52 ¢

JEUNES DINDONS

Moins de 5,4 kg 1,355 \$

5,4 kg et moins de 9 kg 1,365 \$

9 kg et plus 1,39 \$

Prix aux producteurs en Ontario

POULETS

A griller 1,9 à 2,1 kg 1,1575 \$

Gros poulet 3,4 kg et plus 1,2275 \$

(Quand on demande au producteur de sexer son poulet, l'acheteur doit lui payer 1 ¢ de plus par tête)

OEUF D'INCUBATION

Prix des oeufs d'incubation de poussins de poulets à chair en vigueur à partir du 4 juillet 1988

(Sur la base du poussin vendable) 26,50 ¢

OEUF

Prix des oeufs en vigueur à partir du 18 juillet 1988

Producteurs Québec

A Extra Gros 1,04 \$

A Gros 1,04 \$

A Moyens 93 ¢

A Petits 58 ¢

A Très petits 22 ¢

B 52 ¢

C 32 ¢

LAIT

Fédération des producteurs de lait du Québec
PÉREQUATION
JUIN 1988

% utilisation des quotas de lait de consommation dans le pool I 81,47 %

% utilisation des quotas de lait de consommation en classe I 76,92 %

Prix pool I 51,20 ¢

Prix pool II 40,92 ¢

(Prix de base pour 100 litres de lait dosant 3,6 kilogrammes de matière grasse. Le différentiel de prix est de 0,65 \$ par dixième de kilogramme de gras en plus ou en moins de 3,6 kilogrammes).

N.B.: L'augmentation de 0,58 \$ l'hectolitre due au changement de la politique laitière nationale, n'a pas à date fait l'objet d'entente entre les producteurs et le consommateur et n'est pas comprise dans les prix des produits laitiers. Cependant, le montant convenu sera rétroactif au 1er février 1988.

PRODUITS LAITIERS

Beurre, lait en poudre, fromage
Prix en vigueur à partir du 15 mars 1988

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible 92 points 5,102 \$/kg (contenants de 25 kg) et 93 points 5,102 \$/kg.

Prix du gros au détail-pains (moyenne hebdomadaire) 5,678 \$/kg.

Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisé Canada 1re catégorie, sacs 3,015 \$/kg. Aliments du bétail, 1,373 \$/kg.

Poudre de lait de beurre, animale: trop peu de prix. Poudre de lait de beurre comestible, pulvérisé 2,480 \$/kg.

Poudre de lactosérum (petit lait de fromage) comestible, pulvérisé 0,649 \$/kg. Animale 0,619 \$/kg.

Prix du fromage cheddar de Belleville blanc 5,176 \$/kg, coloré 5,183 \$/kg.

BOIS

Prix moyens de vente des sciées aux grossistes à Montréal incluant la taxe fédérale le 15 juillet 1988.

Construction et Standard	Utilité
(\$ 1 000 p.m.)	(\$ 1 000 p.m.)
2 x 4 p.p. L (vert)	310 \$ 190 \$

Source: Ass. des manufacturiers de bois de sciage du Québec

FRUITS et LEGUMES

Prix de gros dans la région de Montréal diffusés par le MAPAQ à partir de données fournies par Agriculture Canada

le 19 juillet 1988

AUBERGINE 8,65/carton 13 lb.

BETTERAVE: 10,60/sac 25 lb; 10,50/12 cellos 2 lb.

BROCOLI: 12,60-13,00/caisse 14 unités.

CELERI: 20,50/caisse 24.

CHAMPIGNON: 8,50-9,50/caisse 5 lb; 12,15-12,50/12 x 227 gr.

CHOU: de Bruxelles 23,50/12 casseaux 10 oz; chinois 8,75-11,45/12 unités, chou-fleur 7,25-11,50/caisse 12 unités, vert 7,25-8,25/caisse 40 lb, gros 10,30-10,50/sac 50 lb, rouge 9,50-12,40/12 unités, de Savoie 10,00-12,50/12 unités.

CONCOMBRE: de champ 16,50-18,25/caisse 6 dz; de serre sans pépin gros: 11,10/dz, moyen 9,65/dz, petit 8,40/dz.

COURGE ZUCCHINI: 6,00-9,10/caisse 20 lb.

ÉPINARDS: 8,00-8,20/caisse 12 cellos de 10 oz.

FRAISE: 9,25-10,75/caisse 12 chopines.

FRAMBOISE: 10,75-16,15/12 x 250 ml.

HARICOT: jaune 13,50-22,20/sac 20 lb; vert 14,50-22,15/sac 20 lb.

LAITUE: Boston de serre 5,65/caisse 12 unités; Boston de champ 5,50-6,55/caisse 16 unités; en feuille 7,30-7,50/caisse 24 unités; Iceberg 6,25-6,70/caisse 18 unités, Romaine 5,00-5,60/caisse 16 unités.

OIGNON: à bouillir 1,60/sac 10 lb; jaune moyen 11,30-11,50/24 sacs 2 lb ou 10 sacs 5 lb, 12,00-13,00/sac 50 lb, vert glacé 11,90-13,50/caisse 4 dz.

PANAIS: 8,50-8,75/12 sacs 1 lb.

POIREAU: 20,25/caisse 12 boîtes x 3 unités.

POIS VERT: 21,75/sac 20 lb.

RADIS: 4,50-6,00/caisse 30 sachets x 6 oz ou 12 sachets x 16 oz, 12,25-13,60/caisse 4 dz de paquets.

RUTABAGA: lavé moyen 20,00-26,05/sac 50 lb.

TOMATE: rose de serre #1: 7,50/caisse 8 lb.

Prix moyen offert pour les pommes de terre, catégorie Canada #1, livrées en wagon ou camion complet à Montréal ou à Québec le 19 juillet 1988.

Lavée: 1,75/10 lb, 3,45/20 lb, 7,50/50 lb, grelots 18,00/50 lb.
Source: Mtl 384-0500
Région 514 (1-800-361-4056)
Régions 418-819 (1-800-361-4131)

CHÈVRES

Prix des caprins vendus à l'encan de St-Hyacinthe le 18 juillet 1988

	Qté	\$
Chèvres/boucs	48	40-150 \$
Chevreaux	41	30-80 \$

Source: Les Encans de la Ferme, St-Hyacinthe.

PROVENDES

Prix de référence basés sur la fermeture des marchés le 15 juillet 1988

Prix de vente des céréales fourragères aux points suivants: (en dollars la tonne métrique)

	Montréal	Sorel	Québec
blé	178,10 \$	175,75 \$	176,50 \$
avoine	200,45 \$	—	—
orge	147,70 \$	—	146,50 \$
maïs no 2 jaune	—	—	198,35 \$

Prix de vente des ingrédients à Montréal (en dollars la tonne métrique) semaine dernière

	son de blé	gru de blé	tourteau de soja 48%	tourteau de canola 34%	luzerne déshydratée
	161,40 \$	150,60 \$	431,60 \$	285,70 \$	191,00 \$

Prix publiés à la fermeture des marchés (en dollars la tonne métrique, en entrapôt)

	blé fourragère	avoine fourragère no 1	orge fourragère no 1
18 juillet 88	147,00 \$	155,00 \$	114,00 \$
15 juillet 88	152,00 \$	160,00 \$	119,50 \$
14 juillet 88	147,50 \$	165,00 \$	120,20 \$
13 juillet 88	142,50 \$	161,50 \$	117,50 \$
12 juillet 88	137,50 \$	156,50 \$	112,00 \$

Note: les prix des céréales, à Thunder Bay, sont publiés après la fermeture de la Bourse de Winnipeg, à titre d'indication des prix au comptant.

Sources: MAPAQ
Office des provenances du Canada

Prix moyen de vente aux centres régionaux St-Jean & St-Hyacinthe
Maïs: 189,15 Orge: —

BOVINS

BOVINS VIVANTS (\$ 100 lb poids vif)

Marché de Montréal

	11-12-13 juillet 88	Semaine précédente
Veaux de lait		
Choix + bons	110,00-120,00 \$	110,00-122,00 \$
Moyens	80,00-109,00 \$	80,00-109,00 \$
Communs	80,00-109,00 \$	80,00-109,00 \$
de remplacement		
Bons	120,00-172,00 \$	120,00-174,00 \$
Moyens	95,00-119,00 \$	90,00-119,00 \$
Communs	95,00-119,00 \$	90,00-119,00 \$
Vaches		
D1, D2	58,00-64,00 \$	56,00-60,00 \$
D3	52,00-59,75 \$	50,00-58,00 \$

Très communes 45,00-55,75 \$ 45,00-53,00 \$
Taurillons 61,75-73,00 \$ 59,25-70,50 \$
Source: Ag. Canada, Montréal (514) 931-6716

Marché de Toronto

Bovins d'engraissement		
Bouvillons 900 et +	80,00-90,00 \$	75,00-86,50 \$
Bouvillons 800-900	82,00-90,00 \$	80,00-98,00 \$
Bouvillons 700-800	—	97,00-101,00 \$
Bouvillons 600-700	83,00-96,00 \$	85,00-96,00 \$
Bouvillons 500-600	—	87,00-102,50 \$
Bouvillons 400-500	—	92,00-104,00 \$
Taures 800 et +	—	—
Taures 700-800	—	76,00-93,00 \$
Taures 600-700	82,00-102,00 \$	83,00-96,00 \$
Taures 500-600	—	85,00-99,00 \$
Taures 400-500	—	—
Taures 300-400	—	—

Bovins d'abattage
Bouvillons A1, A2, 1 000 lb & 82,00-86,00 \$ 84,00-88,00 \$
Taures A1, A2, 850 lb & + 79,00-83,00 \$ —
Source: Ag. Canada, Ottawa 1-800-567-6862

Marché d'Omaha (U.S.\$)

Bouvillons de choix		
1 100-1 300 lb	66,50-68,50 \$	67,00-69,00 \$
Taures de choix		
900-1 100 lb	63,00-66,50 \$	64,00-67,00 \$

Source: Commodity News Service, Chicago

Marché à terme — Chicago (U.S.\$)

	14 juillet 1988	Jeu. précédent	Année précédente
Bovins d'abattage			
août 88	64,32	64,82	—
oct. 88	65,62	65,67	—
déc. 88	69,17	68,80	—
fév. 89	71,22	71,37	—
avr. 89	73,15	73,80	—

Veaux d'emboûche

août 88	74,22	74,37
sept. 88	74,17	74,57
oct. 88	74,37	74,60
nov. 88	76,57	76,62
janv. 89	77,90	78,22

BOVINS ABATTUS (\$/100 lb carcasse)

Ventes à l'enchère par ordonnance

Du 11 au 15 juillet 88:

510 veaux de grain

216 vaches de réforme

	Nb	Prix carcasse*	Nb	Prix carcasse*
Poids vif				
400-500 lb	39	162,50 \$	127	157,25 \$
501-550 lb	36	161,50 \$	135	154,50 \$
551-600 lb	—	—	17	145,00 \$

* Carcasse chaude avec la peau

Vaches de réforme

	Nb	Prix carcasse*	Nb	Prix carcasse*
(centre du Québec)				
catégorie désossage	18	123,50 \$	53	130,50 \$

* Carcasse chaude

Source: — Fédération des producteurs de bovins du Québec
— MAPAQ 1-800-361-4161 (418-819)
1-800-361-4054 (514)

Prix de gros aux États-Unis (U.S.\$)

	Jeu. 14 juillet 1988	Jeu. précédent	Année précédente
Bovins de choix	99,00	99,00	—

Source: National Provisioner

Prix de gros des arrivages du bœuf de l'Ouest (carcasse froide)

	Période du 11 au 15 juillet 1988	Semaine précédente	Année précédente
Montréal			
Bouvillons A1	145,00	142,00	—
Bouvillons A2	142,00	139,00	—
Taurillons A1, A2	141,00	138,00	—
Bouvillons type laitier A1, A2	130,00	127,00	—
Taures A1	143,00	140,00	—
Taures A2	140,00	137,00	—
Bouvillons A3	130,00	127,00	—
Bouvillons A4	125,00	122,00	—
Bouvillons type laitier B1	124,00	121,00	—
Bouvillons type laitier C1	120,00	117,00	—
Taures C1	128,00	125,00	—
Vaches D1, D2	118,00	115,00	—

Prix moyen offert par les principaux abattoirs du Québec, carcasse chaude, FAB abattoir

	Semaine du 11 juillet	Semaine précédente	Année précédente
Bouvillons A1	—	—	156,46
Bouvillons A2	—	—	153,46

Source: Ag. Canada, Montréal (514) 931-6716
MAPAQ, Mtl (514) 384-3619
MAPAQ (ext. Mtl) 1-800-361-4160

Prix des abats — Est du Canada

	Semaine terminée le 16 juillet 1988	Semaine précédente	Année précédente
	—	15,47	—

Source: Rapport sur le marché des bestiaux, et de la viande au Canada, Agriculture Canada

Prix de gros du veau (\$/kg)

	Semaine 11 juillet 1988	Semaine précédente	Année précédente
Veau de lait (85-125 kg) A1	6,05	6,21	—
Veau de grain (85-125 kg) A2	4,17	4,18	—

Source: MAPAQ MTL 384-3619
EXT. MTL — 1-800-361-4160

PORCS ABATTUS

Prix du porc au Québec (base indice 100 au kg)

Semaine du 11 juillet 1988

1,42 \$ kg (64,41 \$/100 lb)

Source: Prix moyens payés à trois abattoirs régionaux

Total des abattages de porcs québécois 92 469

Source: Agriculture Canada

Porcs Région	Prix maximum par porclet poids moyen 30 lb
St-Hyacinthe	38,70 \$
Estrie	37,20 \$
Nicolet	42,20 \$
De Lanaudière	45,20 \$

Prix fournis par le comité des naisseurs de ces régions.

Prix payés à Toronto
Lundi 18 juillet 1988 La semaine dernière

Porcs	Prix	Porcs	Prix
moyenne	1,4108 \$	moyenne	1,5641 \$
Truies		Truies	
moyenne	0,9130 \$	moyenne	—

Prix payés en Ontario

Porcs	Prix	Porcs	Prix
moyenne	1,4045 \$	moyenne	1,5308 \$
Truies		Truies	
moyenne	0,8995 \$	moyenne	1,0580 \$

Les prix ci-dessus sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de porcs de l'Ontario.

Suggestion des prix des porcs reproducteurs québécois, vendus à la ferme d'élevage.

Prix établis en date du 11 juillet 1988

Sujets	Indice	Prix
Truies de race pure	100 et plus	à partir de 300 \$
Verrats de race pure	100 et plus	à partir de 350 \$

Truies hybrides contrôlées 185 \$

Source: Société des éleveurs de porcs du Québec.

N.B.: Les prix ci-haut mentionnés ne sont qu'à titre de suggestion et ne sont pas fixes. Les prix sont fixés à 100 ¢/kg de poids vif.

LES ACHETEURS SÉRIEUX SE DOIVENT D'EXIGER LE CERTIFICAT SANITAIRE DU MAP



Agric Air inc.

D'ENVERGURE INTERNATIONALE
11 ANNÉES DE SERVICE
• Services offerts

— Arrosage
aerien

TÉL.: (514) 378-0794 (514) 592-9623

FRAIS VIRÉS ACCEPTÉS

31 AVIONS

— Service de qualité
— Rapidité d'exécution
— Coût compétitif



185, Route 137, St-Cécile-de-Milton,
QC, Canada J0E 2C0

ENCAN DE MACHINERIES EN CONSIGNATION

60 Martineau
ST-HYACINTHE

Sortie 133, autoroute 20

SERA VENDU: Tracteurs: Case #97L

(Agri King) 1975, avec chargeur Cusson

muni d'une pelle à neige 8' avec cabine,

seulement 1 900 heures d'ouvrage en

très bonne condition; Ford 6600, 1976

"dual power" avec cabine, lame avant à

neige 7'; souffleur à neige Ber Vac 7',

double sortie d'huile en parfaite condi-

tion; Super C; International A avec sar-

cleur; Fordson Dexta avec pelle; Case

770 Agri King avec cabine, pneus à riz;

Case 970 Agri King avec cabine, double

sortie d'huile, pneus à riz avec roues

doubles en parfaite condition; Inter #434;

M.F. #165, J.D. #3130 avec cabine sortie

d'huile, loader Cusson avec pelle à neige

7', lame avant pour neige 8', sortie d'huile

en parfaite condition; Inter #414; Inter

#414 diesel; batteuse Oliver #525 avec

table à grains 9'; batteuse M.F. #35 tra-

illante; batteuse M.F. #35 motorisée, avec

table à grains; batteuse M.F. 300 avec

table à grains 10'; batteuse Case 600

avec table à grains 9'; motocyclette Honda

500 CX de luxe en parfaite condition;

Renault M31 avec loader; camion GMC

1981 (Step Van), 1 tonne, parfaite condi-

tion.

SERA AUSSI VENDU: tracteur à gazon

Craftsman; herse à disques trainante;

wagon 4 roues; sarcler Ford sur 3 pts

laveur à presse, moteur 2 h.p.; rotocul-

teur; niveleuse 5, 6, 7 et 8'; neuve; diffé-

rents pneus de tracteur; wagon 4 roues,

12 tonnes; arracheuse à patates McEwan

Tougaard avec crible et empocheuse, fau-

cheuse rotative 5' avec moteur 40 h.p.

sur 550 en très bonne condition; chop-

per à 160 MC 6 rangs, volants à grains, 4

roues; 180 minots; différents bœckets

pour tracteur; faucheuse Inter #990;

arroseuse White 150 gallons sur 3 pts;

charrue 4 raies Sweden, semi-portée;

fouiragère Allis Chalmers #780; man-

geoire sur roues 20'; blower Dion; chop-

per J.D. #34; voiture à grains 4 roues, 225

minots; vis à grain sur roues 7 x 35; mou-

lin à faucher M.F. 7'; presse à foin J.D.

14 t; fendeur à foin Massey Harris; voiture à

foin automatique N.H. en parfaite condi-

tion; fendeur Inter #15; fouiragère Inter; nez

à maïs et barre de faux; vibro 13' sur 3

pts; faucheuse sur 3 pts Fahr; mangeoire

à foin ronde; charrue 3 raies Sweden

sur 3 pts; charrue 2 raies; faucheuse

rotative 5'; chopper N.H. #36; voiture à

grains Turnco; grosse niveleuse 7'; souf-

fleur à neige 6'; voiture à ensilage 3

rabatteurs avec trains 10 tonnes, épan-

deur à fumier M.F. #205; nez à maïs 1

rang pour ensiler Dion neuf, pour nou-

veau modèle; épandeur à fumier Inter

580 avec porte et cylindre; mangeoire à

foin 22' sur roues, neuve, marchandises

du hangar et beaucoup d'autres machi-

neries non enregistrées lors de la publi-

cation.

LISTE SUJETTE À CHANGEMENT

SANS PRÉAVIS

MARCHANDISES DE GARAGE:

De 10 h 00 à 12 h 30

MACHINERIES AGRICOLES

À 12 h 00 "PRÉCISES"

CONDITIONS: argent comptant

Informations à l'encan

MAURICE RAINVILLE

ENCANTEUR LICENCIÉ

1640, R.R. 1 Nord

ST-HYACINTHE, QC

Tél: (514) 799-4042 ou

(514) 799-5332

Toujours à votre disposition pour tous

genres d'encan.

ENCAN

Pour

DIEUDONNE PLAMONDON

480, 3e rang sud

IBERVILLE, Cte Iberville

Jeudi, le 4 août à 12 h 00

SERA VENDU: 1 tracteur M.F. #180, die-

sel, 3 700 heures d'ouvrage, sorti d'huile,

pneus 15 x 38; tracteur M.F. #65

avec loader Allied muni de pelle à neige

et à terre; charrue Hydrex 3 versoirs

14" hydr; charrue Inter 3 versoirs 12"

hydr; herse à disques 16 x 32, semi-

portée; semoir à luzerne Labrillon, 10' de

large; semoir à grains Massey Harris 13

disques combinés; planteur à maïs 12

vis à grains Malco 5'; 23'; faucheuse-

conditionneuse Hesston P.T. 10; fendeur

à foin J.D. 4 roues; 2 presses M.F. #10;

râteau de côté New Idea hydr.; 5 barres;

râteau de côté Inter #14, semi-porté;

épandeur à engrais hydr. 2 herse à finir

4 sections; monte-balles 28' avec mo-

teur, 1 x 24' avec moteur; fouiragère

Dion avec tête à maïs 1 rang; épandeur à

fumier Oliver #471; vibroculteur 11' avec

planche niveleuse et peigne arriéré;

charrue à rigole hydr. en métal; chop-

per Schultz 6'.

SERA AUSSI VENDU: grosse voiture,

roues doubles, 24'; voiture mangeoire en

bois 20'; 6 roues; 3 voitures avec support

à foin, 20'; 6 roues; trains de voitures,

pneus 8 x 25; pompe à gaz, 2 pneus de

tracteur 15.5 x 30 usagés, arroseuse 200

gallons hydr; poudreuse à patates, quan-

tité de poteaux de cèdre, quantité de

palettes; quantité de piquets de cèdre,

ainsi que tous les articles du hangar.

CAUSE: terre vendue

CONDITIONS: comptant ou

Prêt de banque

Pour informations: (514) 347-4175 ou à

l'encan.

GEORGES-ÉTIENNE

LEBLANC

Encanleur licencié

ST-BARNABÉ-SUD

Cte St-Hyacinthe

Tél: (514) 792-3595

Il y aura cantine sur les lieux. Si vous

désirez faire encan, réservez votre date

tôt, il me fera plaisir de vous offrir mes

services.

ENCAN

Dimanche 14 août 1988

à 13h au Ranch Lougami,

rue des Vétérans,

Asbestos, P.Q.

Sera vendu: 40 vaches Charo-

laises pur-sang, dont plusieurs

avec leurs veaux; 10 génisses

de l'année, 5 taures de 1 an; 2

taureaux de 1 an. La plupart de

ces vaches sont saillies par

Ulster 606U.

Soderglen Ulster 606U (fils de

Jack Dempsey). Réserve grand

champion, Calgary Bull Sale.

Plusieurs de ces femelles sont

pollées.

Consignataire invité: Lacoste

et frères.

RLFL CHAROLAIS

Michel Gagné

(819) 879-2250

Lucien Côté

(819) 394-2829

Encanleur: René Houde

Bromptonville

CHAROLAIS



PREMIÈRE VENTE

DE PRODUCTION

LE 6 AOÛT 1988 à 14h00 PRÉCISES

PALMARES 1987

UFTON COURT A REMPORTÉ LES

3 CHAMPIONNATS AUX

EXPOSITIONS PROVINCIALES

QUÉBEC — SHERBROOKE

BROME

UFTON COURT CHAROLAIS vous

offre 35 lots sélectionnés parmi leur

élevage de 140 têtes. Nos souches

proviennent des meilleurs troupeaux

du Canada et des États-Unis. Nous

invitons en particulier les nouveaux

et futurs éleveurs afin de les aider à

prendre un bon départ dans l'éle-

vage du CHAROLAIS.

À UFTON COURT CHAROLAIS la

qualité ne coûte pas plus chère, elle

coûte moins. Nos animaux sont tous

garantis. Livraison gratuite.

LIGNÉES

JACK DEMPSEY - SPECIALIST -

POKER KING - CHAIRMAN - COM-

BINATION - CASHMERE - METRIC

- ROYAL EXPRESS - ZENITH - SIR

UFTON WINDSOR ET SIR UFTON

WINDEX. TOUS GRANDS CHAM-

PIONS AUX EXPOSITIONS.

Pour informations

(514) 761-3421 ou 292-3253

(514) 292-3636

(514) 761-3421

Pour catalogue informations ou de

mande de crédit, s'adresser à l'en-

caneur.

ENCANS JULES CÔTE

INC.

185, rue de la Vallée

Tel: (514) 263-0670

ou 263-1434



ENCAN

FERME DANIEL CÔTÉ

190, rang St-Antoine

St-Chrysostome (Cte Châteauguay)

SAMEDI le 20 août 1988 à 10 hres.

VENTE COMPLÈTE DU

TROUPEAU CHAROLAIS

PUR-SANG - CSD -

72 SUJETS DE CHOIX dont 59 pur-

sang enregistrés avec papier.

Sera vendu le roulant de ferme, les

équipements pour l'élevage d'ani-

maux de boucherie tous les outils du

hangar et un peu d'ameublement.

Pour catalogues, informations ou

demande de crédit, s'adresser au

propriétaire.

Tel: (514) 826-3936 ou à l'encaneur.

DANIEL

PAUL-HUS

ENCANTEUR BILINGUE

635, rue Papineau

St-Hyacinthe (Québec)

Tél: (514) 773-5660

ENCAN

Chef

SHORE HOLSTEINS

18e VENTE D'ÉTÉ

Jeudi, 28 juillet 1988

250 TÊTES: 100 jeunes vaches vélées

ou vélant sous peu, 100 génisses saillies

6, 7, 8, 9 mois donc 30 génisses avec

mère EX ou T.B. avec 1 200 livres de

gras; 50 génisses ouvertes, tout âges.

Toutes ces génisses proviennent de

taureaux populaires: Astro Jet, Starbuck,

Enhancer, Warden, Valiant, Inspiration.

Le transport sera payé à la moitié après

achat de 5 têtes et plus.

Pour plus d'informations, consulter le

journal Holstein de juin, page 35.

SHORE HOLSTEINS

INT. LTD

GLENWORTH, Ont.

Tél: (519) 633-2990

PRÉ-AVIS



VENTE COMPLÈTE

du

troupeau Ayrshire

et de la

machinerie de

Mr. Sauveur Lapointe

630, rang Ste-Marie

Ste-Justine, Bellechasse

JOR 1Y0

Jeudi 8 septembre 88 à 12 h 30

Pour information:

Sauveur Lapointe

(418) 383-3777

Alfred Boulé, gérant

(418) 259-7086

Cette personne a cru
qu'elle pouvait boire
et bien conduire.
Ne faites pas la même erreur.
L'alcool et le volant
sont un mélange mortel.



Les mécanismes se mettent en place

Isabelle Paradis

À compter de l'année-récolte commençant le 1er août 1988, le prix intérieur du blé destiné à la consommation humaine sera fixé par la Commission canadienne du blé (CCB). L'année sera divisée en cinq périodes; les prix en vigueur pendant ces périodes seront annoncés quinze jours avant le début de chacune d'elle. Les prix pour l'est du pays seront établis d'après le prix en entrepôt à Thunder Bay plus les frais de transport et de manutention, c'est-à-dire une somme additionnelle d'environ 26 \$ la tonne à court terme.

C'est ce que signalaient les représentants de la Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec qui participaient récemment à une rencontre d'information avec le fédéral, en compagnie des autres organismes formant le comité québécois du blé, c'est-à-dire la Coop Fédé-

rée, la Régie des marchés agricoles, les Centres régionaux et l'Association des négociants en céréales.

Les membres du comité québécois devront éventuellement s'entendre sur un mécanisme de distribution de l'aide fédérale prévue pour compenser l'écart entre le prix du marché et 7 \$ le boisseau, si écart il y a. Il a toutefois été déterminé que la Régie des marchés agricoles du Québec sera mandatée pour recevoir les données des marchands et les fournir par la suite au fédéral pour le calcul des montants qui seront alloués.

Précisons cependant que les données ne seront pas disponibles avant le 15 septembre, ce qui veut dire que les éventuels paiements intérimaires ne pourront parvenir aux producteurs avant la fin novembre. Le

volume de production retenu pour le calcul des aides sera celui de 1987-88, soit environ 110 000 tonnes en ce qui concerne le Québec. Par contre, les montants seront distribués à ceux qui réaliseront des ventes au cours de la campagne 1988-89. Le prix de base sera celui de Thunder Bay pour le blé numéro 1, mais toutes les catégories devraient être admissibles à la compensation.

Le président de la Fédération, Germain Chabot, s'est déclaré satisfait de la manière dont le dossier est traité. Toutefois, certaines inquiétudes persistent, notamment en ce qui concerne les méthodes de compensation pour les années subséquentes. Jusqu'à maintenant, le fédéral n'a avancé aucune autre possibilité que la stabilisation par l'intermédiaire de l'OSPA.

Deux départs au cabinet du ministre Pagé

Pierre Fortin, qui était attaché politique au cabinet du ministre Pagé depuis janvier 1986, a décidé de réorienter sa carrière. Après deux ans au coeur de l'activité politique, il intègre les rangs de la fonction publique provinciale. Il est depuis la mi-juillet employé à la Direction des études économiques du MAPAQ.

Au cabinet, il s'occupait principalement des dossiers de stabilisation, de crédit agricole, d'équité. Rappelons que Pierre Fortin avait été près de 5 ans à l'emploi de l'UPA au Service d'études et de recherches avant d'aller au cabinet du ministre Pagé.

Mais ce n'est pas le seul proche collaborateur qui quitte le ministre Pagé. Serge Grégoire qui était le chef de cabinet du ministre depuis le tout début a lui aussi remis sa démission et retourne à l'entreprise privée. Il sera remplacé jusqu'en septembre par Léna Rouillard qui était la directrice adjointe du cabinet.

Macédoine

Victor Larivière

Hausse dans la consommation des légumes aux États-Unis

Une enquête américaine révèle que nos voisins du sud mangent de plus en plus de légumes. Les campagnes d'information sur une alimentation saine où il y a plus de crudité y seraient pour quelque chose. C'est la tomate fraîche qui a connu la plus forte augmentation de consommation avec près de deux livres de plus par personne en trois ans. Le chou-fleur, le brocoli et l'asperge ont augmenté dans la faveur populaire alors que le maïs, les carottes et les petites fèves sont demeurés stables ou ont vu leur consommation diminuer légèrement.

Plastisemeuse à maïs: des résultats intéressants

Les résultats de l'essai d'une plastisemeuse à maïs sucré deux rangs par Agriculture Canada sur la ferme de Gabriel VanMil à Verchères font ressortir les multiples avantages de l'utilisation du paillis. D'abord on a pu avancer la date de récolte d'une dizaine de jours et on a obtenu un prix supérieur pour le maïs vendu dont la qualité et la quantité vendable à l'hectare ont été améliorées. Selon les personnes qui ont participé à la recherche sur le terrain, la technique de la plastisemeuse demande à être raffinée et ses performances devraient être améliorées. On conclut l'expérience en disant que l'avenir de la culture du maïs sucré passe par cette technologie et que les efforts de mise au point doivent être poursuivis.

Une machine pour la pose des mini-tunnels

Pour qu'il soit rentable d'utiliser une machine pour la pose des mini-tunnels, la technique doit être limitée aux produits agricoles qui sont les plus avantageux par ce mode de production. Telle est la conclusion d'Agriculture Canada suite aux essais fait au Québec l'an dernier. À cause de l'importance de l'investissement, les producteurs qui veulent utiliser une telle machine doivent se baser sur la précocité et les prix du marché de primeur s'ils veulent en justifier l'achat. Il en coûte environ 2 800 \$ l'hectare pour cultiver des tomates ou des piments avec cette technique des mini-tunnels et près de 2 400 \$ pour les cucurbitacées. La technique semble au point et le reste est affaire de rentabilité.

VOICI LA PROCHAINE GÉNÉRATION D'INOCULANTS D'ENSILAGE LE NOUVEAU SILA-BAC 1174

D'une génération à l'autre, les inoculants d'ensilage de marque Sila-bac[®] ouvrent toujours la marche. Et le nouveau Sila-bac 1174 ne fait pas exception. Il marque, de plusieurs façons, un pas en avant de son prédécesseur populaire, le Sila-bac[®] 1177, dans la poursuite constante d'additifs encore meilleurs pour l'ensilage.

• **MEILLEURES BACTÉRIES** — Le 1174 contient une combinaison plus efficace de souches bactériennes vivantes qui produisent de l'acide lactique.

• **CHUTE RAPIDE DU pH** — Le 1174 abaisse plus vite le pH pour favoriser une fermentation plus efficace de l'ensilage, qui conserve alors une plus grande partie de ses éléments nutritifs et de sa matière sèche. Cet additif rend aussi la fibre plus facile à digérer.

• **EXCELLENTE DURÉE D'EMMAGASINAGE** — Le nouvel emballage scellé protège les propriétés supérieures du 1174 lorsqu'il est gardé à la température ambiante.

• **DEUX FORMULATIONS** — En plus des granules, le 1174 est aussi offert sous forme hydrosoluble. Choisissez une application liquide ou sèche... selon le mode qui vous convient le mieux.

• **RECHERCHES CONCLUANTES** — Les inoculants d'ensilage de Pioneer sont appuyés par dix années de recherches scientifiques et pratiques, y compris plus de 35 essais qui ont démontré que la production de viande ou de lait augmente lorsque les bêtes consomment un ensilage traité au Sila-bac.

Que vous ensiliez du maïs,

de la luzerne ou des céréales,

exigez le nouveau numéro à retenir parmi les inoculants d'ensilage... le Sila-bac 1174.



INOCULANTS D'ENSILAGE
DE MARQUE
SILA-BAC[®]

PIONEER HI-BRED LIMITÉE, CHATHAM, ONTARIO N7M 5L1

Les produits de marques PIONEER[®] et SILA-BAC[®] sont vendus sous réserve des modalités et conditions de vente qui font partie des étiquettes et des documents commerciaux.

Pioneer et Sila-bac sont des marques de commerce; les numéros identifient des produits.

*Marque déposée dont l'usager autorisé est Pioneer Hi-Bred Limitée, Chatham, Ontario, Canada.

